



International Committee
for Conflict Managment

Collection Histoire, Société et Coopération : Fondée par les professeurs
Paule Bouvier et Jean-Jacques Purusi

Conception graphique, maquette, relecture et corrections :
Arno Editions - Bruxelles - Belgique

Dépôt légal :
ISBN : 978-2-39036-048-3

© Arno Éditions, 2022 - ICCM
Avenue de Laeken 53, 1090 Bruxelles
www.arnoeditions.org
+32 494 40 43 96

Martin YANDESA MAVUZI

LES TIMBRES-POSTE

DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Histoire et philatélie

De 1886 à nos jours

Remerciements

Cet ouvrage n'aurait pas pu paraître sans les conseils avisés et les critiques judicieuses de nos ami·e·s numismates et historien·ne·s qui nous ont prodigué des connaissances sans compter leur temps. Nous tenons à les remercier tou·te·s ; ainsi que ceux qui nous ont aidé à lire et relire le manuscrit à différentes étapes de sa rédaction. Il s'agit particulièrement de personnes dont nous citons les noms en désordre : Gilbert Van Caelenbergh et J.V. Hanon, deux spécialistes belges de vieilles monnaies africaines, dont l'abondance de leurs collections et la justesse des points de vue lors de nos entretiens nous ont initié à la numismatique – Professeur Pierre Petit (rédacteur de la première préface) – Jean-Jacques Schoonheydt de la « Société Royale de Numismatique de Belgique » – Jacques Bertrand du « Cercle Numismatique Liégeois » – Nadine Evrard de l'ASBL « Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi » – Gabriel Nierai, le webmaster de scannage des images et administrateur du site – Professeur Pilipili Gagabo Gérard – Albert Eoke – Faustin Basinsa – Serge Ntabula – Prosper Sendwe K. – Lebeni di Kipako – Jonas M. Bena – Christiane Roekens – Lila Vannieuwenborgh – Mady Vanderborcht – Bruno Kasonga Ndunga Mule – Joseph Ibongo, Ipara Motema et Zola Kuandi de l'Institut des Musées Nationaux du Congo, dont la mission est celle de conserver et protéger le patrimoine culturel national.

Enfin nous n'oublions pas Stanislas Yangandi Isealina – Thierry Claeys Bouuaert ; et les agents de la Banque Nationale de Belgique, dont Marianne Danneel (Conservatrice du Musée et Archives), Yves Timmermans (Senior Exper Banknote Strategy and European Affairs) et Marc Vanvooren (Caissier principal). Grâce à leur collaboration, nous avons pu obtenir de meilleures illustrations de billets de la Banque du Congo belge.

D'autre part, grâce à la collaboration de François Poncelet, Directeur-conservateur du Musée Africain de Namur, les images des objets-monnaie précoloniaux de l'Afrique centrale ont, à leur tour, été améliorées.

Merci à nos enfants Eliane Yandesa Nlemvo, Lionel Yandesa Ndengua et Alain Yandesa Sakisa, qui avaient la crainte de ne jamais voir ce livre publié. Merci à ma femme, Marie-France Nlemvo, qui m'accusait parfois, sur un ton de plaisanterie, cela s'entend, de souffrir d'insomnie, tout simplement parce qu'il nous arrivait de rester devant l'ordinateur en train d'écrire, jusqu'à trois heures du matin.

Dans une approche numismatique et politico-historique, je vous invite à suivre l'évolution du Congo à travers les symboles monétaires de nos ancêtres, les pièces de monnaie et les billets de banque de la période coloniale à la période postcoloniale, qui ont connu une circulation régulière et pérenne sur son territoire, du 15^{ème} siècle à 2015.

Avant-propos

Ma rencontre avec Martin lors d'une hospitalisation fut tout à fait fortuite. Il me ramenait à ma chambre, et j'étais certaine en le voyant qu'il venait de la RDC, y étant moi-même née et y ayant vécu une bonne partie de ma jeunesse. L'attente aux ascenseurs étant longue, nous avons entamé une intéressante conversation au cours de laquelle il m'expliquait qu'il venait de réaliser un livre sur l'histoire de son pays au travers des monnaies de la RDC. Très intéressée, je lui ai proposé de m'en apporter un exemplaire.

Le lendemain, il frappait à la porte de ma chambre et, à mon plus grand étonnement, me tendait un magnifique livre en grand format, véritable travail de fourmi, magnifiquement illustré et extrêmement riche tant au niveau des textes qu'au niveau des images illustratives. Bref, la mémoire de son pays dans un livre admirable, d'autant plus précieux qu'aucune archive de son pays n'a jugé bon de garder ces témoins d'une histoire ô combien compliquée, puisque le pays a connu au fil des siècles divers envahisseurs qui y ont laissé leurs empreintes.

Quand il m'a alors expliqué avoir entamé la même démarche, mais cette fois-ci au travers des timbres de son pays, pour lesquels la Poste Nationale avait considéré également inutile d'en garder des traces, j'étais très contente de pouvoir lui apporter ma modeste contribution. Je lui est alors prêté ma petite collection personnelle de timbres que je tenais de mon père, afin de compléter quelques exemplaires manquants, j'ai également relu les textes explicatifs, et lui ai donné quelques idées afin de compléter ce qui était déjà extrêmement complet et très intéressant. Je lui ai aussi proposé d'écrire quelques courriers à certains organismes susceptibles de compléter ses informations.

En parcourant ce livre, vous serez étonné-e-s, comme pour l'ouvrage précédent, de sa richesse, de la précision des textes explicatifs, des heures et des heures de travail que cela a représenté pour arriver à un tel résultat et à en tirer un fil conducteur : l'histoire de son pays et des événements qui l'ont marqué.

Une description et des notes rappellent opportunément les événements illustrés sur l'image que nous présente chaque série de timbres. Il s'agit véritablement d'étudier et de remuer des faits historiques, des connaissances, voire des matières pour reconstituer une histoire à chaque timbre.

La philatélie étant très peu pratiquée en Afrique noire, particulièrement en République Démocratique du Congo, ce livre voudrait mettre les bouchées doubles pour initier la jeunesse et les nouveaux collectionneur-euse-s. Les deux beaux livres de cet auteur ont été réalisés tout en travaillant dans un hôpital, et donc Martin y a consacré tous ses moments de liberté. On ne peut qu'être admiratif-ive devant cette volonté d'offrir un travail fini, d'une présentation soignée, d'une étude fouillée dans un domaine qui peut paraître revêche, et en faire un livre d'intérêt général qui, à mon sens, devrait se retrouver dans chaque école afin d'illustrer l'histoire du pays.

Je tiens à féliciter sincèrement Martin pour sa pugnacité et l'énergie qu'il a mise dans la réalisation de ces deux livres mais aussi pour son désir de faire quelque chose pour toutes les générations.

Impossible, dès l'instant où l'on tourne la première page, de lâcher ce livre : c'est une évidence, il nous faut le lire jusqu'à la fin.

Patricia TAMINIAU

Préface

Emery Patrice LUMUMBA disait que :

« Le jour viendra où l'histoire de la République Démocratique du Congo ne sera plus écrite ailleurs ou par les étrangers, mais plutôt par ses propres filles et fils ».

Cette prophétie de notre héros national s'accomplit aujourd'hui avec la publication de ce bel ouvrage de Monsieur Martin YANDESA MAVUZI, intitulé *Les timbres-poste de la République Démocratique du Congo. Histoire et philatélie, de 1886 à 2021*.

D'aucuns n'ignorent que depuis 1885, notre pays est une nébuleuse d'événements socio-politiques que beaucoup lisent, volontairement ou involontairement, de manière déformée. Toutes ses péripéties inouïes se doivent d'être relatées en toute objectivité par des intellectuel-le-s congolais-es, chacun dans son domaine précis.

Parmi les multiples publications enregistrées dans ce sens, celle de Monsieur Martin YANDESA MAVUZI constitue une contribution majeure incontestable et incontestée. L'auteur de cet ouvrage est l'un des observateurs attentifs des grands faits historiques qui ont jalonné la marche de notre pays depuis l'État Indépendant du Congo jusqu'à 2017.

Pour faciliter la lecture de notre histoire, l'auteur a jugé bon d'utiliser tout simplement le domaine de la philatélie, et plus principalement le timbre-poste, pour atteindre son objectif.

Notre premier contact avec ce bout de papier enduit au verso de gomme, que l'on colle au courrier pour l'accompagner jusqu'à sa destination, communément appelé « timbre-poste », s'est passé en France, à l'école primaire, alors que nous étions encore en Haute-Savoie, où les responsables de l'école nous remettaient des feuillets de timbres-poste à vendre aux amoureux des timbres (négociant-e-s, marchand-e-s, collectionneur-euse-s et philatélistes) vivant dans nos quartiers, afin de venir en aide aux enfants nécessiteux de Biaffra.

Mis à part les responsables de notre école, de temps en temps, nous voyions aussi les facteur-ric-e-s qui, dans leurs tenues impeccables, roulaient sur leurs bicyclettes, allant de portes en portes pour déposer le courrier. Jusqu'à là, nous ne parvenions pas encore à nous interroger suffisamment sur l'importance réelle du timbre-poste. Après nos études supérieures, nous fûmes engagé-e-s à la Poste, plus précisément au département des Finances. Plusieurs années plus tard, nous étions affecté-e-s au service Logistique BU-Poste, censé gérer les stocks des timbres-poste d'affranchissement et de philatélie. C'est là que nous avons eu suffisamment de temps pour nous familiariser avec ces petits rectangles de papier illustrés. Pour nous, ce fut une rencontre passionnante.

En dehors de cette découverte, nos contacts et nos nombreuses lectures dans le domaine de la philatélie nous ont beaucoup apporté. Citons, en guise d'exemple, l'ouvrage de Monsieur François LANDU ODU et la brochure de Monsieur Antoine KWENE KAB. Dans ce domaine, en plus de la lecture des documents écrits, nous pouvons également mentionner l'apport considérable de nos collaborateur-trice-s, tels que Monsieur DIAMBUILA et les autres.

Petit à petit, nous avons fini par comprendre qu'à travers ce bout de papier qu'est le timbre-poste, l'on peut s'instruire, s'enrichir et s'amuser.

Il faut le dire sans ambages, l'ouvrage de Monsieur Martin YANDESA MAVUZI a le mérite d'être à la fois pratique et engagé. Il permet aux lecteur-ric-e-s de comprendre réellement le timbre-poste dans toutes ses dimensions, à savoir l'aspect éducationnel, commercial et ludique. À travers cet ouvrage, l'on découvre admirablement le timbre-poste comme le reflet des préoccupations des citoyen-ne-s, de leurs joies, de leurs souvenirs, de leur patrimoine. Il est un véritable support de communication et un ambassadeur de la culture d'un pays à l'étranger. Il faut souligner aussi que ce livre est un produit d'une grande et longue collection de plusieurs séries des timbres. Personne ne peut s'imaginer combien de temps et de ressources financières l'auteur a dû utiliser pour réunir tous ces supports.

Au bout de tous ses sacrifices, il a voulu faire découvrir au grand public le trésor souvent caché qu'est le timbre-poste, et ce qu'il raconte au-delà de ses apparences.

L'auteur s'est efforcé de passer en revue toutes les émissions de timbres émises de 1886 à l'an 2021. Aucun aspect important n'a été oublié, s'agissant notamment des motifs, des formes, des couleurs, des valeurs faciales, des beautés, des dates d'émission, du nombre de tirage, etc. En analysant tous ces aspects, il a fallu faciliter le travail des débutant·e·s, ainsi que celui des spécialistes en la matière. Tous les repères pour commander les timbres à distance sont mis à notre disposition. Il s'agit donc d'un véritable répertoire pour tou·te·s les collectionneur·euse·s et marchand·e·s des timbres-poste congolais.

Pour les débutant·e·s dans le monde de la philatélie, l'auteur a pris le soin de répondre à toutes les éventuelles questions.

Nous invitons donc nos compatriotes, et au-delà de notre pays nos frères et sœurs africain·e·s, en particulier la jeunesse, à bien vouloir se familiariser et s'approprier le contenu de cet ouvrage, qui les ouvre suffisamment à la voie de la philatélie et de l'indépendance économique. Comme on le sait, la philatélie

est une activité qui est censé aider les jeunes à devenir petit à petit maître·esse·s de leurs propres petites entreprises. Car c'est en achetant régulièrement des timbres-poste, aux guichets de la poste où chez les ancien·ne·s, qu'iels auront la possibilité d'avoir plus d'ami·e·s à travers le monde. Et, par conséquent, iels seront en mesure de vendre elleux-même leurs propres timbres-poste.

La philatélie est une pratique ouverte à tous les âges. Elle peut permettre à toute personne de gagner sa vie selon ses possibilités sans attendre tout de l'État. Nous souhaitons un plein succès à l'ouvrage de notre compatriote, une bonne lecture à tou·te·s ceux qui vont parcourir ses pages, et un bon voyage à travers le beau paysage que le monde du timbre-poste leur permettra de découvrir.

Marie-Chantal MULENDA OMBA

Introduction générale

Tous les timbres de la République Démocratique du Congo, émis par l'Administration postale, ont différents thèmes ou sujets: les commémoratifs, les événements, les variétés, etc. Des thèmes revêtant un caractère national ou international présentant un intérêt mondial. Les sujets doivent être variés et attrayants, afin d'entretenir l'intérêt des collectionneur-euse-s et du public. Dans cette optique, l'annotation de chaque timbre se doit d'être un texte consistant à ajouter une note à la documentation.

Notre collection de timbres-poste avait commencé en RDC et s'était poursuivie en Belgique. Pour écrire ce livre, des images de timbres ont été acquises au cours d'un long processus de collecte, et pendant de longues années. Nous avons utilisé notre propre collection, mais nous avons aussi sollicité celles d'amis-e-s belges, particulièrement Madame Taminiau Patricia. Nous avons également utilisé de nombreux catalogues de timbres qui apparaissent annuellement. Chaque fois, il fallait les scanner et nettoyer chaque image. Cette tâche était merveilleusement exécutée, en grande partie par Gabriel Nkiere. Nous les plaçons ensuite dans le texte du livre.

Du côté rédactionnel, cet ouvrage va peut-être susciter quelques réserves. Les services philatéliques de Belgique et de la République Démocratique du Congo y trouveront peut-être des erreurs par rapport aux catalogues, mais notre approche est surtout basée sur l'histoire belgo-congolaise et l'importance pédagogique des timbres-poste. En effet, les figurines des timbres embrassent presque tous les domaines de la vie, ce qui explique que l'on y trouve une littérature abondante et beaucoup d'enseignements. Lors de l'émission d'une série de timbres-poste, l'effigie illustre presque toujours un hommage à un événement, à un personnage historique, scientifique, artistique, etc. Malheureusement, la majorité des Congolais-es ne savent pas que la philatélie est porteuse de valeurs affectives, patrimoniales, culturelles, pédagogiques, historiques et artistiques. Généralement, lorsqu'il faut envoyer un document, on se présente dans un service postal, on s'acquitte des droits pour l'envoi, et on rentre chez soi. Ou lorsque l'on reçoit un courrier, on ne s'intéresse pas particulièrement aux timbres-poste collés sur l'enveloppe. Nous espérons donc que ce livre attisera la curiosité de certain-e-s.

Découpage de l'ouvrage

Face à l'importante documentation et au travail de recherche exhaustif fourni par l'auteur, la maison d'édition Arno Edition a choisi, pour la réédition de cet ouvrage déjà précédemment publié, de scinder le contenu en deux volumes. En effet, à la quantité d'informations, il nous a semblé plus adéquat de privilégier une mise en page aérée et lisible plutôt que de chercher à condenser l'ensemble dans un seul ouvrage. C'est pour cela que ce livre, que vous tenez entre les mains, ne traite qu'une partie du sujet abordé par l'auteur, et présente la philatélie du Congo lors de l'époque coloniale, ainsi qu'une partie de la période post-coloniale, jusqu'à la prise du pouvoir de Mobutu Sese Seko et la proclamation de la République du Zaïre. Pour parfaire vos connaissances, le deuxième tome, traitant de la suite de la période post-coloniale, est disponible chez le même éditeur. Bonne lecture à vous.

Arno Edition

Table des matières

Présentation	13
Usage de l'écriture inclusive	14
Les différentes appellations, emblèmes et armoiries de l'État congolais des origines à nos jours	15
Les différents rois qui ont régné sur l'État congolais des origines à nos jours	16
Introduction - L'histoire du timbre-poste	19
Introduction à l'histoire du courrier	20
L'histoire du timbre-poste	21
Parties, formes et matières du timbre-poste	22
Les types d'émissions de timbres-poste	23
Les procédés d'impressions	24
La dentelure des timbres-poste	25
Les timbres spéciaux	26
La surimpression des timbres	26
L'impression timbre sur timbre	27
Les timbres les plus rares du monde	27
La philatélie	28
L'exposition philatélique et l'oblitération	30
L'avenir du timbre-poste	31
Chapitre 1 - La période coloniale	33
Historique de la Société Congolaise de Poste et Télécommunication	34
La création du Service postale de l'État Indépendant du Congo	35
Quelques premiers bureaux de Poste de l'État Indépendant du Congo et du Congo belge	38
L'État Indépendant du Congo	39
Le règne du Roi Léopold II	39
Le Congo belge	43
Le règne du Roi Albert I ^{er}	43
Le règne du Roi Léopold III	58
Le règne du Roi Baudouin	79

Chapitre 2 - La période post-coloniale (Partie 1)	97
La République du Congo	98
La présidence de Joseph Kasa-Vubu	99
La création du Secrétariat Général au Poste, Téléphone et Télécommunications (PTT)	99
Les provinces sécessionnistes au lendemain de l'Indépendance du Congo	129
La province sécessionniste de l'État du Katanga	129
L'État autonome du Kasai	138
La République Démocratique du Congo	145
La Constitution de Luluabourg	145
La création de l'Office congolais des postes et télécommunications (OCPT)	145
La réforme monétaire du 24 juin 1967	158
Bibliographie	197





PRÉSENTATION

Usage de l'écriture inclusive

Afin de neutraliser l'opposition féminin/masculin et d'inclure tous les genres, vous aurez remarqué que l'écriture inclusive est employée dans cet ouvrage. Une utilisation courante de cette écriture permettra à celle-ci de se faire une place de plus en plus importante dans tous types d'écrits, jusqu'à devenir commune. Parfois un peu rude à la lecture si l'on n'est pas encore habitué·e·s, il y a quelques règles simples à connaître.

Pour chaque emploi où « le masculin l'emporte », selon nos anciennes règles grammaticales, le masculin inclura le féminin. Ainsi, « ils » incluent « ils et elles », « tous » incluent « toutes et tous », « ceux » incluent « celles et ceux », et ainsi de suite.

Pour éviter d'écrire les deux genres à la fois et éviter une opposition masculin/féminin, les termes sont alors contractés pour former un seul mot, qui inclura les deux genres. Voici quelques exemples :

- Il et elle : Iel (iels au pluriel)
- Celles et ceux : ceux
- Lui et elle : ellui

De plus, l'utilisation du point médian « · » est ici de mise, à nouveau dans une volonté d'inclusion. Ainsi, de nombreux noms et adjectifs auront leur féminin inclut dans une écriture exclusive. Cela aura donc également une conséquence sur l'accord du participe qui suit.

Voici à nouveau quelques exemples :

- tou·te·s
- Congolais·e (Congolais·es au pluriel)
- expéditeur·rice (expéditeur·rice·s au pluriel)
- nombreuse·euse
- le·la
- un·e

En espérant que ces explications vous seront suffisantes pour la compréhension du texte, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les différentes appellations, emblèmes et armoiries de l'État congolais des origines à nos jours



L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

Du 26 février 1885 au 15 novembre 1908



LE CONGO BELGE

Du 15 novembre 1908 au 30 juin 1960



LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Du 30 juin 1960 au 1^{er} août 1964



LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Du 1^{er} août 1964 au 27 octobre 1971



LA RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE

Du 27 octobre 1971 au 17 mai 1997



LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Du 17 mai 1997 à 18 février 2006



Depuis le 18 février 2006

© Patrick Pierloz 2017

Les différents rois qui ont régné sur l'État congolais des origines à nos jours



©D.R.

LE ROI LÉOPOLD II

Nom de naissance : Léopold Louis-Philippe Marie Victor de Saxe-Cobourg-Gotha

Dates de naissance et de décès : 1835 – 1909

Dates de règne : - 1865 – 1909 (Belgique)
- 1885 – 1908 (État indépendant du Congo)
- 1908 – 1909 (Congo Belge)



LE ROI ALBERT I^{er}

Nom de naissance : Albert Léopold Clément Marie Meinrad de Saxe-Cobourg-Gotha

Dates de naissance et de décès : 1875 – 1934

Dates de règne : 1909 – 1934 (Congo Belge)



LE ROI LÉOPOLD III

Nom de naissance : Léopold Philippe Charles Albert Meinrad Hubertus Marie Miguel de Saxe-Cobourg

Dates de naissance et de décès : 1901 – 1983

Dates de règne : 1934 – 1951 (Congo Belge)



© Musée de la photographie à Charleroi

LE ROI BAUDOUIIN

Nom de naissance : Baudouin Albert Charles Léopold Axel Marie Gustave de Saxe-Cobourg

Dates de naissance et de décès : 1930 – 1993

Dates de règne : 1951 – 1960 (Congo Belge)

© Belga Archives

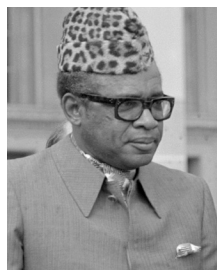


JOSEPH KASA-VUBU

Nom de naissance : Joseph Kasa-Vubu

Dates de naissance et de décès : 1917 – 1969

Dates de règne : 1960 – 1965 (République du Congo)



MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZA BANGA

Nom de naissance : Joseph-Désiré Mobutu

Dates de naissance et de décès : 1930 – 1997

Dates de règne : - 1965 – 1971 (République démocratique du Congo)

- 1971 – 1997 (République du Zaïre)

© Walter Dhladhla /AFP Pool/AFP



LAURENT-DÉSIRÉ KABILA

Nom de naissance : Laurent-Désiré Kabila

Dates de naissance et de décès : 1939 - 2001

Dates de règne : 1997 - 2001 (République démocratique du Congo)

© AFP



JOSEPH KABILA KABANGE

Nom de naissance : Joseph Kabila Kabange

Date de naissance : 1971

Dates de règne : 2001 - 2019 (République démocratique du Congo)

© AP - Ludovic Marin



FÉLIX TSCHISEKEDI

Nom de naissance : Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo

Date de naissance : 1963

Dates de règne : 2019 - / (République démocratique du Congo)

Histoire du timbre-poste



INTRODUCTION

Introduction à l'histoire du courrier

Au Moyen-âge, en Occident, le roi avait ses propres messagers. Toutes les grandes villes européennes possédaient également leurs messagers municipaux chargés de distribuer le courrier des magistrats et des hauts dignitaires. Les particulier·ère·s pouvaient aussi faire appel à eux. Mais les tarifs, calculés en fonction de la distance et du temps de parcours, restaient onéreux. Les monastères avaient également leurs porteurs pour la distribution du courrier. Les universités avaient mis en place des services de messageries permettant la transmission du savoir et les échanges entre les étudiant·e·s venu·e·s du monde chrétien de l'époque. Les marchand·e·s y avaient également recours pour obtenir des informations économiques, notamment les jours de foires. Tous ces messagers se déplaçaient à cheval et effectuaient au moins trente-cinq kilomètres par jour. Ils étaient toujours armés ou accompagnés d'un chien de garde, car des bandits rôdaient souvent sur les routes médiévales.

Le pigeon voyageur avait été utilisé comme messager de l'homme et de la femme depuis des siècles, en temps de paix et de guerre. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, les colombophiles, ou les colombier·ère·s, étudient et exploitent la symbolique du pigeon voyageur. La capacité de cet animal à quitter et revenir à son nid malgré la distance et les conditions climatiques intrigue.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870, et ensuite pendant la Première guerre mondiale de 1914 à 1918, les pigeons avaient joué un grand rôle, en étant utilisés comme moyen de transport des courriers.

Depuis le développement du service postal, le-la facteur·rice, ou le-la préposé·e, est un·e employé·e d'un service postal qui traite et distribue le courrier aux particulier·ère·s et aux entreprises. On a toujours cette image du·de la facteur·rice, de campagne ou de

quartier, distribuant son courrier, visitant les personnes isolées, créant un dernier lien social dans les campagnes.

La poste aérienne est la division d'une administration postale chargée du transport du courrier par voie aérienne. Après les années 1920, les premières lignes aériennes consacrées au courrier se sont développées. Mais étant plus coûteux, ce service n'est aujourd'hui plus utilisé couramment comme moyen d'expédition. Par contre, le courrier est confié aux lignes aériennes commerciales.

Étymologiquement, le mot a été emprunté à l'italien *posta*, qui signifiait « *place destinée à chaque cheval dans l'écurie, pendant le relais, lors d'un voyage* ».

La poste est le service consistant à assurer le transport et la distribution de courrier, notamment des lettres et de petits paquets.

Un opérateur postal peut être public ou privé, ce dernier secteur étant néanmoins de plus en plus limité dans de nombreux États. Durant des siècles, la majorité des opérateurs postaux ont été nationalisés et monopolisés. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le secteur postal a été ouvert à la concurrence dans de nombreux pays.

En plus du transport du courrier, les opérateurs postaux ont souvent bien d'autres fonctions, telles que la téléphonie, ou des services bancaires à travers une banque postale. Ces entreprises sont regroupées au sein de l'Union Postale Universelle (UPU).

L'histoire du timbre-poste

Avant 1840, c'était habituellement le-la destinataire qui payait le coût de transport du pli qui lui était adressé par les postes. Alors que beaucoup de destinataires refusaient les courriers trop coûteux, soit parce que le message était déjà passé, soit parce qu'ils n'avaient pas les moyens de payer, des transporteurs privés faisaient leur marché en proposant des prix moins élevés que ceux de La Poste.

Ce système changea en 1840, avec une invention des Britanniques Rowland Hill¹ et James Chalmers² dans le cadre d'une importante réforme postale. Rowland Hill aurait pris conscience des effets pervers de ce système lors d'un voyage en Écosse. Dans une auberge, il remarqua la serveuse recevant d'un facteur une lettre de son fiancé. Mais sans l'ouvrir, elle la rendit au facteur parce qu'elle savait où rencontrer son amoureux. Hill se proposa de la régler. Elle lui avoua que pour correspondre gratuitement, son fiancé dessinait de petits symboles sur l'enveloppe pour communiquer avec lui. « Astucieux ! », se disait-il, mais il ne trouvait pas cela très honnête. C'est ainsi qu'il inventa le timbre-poste. En collant un timbre-poste sur l'enveloppe de la lettre, l'expéditeur-riche prouverait ainsi qu'il s'était bien acquitté de l'affranchissement, en utilisant une enveloppe officielle. Rowland Hill proposa en 1837, dans son rapport intitulé « *Post Office reform, its importance and practicability* », de faire payer l'expéditeur-riche au prix réduit de 1 penny (*Penny postage*). Rowland Hill présenta ainsi l'invention du timbre-poste à la Reine Victoria d'Angleterre, qui lui donna l'autorisation d'imprimer les timbres-poste. Quant à James Chalmers, il proposa que le timbre devrait porter un cachet encre de l'administration des postes, pour éviter toute réutilisation.

Face à l'opposition de l'Administration postale, qui ne prenait en considération que le manque à gagner initial pour la poste, sans tenir compte des effets stimulants cette réforme sur le développement du commerce de l'institution, la proposition de Rowland Hill mit trois ans à aboutir. Dès le 1^{er} mai 1840, ce dernier fit émettre officiellement le premier timbre-poste, le « *Penny black* » (le Penny noir), à l'effigie de la reine Victoria, dessiné par Henry Corbould, ainsi que la première enveloppe de port payé, dessinée par Mulready. Cette réforme entra alors en vigueur le 6

mai 1840, six jours après la mise à la disposition du public de ce premier timbre. Rowland Hill fut anobli par la Reine par la suite.

Ce changement de « port payé d'avance », avec un abaissement considérable du prix de transport, entraîna un accroissement instantané du volume des correspondances, chaque année de plus en plus important.

Ce succès, immédiat dans son pays de création, fut imité dans le reste du monde, et beaucoup de pays émirent à leur tour des timbres postaux, dont les premiers furent :

- 1843 : les Cantons suisses de Zurich et de Genève, le Brésil ;
- 1845 : le Cantons de Bâle ;
- 1847 : les États-Unis d'Amérique, l'île Maurice ;
- 1849 : la France, la Belgique, la Bavière ;
- 1850 : l'Espagne ;
- 1851 : le Canada ;
- 1853 : Le Cap, le Chili, le Portugal ;
- 1857 : l'URSS ;
- 1859 : la Colombie ;
- 1871 : le Japon ;
- 1878 : la Chine.



Le « penny black », premier timbre émis, le 6 mai 1840, en Angleterre

¹ Rowland Hill (1795-1879) est une personnalité importante de l'histoire postale pour avoir instauré en 1839 la Réforme postale qui bouleversa les régimes postaux européens. Il est enterré au cimetière de Highgate à Londres.

² James Chalmers (1782-1853) était un libraire et imprimeur écossais natif d'Arbroath. Il est considéré comme faisant partie des précurseurs de l'invention du timbre postal.

Parties, formes et matières du timbre-poste

De nombreuses illustrations furent utilisées pour orner les timbres-poste. À chaque événement important, des timbres commémoratifs virent le jour, ce qui intéressait énormément les collectionneur·euse·s de timbres.

Aujourd'hui, le timbre-poste, également appelé timbre postal, est un morceau de papier imprimé, généralement enduit d'un adhésif, qui, apposé sur un courrier, sert à indiquer que l'expéditeur·trice a payé l'affranchissement. La collection et l'étude des timbres postaux et fiscaux sont appelées philatélie. Les timbres sont un marché très précieux et populaire pour les collectionneur·euse·s.

Les parties principales du timbre-poste sont le sujet de l'image, le pays d'origine, la valeur, l'année d'émission et la dentelure.

La forme admise du timbre-poste est généralement un petit rectangle de papier. Cependant, les formes et les dimensions ont fait l'objet d'une réglementation au Congrès de Rio de Janeiro en 1979. Les dimensions horizontales ou verticales ne doivent pas être inférieures à 15mm, ni supérieures à 50mm. Les formes carrées, rectangulaires ou triangulaires sont recommandées. Aujourd'hui, les timbres-poste se trouvent sous des formes diverses et variées, voire fantaisistes. On en trouve des ronds, en losange ou en triangle, dans de nombreux pays comme Monaco, Burundi, Costa Rica, Russie, Mongolie, Mozambique, Pologne, etc. Généralement, ces timbres postaux ne sont que très peu utilisés pour affranchir un courrier,

et sont donc très recherchés par les philatélistes. Le timbre-poste rond connaît un véritable succès depuis les années 1990, développé par un effet de mode.

Par le sujet traité, la langue, la couleur et le graphisme, le timbre-poste est le reflet d'un pays d'émission, l'expression de son histoire. Dans un souci de compréhension universelle, le nom des pays doit figurer en caractères latins et les valeurs en chiffres arabes, à côté éventuellement d'autres caractères.

Il existe beaucoup de timbres postaux fantaisistes, comme les timbres parfumés au chocolat en Suisse, les timbres en argent aux Pays-Bas, ou encore les timbres en forme de ballon de rugby en France ou de balle de golf au Canada. Les autres pays les plus actifs dans ce domaine sont la Sierra Leone, les îles Tonga et le royaume du Bhoutan. Le premier timbre-poste en couleurs fut édité en Suisse, dans le canton de Bâle, en 1845. Plusieurs pays adoptèrent cette révolution du timbre-poste, tels que le Brésil, les États-Unis, la France, la Belgique, le Canada, etc.

Si la majorité des timbres est imprimée sur papier, la matière a aussi varié au fil des années. On recense aujourd'hui des timbres en plastique, en bois, en soie, en métal, en or, en carton, etc. Généralement, ces timbres postaux sont très recherchés par les philatélistes et ne sont que très peu utilisés pour affranchir un courrier. Mais ces matières sont inappropriées à l'utilisation et la conservation, en raison de leur oxydation ou du conditionnement.



Timbre rond de la poste aérienne du Royaume du Burundi



Timbre triangulaire de la poste de la République de Mongolie

Les types d'émissions de timbres-poste

Il faut distinguer trois types d'émissions : les émissions de timbres à usage courant, les émissions de timbres commémoratifs, et les émissions particulières.

Les émissions à usage courant servent à l'affranchissement du courrier ordinaire. Ils font donc l'objet de tirages considérables et ne sont pas fréquemment renouvelés. Ils sont généralement émis à l'effigie d'un-e souverain-ne, d'un-e chef-fe État, d'un homme ou d'une femme célèbre. Ils peuvent aussi représenter des domaines spécifiques : monuments, paysages, fleurs, animaux, arts, sciences, politique, sports, etc.

Les timbres commémoratifs illustrent un personnage ou un événement de manière ponctuelle. Ils apparurent en 1892 aux États-Unis et dans plusieurs États d'Amérique latine à l'occasion de la célébration du Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Ils sont depuis lors adoptés par les autres États. On les qualifie souvent de « timbres de collection ». Par exemple, dans les pays chrétiens, les timbres de Noël commémorent la naissance de Jésus. La Poste émet plusieurs timbres commémoratifs pour célébrer les grands événements, les grandes dates marquant l'histoire du pays. Ils ont une vocation de célébration et un devoir de mémoire plus qu'un but commercial.

Les émissions particulières répondent à des besoins très divers : expéditions de colis postaux, envois de journaux, courriers par avion, etc. Les timbres avec surtaxe sont collectés par La Poste au profit d'une organisation caritative (Croix-Rouge, Croissant-Rouge, etc.). Beaucoup de pays émettent ces timbres en fin d'année.

Les procédés d'impressions



Transfert de la gravure et sa multiplication sur la virole. Atelier de clicherie taille-douce, Imprimerie des Timbres-poste et Valeurs Fiduciaires, Boulazac, vers 1990

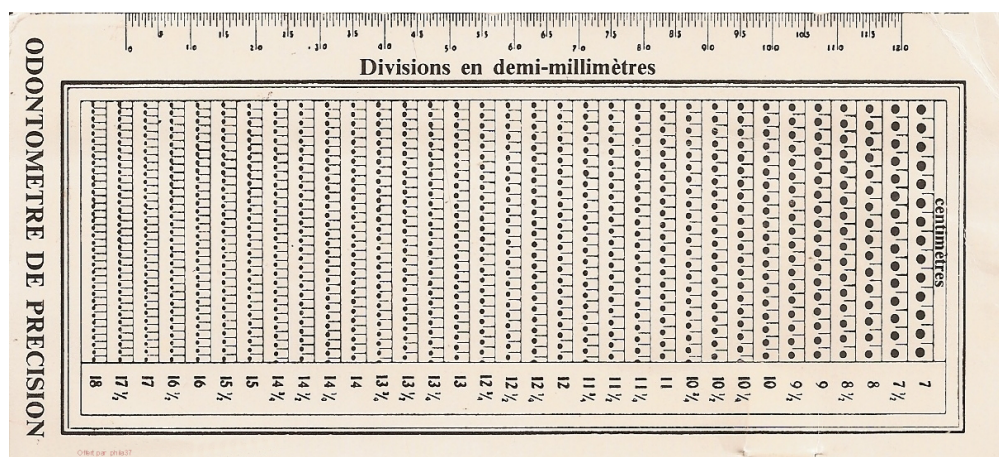
Les timbres-poste sont imprimés selon différents procédés d'impressions. Les techniques les plus courantes que l'on retrouve sur le marché sont :

- la gravure, ou « taille-douce », qui donne des impressions d'une grande finesse, avec des empreintes en creux et au verso un relief très léger. Ces creux sont laissés sur papier par la pression exercée par la presse lors du tirage ;
- la typographie, qui présente des caractères et des formes en relief, ainsi que l'art et la manière d'utiliser les différents types de caractères dans un but esthétique et pratique. La valeur ou le prix du timbre est indiqué au moyen d'une unité, et dépend selon la priorité, le format, la destination et le poids de l'envoi ;
- la lithographie, qui offre une impression sans relief, et la photogravure qui ressemble au final à une photographie.
- l'offset (de l'anglais *to set off*, qui signifie « reporter »), qui est un procédé d'impression amélioré de son ancêtre, la lithographie.

Le timbre-poste peut revêtir aussi plusieurs autres dimensions :

- les images sont un élément de la vitrine et le reflet des réalités sociales, politiques et économiques d'une époque ;
- la texture du papier, avec des surfaces glacées et brillantes, ou avec une apparence de granit, et même un papier dit « de sécurité » traversé par un fil de soie, destiné à combattre la fraude ;
- la couleur du papier, qui est généralement blanche, et sa gomme au verso, à l'état neuf, qui est une matière adhésive permettant de le coller en l'humectant.

La dentelure des timbres-poste



Exemple d'un odontomètre

La dentelure est un système de perforation permettant de séparer rapidement et proprement les timbres-poste. C'est un système qui a été généralisé à partir de 1850, par opposition aux timbres découpés aux ciseaux : les timbres non dentelés.

À partir des années 1850, les administrations postales cherchaient des moyens de séparation plus pratiques et plus rapides.

La perforation mécanique des timbres fut effectuée, de façon officielle, d'abord en Grande-Bretagne en 1854, sur des machines conçues par Henry Acher. En France, l'administration postale fut lente à décider de perforer ses timbres. Les premiers timbres-poste dentelés apparurent en août 1862. La Belgique suivit en mars 1863.

La dentelure consiste à enlever des petits ronds successifs de papier entre les timbres. Ce système mécanique se fait de façon régulière dans les marges séparant les timbres. La séparation se fait en tirant et en déchirant les espaces de papier intermédiaires. Lorsque les timbres sont détachés, ils semblent présenter des « dents », d'où le nom de « dentelure ».

La mesure des dentelures est très importante pour les philatélistes, étant parfois la seule façon d'identifier les timbres rares. Cette mesure peut se faire notamment avec un odontomètre, qui est un instrument initialement en carton ou plastique, aujourd'hui également disponible en version électronique.

Les timbres spéciaux

La surimpression des timbres

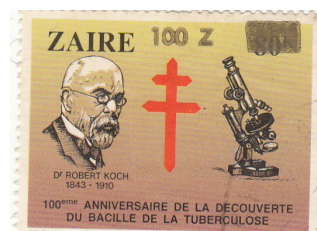
La surimpression de timbres consiste en une ou plusieurs modifications ajoutées à un timbre, notamment les chiffres ou les lettres.

On en dénombre plusieurs types :

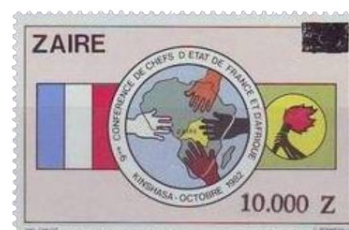
- les surimpressions tarifaires : les plus courantes, elles changent la valeur du timbre lors d'une modification de son tarif ;
- les surimpressions commémoratives : ce sont des timbres imprimés lors d'événements commémoratifs, ou lors de leurs anniversaires ;
- les surimpressions historiques : elles changent la valeur d'un timbre face à un changement de l'histoire d'un pays, de sa politique ou autres ;
- les surimpressions coloniales : c'est l'accession à l'indépendance d'un pays qui entraîne un changement de nom du pays ;
- les surimpressions de sécurité : elles sont utilisées comme mesures de sécurité en cas d'utilisation abusive et vol de stocks de timbres ;
- les surimpressions provisoires ou transitoires : elles sont produites pour une utilisation temporaire durant une situation de crise politique ou économique, jusqu'à ce que les timbres soient à nouveau imprimés normalement par le service postal.



Timbre représentant le Roi Léopold I^{er} et la carte d'Afrique, émis le 13 décembre 1980 lors d'une émission sur le 150^{ème} Anniversaire de la Belgique (1830-1980)



Timbre émis le 21 février 1983 lors d'une émission célébrant le Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose par Robert Koch



Timbre émis le 8 octobre 1982 pour une émission sur la 9^{ème} Conférence des Chefs d'États de France-Afrique à Kinshasa

L'impression timbre sur timbre

Un timbre sur timbre est un timbre-poste sur lequel figure un ancien timbre, présenté en petit format. Ce genre de timbre est souvent émis lors de commémorations des anciennes émissions d'un pays, particulièrement celle du premier timbre, le Penny Black. Les timbres de promotion de la philatélie sont aussi souvent des timbres sur timbre. Ils constituent un thème important en philatélie pour la reproduction des timbres anciens ou rares.

La collection de timbre est un véritable marché pour les initié-e-s.



Timbre imprimé au Zaïre vers 1986 pour le Centenaire de La Poste du Zaïre



Timbre imprimé au Zaïre vers 1986 pour le 1^{er} timbre de l'État Indépendant du Congo

Les timbres les plus rares du monde

Depuis l'apparition du premier timbre, le Penny Black, le timbre est devenu un des objets les plus désirés des collectionneur-euse-s. Les timbres de collection constituent un véritable marché, donc le prix est influencé par la rareté et la qualité de la conservation.

Le timbre considéré le plus rare du monde serait le « *One cent magenta de Guyane britannique* », émis en 1856 en Guyane britannique, et vendu aux enchères à New York en deux minutes, à 9.500.000 dollars.

Le précédent record datait de 1996, quand un timbre suédois de 1855 avait été vendu pour un peu plus de 2 millions de dollars.

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la collection de timbres, de plis d'enveloppes et d'empreintes postales se nommait couramment la « *timbrologie* ». C'est à partir du 15 novembre 1864, dans l'ouvrage *Le Collectionneur de timbre-poste* de Gustave Herpin, que le terme « *philatélie* » est adopté pour la pratique de collection de timbres postaux. Ce terme vient du grec *philo* (ami) et *telos* (taxe), et a été préféré à un emploi international à celui de « *timbrologie* » en raison de sa meilleure adaptation, et du fait de ses racines grecques.

La philatélie



Collection de timbres français

La philatélie est l'étude et l'art de collectionner des timbres-poste et des articles connexes, comme les timbres fiscaux et les colis postaux. C'est un hobby passionnant qui nous ouvre une petite fenêtre sur son pays ou sur le monde. Comme nous le verrons dans ce livre, les timbres nous font découvrir des personnages, des événements, des lieux, des arts... Les amateur·rice·s collectionneur·euse·s sont très nombreux·euses, surtout en Occident.

Le timbre-poste nous montre des images, des figures, qui embrassent presque tous les domaines de la vie. Il ne constitue pas seulement un moyen d'affranchissement, mais aussi :

- un support de communication visuel et un ambassadeur de la culture d'un pays à l'étranger, retraçant l'histoire d'un pays ;
- une vignette adhésive émise dans chaque pays par l'administration postale, qui nous facilite les échanges des lettres et autres documents à l'intérieur du pays et à l'étranger ;
- un instrument de fiscalité (timbre fiscal) ;
- un vecteur de tous les systèmes de représentation des événements du pays : régime politique, période trouble ou stable, transformation économique ou sociale, richesses nationales, etc....
- de manière consciente ou inconsciente, c'est la représentation que l'on peut se faire d'une nation, de son histoire, de sa géographie, de ses ressources et des personnages qui lui ont donné vie.

Malheureusement, le timbre-poste est mal connu

des historien-ne-s, qui l'utilisent de préférence dans les manuels scolaires comme une illustration, et non comme un document historique à part entière. Indiscutablement, les timbres-poste ont des vertus pédagogiques et les thèmes qu'ils abordent sont nombreux : images des événements historiques, commémorations, paysages, hommes ou femmes célèbres, sciences, faune, flore, etc...

Les collectionneur-euse-s se spécialisent parfois dans certains types de timbres-poste : neufs, oblitérés, sur enveloppe, spécialisés pour colis postaux, ceux de la poste aérienne, ceux par pays, par thème, par époque, ceux en blocs-feuillets, etc...

En République Démocratique du Congo, il existe depuis longtemps le service de la philatélie, chargé d'émettre les timbres-poste. Malheureusement, la majorité des Congolais-es ne sait pas l'importance de la philatélie, autrement que comme l'instrument qu'ils utilisent pour envoyer ou recevoir une lettre.

Généralement lorsqu'il veut envoyer un document, le-la Congolais-e se présente au service postal, s'acquitte des droits pour l'envoi et rentre chez ellui. Iel ne s'intéresse pas à connaître l'importance du timbre-poste, qui est pourtant important pour sa propre instruction et sa culture.

L'exposition philatélique est un événement et un

L'exposition philatélique et l'oblitération

endroit où des timbres vont être exposés au public par les collectionneur·euse·s. C'est également l'occasion pour les philatélistes d'échanger, d'acheter ou de vendre des timbres. La rareté et la qualité de la conservation sont deux éléments clés influençant les prix des timbres.

On peut aussi y tenir une conférence. Une exposition peut être organisée dans un cadre local ou régional par des clubs ou des fédérations de philatélistes. Les bourses et salons sont des grandes expositions nationales et internationales qui attirent des milliers de visiteur·euse·s.

L'oblitération consiste en l'effacement, le fait de faire disparaître. L'invention du timbre mobile de port-payé, en 1840, a entraîné la nécessité de l'annuler chaque fois qu'il affranchissait une lettre. C'est l'action d'oblitérer, d'imprimer avec un cachet sur un timbre-poste pour signifier l'unique utilisation, comme on dit : « *le cachet de la poste faisant foi* ». Car l'annulation du droit d'usage de tout timbre utilisé conditionnait le bon fonctionnement de la réforme postale de 1840 à l'origine de la naissance du Penny Black : il importait que le timbre-poste, destiné à prouver le paiement du port par l'expéditeur·rice, ne soit pas utilisable une seconde fois.

Pour autant, les anciennes marques postales n'ont pas disparu et ont désormais été utilisées conjointement avec l'annulation, pour indiquer le nom du bureau et la date de départ.

L'avenir du timbre-poste

À ce début du XXI^{ème} siècle, en Occident, ¼ du courrier que reçoit un-e particulier-ère n'est pas affranchi par des timbres, mais plutôt par des affranchissements mécaniques, des lettres en « *port payé* » ou en « *compte avec la poste* ». C'est essentiellement du courrier d'entreprise ou du courrier administratif.

Quant au courrier privé, il n'est affranchi le plus souvent qu'avec des timbres dits « courants ». Le timbre-poste, et avec lui la philatélie, sont en train de disparaître, remplacés par l'électronisation du courrier, via une messagerie électronique, qui est l'ensemble du système qui permet la transmission des courriers électronique. Elle respecte des règles normalisées afin d'autoriser le dépôt de courriels dans la boîte aux lettres électronique d'un-e destinataire choisi par l'émetteur-ric. Un courrier électronique (e-mail, mail ou courriel) est un message écrit envoyé électroniquement via un réseau informatique. Toute cette informatisation de la communication, avec le téléphone, le fax et le courrier électronique, contribue à faire disparaître la lettre « classique », la lettre familiale ou la lettre d'affaire, que l'on rédige avec soin.

On peut regretter, comme disent les sociologues, la disparition programmée du lien écrit, réfléchi, nécessitant une attention à l'orthographe, la lettre intime dont on garde précieusement le message littéraire, destinée à être lu en public ou à circuler dans un cercle d'intimes. C'est un véritable cérémonial social qui a ses règles et ses coutumes, comme le choix du papier ou de l'enveloppe. Les amoureux-euses de la Belle Époque utilisaient par exemple des enveloppes décorées dites « *valentines* », et l'emplacement du timbre répondait à une codification secrète. Ces moments importants de la vie quotidienne deviennent de plus en plus rares.

Avec le déclin du courrier (irréremédiatement remplacé par l'e-mail, WhatsApp, Messenger, et autres moyens de communication électronique), la demande pour les timbres a faibli depuis les années 1980, au point de perdre sa valeur.

CONGO BELGE

A PAYER

15

TE BETALE



La période coloniale

Du 26 février 1885 au 30 juin 1960



CHAPITRE 1

Historique de la Société Congolaise de Poste et Télécommunication

Le transport du courrier entre la RDC et la Belgique avait commencé quelques années avant la création de l'État Indépendant du Congo. En effet, en novembre 1876, Léopold II convoqua une conférence géographique internationale, qui créa l'Association Internationale Africaine (AIA). En 1877, l'association envoya une expédition à l'est du pays, puis poursuivit l'exploration, sous l'investigation du Roi, à partir de l'ouest, avec notamment l'aide de Stanley, qui fonda des stations de relais entre la côte atlantique et Stanley-Pool. En 1878, le Comité d'Études du Haut-Congo, à but purement commercial, est créé. En 1882, les deux associations se lient pour devenir l'Association Internationale du Congo (AIC).

En 1884, un employé de l'Association Internationale exerça, d'abord à Vivi, puis à Isangila, et enfin à Manianga, la fonction de magasinier. À ce titre, il avait des porteur-euse-s congolais-es à sa disposition chargé-e-s de transporter le courrier, d'une part en direction de Banana pour y être embarqué vers l'Europe, et d'autre part vers l'intérieur du pays. Pour ne pas faire d'erreur lors du triage des lettres, il avait imaginé de revêtir deux cachets rectangulaires de sa fabrication, sur le pourtour les inscriptions « *Association Internationale du Congo - Service postale* », et au centre « *Homeward* » (vers la maison) pour le courrier destiné à l'Europe, ou « *Inland* » (pays de l'intérieur) pour le courrier destiné au pays congolais.

Les étiquettes ainsi formées étaient alors de couleurs gris-vert ou bleu-vert pour l'intérieur du pays, et brune ou chamois pour l'étranger. Ces cachets n'avaient aucun caractère officiel et aucun pouvoir d'affranchissement, et ne signifiaient pas que le port de la lettre avait été payé. C'était seulement à l'initiative de ce magasinier.

Les premières lettres d'avant 1886 en provenance du Congo belge étaient affranchies au moyen de timbres-poste étrangers, et portaient une oblitération de Banana. Le courrier était confié aux bateaux portugais faisant escale à Banana, localité où les Portugais-es tentaient de s'installer.

L'Acte Général de Berlin du 26 février 1885 reconnu à l'Association Internationale du Congo le statut d'État souverain. Le roi des Belges fut proclamé, souverain de ce nouvel État qui prit le nom d'État Indépendant du Congo (EIC).

L'organisation d'un service postal s'imposa dans ce nouvel État dès la pénétration européenne. L'Acte général de la Conférence de Berlin du 26 février 1885 stipule que la Convention postale universelle s'appliquerait aux territoires du bassin conventionnel du nouvel État Indépendant du Congo.

La création du Service postale de l'État Indépendant du Congo

L'histoire du service postal en République Démocratique du Congo est particulièrement riche, car elle témoigne de nombreuses émissions. Mais ces dernières étaient interrompues par les pillages de 1991 et 1993, et les années d'instabilités politiques. Ce n'est qu'en 2002 qu'il y eut restructuration du Service postale et de nouvelles émissions de timbres-poste.

Le décret-loi du 16 septembre 1885 du roi Léopold II porta création du Service postale de l'État Indépendant du Congo. Par ce décret, il promulgua l'adhésion du nouvel État à l'Union postale universelle à partir du 1^{er} janvier 1886. Ce décret créait et organisait le service des postes de l'État Indépendant du Congo et l'adhésion du nouvel État à l'Union postale universelle à partir du début de l'année 1886.

Dès le 18 septembre 1885, les trois premiers bureaux de poste furent créés au Bas Congo dans les stations de Banana, Boma et Vivi. Au terme de l'EIC, en 1908, 36 bureaux de poste ont été créés et étaient opérationnels, à savoir :

- Banana, créé le 18 septembre 1885, en charge du courrier d'outre-mer par la côte occidentale (Perception) ;
- Boma, créé le 18 septembre 1885, devenu un office d'échange à partir du 1^{er} juin 1891 (Perception) ;
- Vivi, créé le 18 septembre 1885, supprimé le 18 mai 1886 et transféré à Matadi, créé en 1886, devenu le 1^{er} mars 1891 chargé du courrier d'outre-mer (Perception) ;
- Léopoldville, créé le 1^{er} mai 1889, devenu un office d'échange (Sous Perception) ;
- N'Zobe, créé le 1^{er} juillet 1889, devenu La poste de Zobe le 1^{er} avril 1898, et supprimé le 30 juillet 1898 (Sous Perception) ;
- Albertville, créé le 1^{er} juillet 1896, transféré à N'Toa le 22 juillet 1896 (Sous Perception) ;
- Basoko, créé le 1^{er} juillet 1896 (Sous Perception) ;
- Bumba, créé le 1^{er} juillet 1896 (Sous Perception) ;
- Cataractes, créé le 1^{er} juillet 896, appelé plus tard Lukunga (Sous Perception) ;
- Coquilhatville, créé le 1^{er} juillet 1896 (Sous Perception) ;
- Nouvelle Anvers, créé le 1^{er} juillet 1896 (Sous Perception) ;
- Nyangwe, créé le 1^{er} juillet 1896 (Sous Perception) ;
- Popokabaka, créé le 1^{er} juillet 1896, transféré à Tumbu Mani le 25 novembre 1896 et supprimé le 28 octobre 1905 ;
- Sankuru-Lusambo, créé le 1^{er} juillet 1898, devenu Lusambo le 22 juillet 1899 (Sous Perception) ;
- Stanley Falls, créé le 1^{er} juillet 1896, devenu Stanleyville le 15 juillet 1898 (Sous Perception) ;
- Lukungu, créé le 25 novembre 1896, devenu Tumba et supprimé le 28 octobre 1905 (Sous Perception) ;
- Ibembo, créé le 31 mars 1897, transféré à Buta le 15 septembre 1907 (Sous Perception) ;
- Banzyville, créé le 25 janvier 1898, transféré à Libenge le 15 septembre 1898 (Sous Perception) ;
- Bena-Bendi, créé le 18 juin 1898, transféré à Basongo le 1^{er} juin 1901 puis à Dima le 1^{er} février 1909 (Sous Perception) ;
- Luali, créé le 30 juillet 1898 (Sous Perception) ;
- Umangi, créé le 2 août 1899, transféré à Lisala le 1^{er} janvier 1905 (Sous Perception) ;
- Pweto, créé le 8 juillet 1902 (Sous perception) ;
- Banza-Boma, créé le 29 novembre 1902, supprimé le 28 octobre 1905 (Sous Perception) ;
- Dungu, créé le 1^{er} juillet 1903, chargé du courrier de l'enclave de Lado (Sous Perception) ;
- Chutes François Joseph, créé le 15 juillet 1904, supprimée le 28 octobre 1905 (Sous Perception) ;
- Basankusu, créé le 1^{er} février 1905 (Sous Perception) ;
- Thysville, créé le 15 octobre 1905 (Sous Perception) ;
- Beni créé, le 1^{er} janvier 1906 puis devenu Avakubi le 1^{er} août 1908 (Sous Perception) ;
- Inongo, créé le 1^{er} janvier 1906 (Sous Perception) ;
- Uvira, créé le 1^{er} janvier 1906 (Sous Perception) ;

- Irebu, créé le 1^{er} février 1906 (Sous Perception) ;
- Lukafu, créé le 1^{er} juillet 1908 (Sous Perception) ;
- Musofi, créé le 1^{er} juillet 1908 (Sous Perception) ;
- Pania-Mutombo, créé le 1^{er} juillet 1908 (Sous Perception) ;
- Kinshasa, créé le 1^{er} décembre 1908 (Sous Perception).

La première série de timbres-poste fut émise le 1^{er} janvier 1886, et la deuxième série les 20 octobre 1887, 1^{er} mars 1889, 15 mai 1889, 1^{er} décembre 1889, 1^{er} janvier 1891, 25 octobre 1892, et 15 novembre 1894.

D'autres timbres-poste de ces deux séries étaient émis avec des surcharges pour servir sur les colis-postaux dans l'État indépendant du Congo. Ces deux premières séries de timbres-poste portent l'effigie de Léopold II.

La création de nouveaux centres administratifs, commerciaux ou industriels favorisa l'ouverture de nouveaux bureaux. Il en existait 379 au moment de l'Indépendance en 1960. Le service postal était bien servi par le réseau des voies de communication naturelle des biefs navigables du fleuve, sur 2.800 km, supplée par les voies ferrées, là où le fleuve est coupé de chutes et de rapides. Le chemin de fer Matadi-Léopoldville fut inauguré en 1898. Ceux du Katanga, reliés au réseau rhodésien au sud, se prolongent au Nord, de Kamina à Kindu.

De nombreuses voies secondaires, constituées en grande partie par des rivières navigables, desservent la plupart des centres situés en dehors de l'artère principale. Le chemin de Kabalo à Albertville (Kalemie) relie celle-ci au lac Tanganyika, tandis que le chemin de fer de Port-Francqui à Bukama permet d'atteindre le Katanga par la voie du Kasai.

Des lignes vicinales, des routes pour automobiles, des transports par baleinières, par pirogues ou par porteur-euse-s sont aussi utilisé-e-s pour atteindre les postes les plus reculées de l'intérieur.

En 1960, le courrier est transporté par chemin de fer sur 5.174 km, par bateau sur 14.024 km, par avion sur 33.500 km de lignes intérieures, par automobiles sur 27.328 km de routes, par cyclistes sur 5.418 km, par pirogues et baleinières sur 535 km.



Le déchargement des sacs postaux à Stanleyville. Chaque bateau-courrier en débarquait trois ou quatre cents qui doivent être distribués dans toute la région Nord-Est.

Suite à la création des Services des Postes et des Télécommunications, les fonctionnaires de l'Administration publique devaient s'attendre à la définition de la politique générale, l'élaboration des lois et des règlements, le contrôle de l'application des lois, la négociation et la signature des conventions, les arrangements ou les accords internationaux dans le domaine des Postes et des Télécommunications. Les services relevaient directement du Gouverneur Général et dépendaient de la Sixième Direction générale des Transports et Communications qui couvrait en son sein, entre autre, une Direction des postes et une Direction des télécommunications. Et toutes les employé-e-s des PTT (*Postes, Télégraphes et Téléphones*) avaient le même statut.

L'Administration dut se préoccuper dès le début de l'organisation des courriers internationaux. Jusqu'en 1908, seule la voie de la côte occidentale d'Afrique était utilisée pour l'échange des courriers avec l'Europe. Les bureaux de Banana et de Boma furent érigés en office d'échanges et mis en relation avec les bureaux de Bruxelles et d'Anvers.

En 1908, le premier bureau d'échange pour l'expédition et la réception des correspondances par la voie de l'Afrique du Sud fut installé au poste frontière de Musofi. En 1909, le chemin de fer pénétra au Katanga et des bureaux de poste furent établis à Sakania et à Elisabethville.

En 1910, un bureau de poste d'échange frontalier fut installé à Kuesi, dans l'Ituri, pour la transmission et la réception du courrier via Mombasa. Ce bureau a ensuite été transféré à Kasenyi sur le lac Albert. Un autre bureau d'échange a été créé à Aba, au nord,

pour assurer les relations postales par la voie du Nil. Enfin, l'achèvement du chemin de fer du Tanganyika a permis d'organiser un service de courriers directs entre l'Europe et Albertville.

Vers 1930, les relations postales internationales du Congo belge se trouvaient ainsi assurées par cinq voies différentes :

- par la côte occidentale ou voie nationale via Anvers, Banana, Boma, et Matadi ;
- par l'Afrique du Sud via Southampton, Cap Town, Sakania, et Élisabethville ;
- par le territoire du Tanganyika via Marseille, Dar-es-Salam, et Alberville ;
- par l'Uganda, via Marseille, Mombasa, et Kiseny ;
- par la voie du Nil, via Marseille, l'Égypte, le Soudan et Aba.

Le développement des services de navigation, des voies ferrées et du réseau routier n'avait pas cessé d'améliorer les communications postales au Congo belge. Mais le plus grand progrès a été marqué par les transports aériens. Grâce à l'initiative du roi Albert I^{er}, les Belges furent les premiers colonisateurs à les organiser dans les régions tropicales. Les premiers essais eurent lieu début 1920 sur le parcours Léopoldville-Stanleyville, au moyen d'hydravions. La même année, un service postal aérien fut organisé sur cette ligne.

L'expérience démontra la possibilité d'exploiter commercialement des services d'aviation au Congo belge. Cette mission fut confiée à la SABENA (Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne, créée le 23 mai 1923).

La liaison entre le Bas-Congo et le Katanga était le premier objectif. Une première section, entre Léopoldville et Luebo, fut mise en service au début de 1925, et deux ans plus tard la ligne entière Boma-Élisabethville, couvrant 2.275 km, était inaugurée. Des lignes secondaires furent mises en exploitation par la suite, et le service postal tira le plus grand profit de toutes ces voies aériennes.

Cependant, l'acheminement par paquebots du courrier d'Europe restait relativement lent et l'on songea à créer une ligne aérienne entre la métropole et la colonie.

Le 23 mai 1930 fut signée à Bruxelles la Convention Belgique-France-Congo belge-Madagascar, et le 23 février 1935 Messieurs Cocquyt, Schoonbroodt et Maupertuis, à bord de l'avion Edmond Thieffry de la SABENA, inaugurèrent la liaison postale régulière

Bruxelles-Léopoldville, sur une distance de 7.700 km, qu'ils parcoururent en 5 jours et demi. À partir du 15 novembre 1935, la ligne intercontinentale fut prolongée jusqu'à Élisabethville sur 1.900 km, se poursuivant jusqu'à Madagascar par un service français Élisabethville-Tananarive.

De 1886 à 1887, la poste congolaise se limitait au service des correspondances ordinaires. Mais, au fil des années, son activité s'est étendue successivement à différents services, tels que :

- le 1^{er} septembre 1893, les lettres recommandées, les colis-postaux ordinaires et assurés ;
- le 1^{er} septembre 1893), les mandats-poste ;
- en 1919, les lettres et boîtes avec valeurs déclarées ;
- le 1^{er} septembre 1919, les express postaux ;
- le 1^{er} juillet 1928, les petits paquets recommandés ;

- et le 1^{er} mars 1930, les chèques et les virements postaux.

Un service de dépêches spéciales, fonctionnant depuis 1915, donnait aux particuliers installés dans une localité dépourvue de bureau de poste le moyen d'expédier et de recevoir leurs correspondances sans l'intervention des personnes étrangères à l'Administration des Postes.¹

Le courrier était transporté par tous les moyens de transport disponibles à l'époque, et plus particulièrement par les bateaux qui sillonnaient le fleuve, puis par le chemin de fer Matadi-Léopoldville. Jusqu'en 1908, tout le courrier venant d'Europe arrivait au Congo belge par la côte ouest via Boma, jusqu'à ce que le premier office d'échange destiné à recevoir la correspondance par la voie de l'Afrique du Sud fut installé à Musofi, où les courriers arrivés au terminal du chemin de fer rhodésien étaient acheminés par porteur-euse-s. Le service des postes s'occupait plus particulièrement des mouvements de la correspondance et des colis postaux, et plus accessoirement des mandats postes, car ce sont les envois depuis ou vers l'Europe qui étaient les plus importants. Au terme de l'EIC, la correspondance en service interne était réalisée pour une somme approximative de 120.000 Fr, et celle en service international pour une somme de 1.000.000 Fr. Quant au mouvement des colis postaux, il correspondait respectivement à 2.500 Fr et à 9.000 Fr.

¹ « Service Postal au Congo », dans *Congo belge*. URL : <http://www.congoposte.be/serposcog.htm>

Quelques premiers bureaux de Poste de l'État Indépendant du Congo et du Congo belge



Bureau de poste de Banana en 1885



Deuxième bureau de Poste de Léopoldville 1918



Premier bureau de poste de Léopoldville en 1889



Bureau de poste d'Albertville en 1925



Bureau de poste de Boma en 1891



Bureau de poste d'Élisabethville en 1930



Bureau de Poste de Stanleyville en 1955

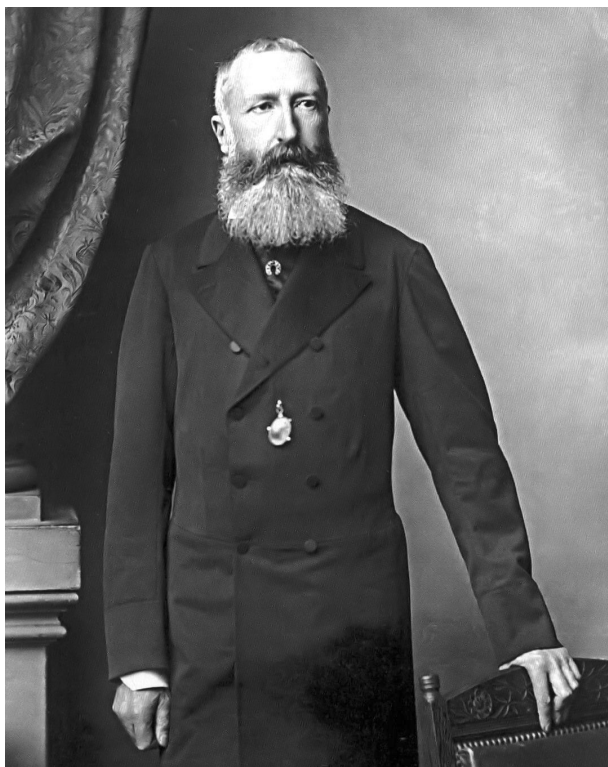


Troisième hôtel de poste de Kinshasa en 1951

L'État Indépendant du Congo

Le règne du Roi Léopold II

Du 23 février 1885 au 18 octobre 1908



© D.R.

La Conférence de Berlin se déroula du 15 novembre 1884 au 26 février 1885. Léopold II devient chef de l'État indépendant du Congo. Les Belges voyaient d'un mauvais œil les ambitions du Roi. Le 30 avril 1885, il prit le titre de souverain de l'État indépendant du Congo, alors colonie privée, qui vécut pendant vingt-trois ans. En 1908, il céda le pays à l'État belge, qui devint une possession coloniale belge. Léopold II mourut le 17 décembre 1909.

Les trois premières séries de timbres-poste et des surcharges pour servir sur les colis postaux dans l'État Indépendant du Congo étaient émises en janvier 1886, octobre 1887 et novembre 1894. Le Roi Léopold II figure sur les deux premières séries.

La série d'émission de timbres du 1^{er} janvier 1886 concernant l'effigie de Léopold II, de profil gauche

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	1 ^{er} janvier 1886	31 décembre 1900	Typographie	15	Effigie du Roi Léopold II, de profil gauche



Couleur : Vert
Valeur : 5 centimes
Tirage : 90.000 ex.



Couleur : Rose rouge
Valeur : 10 centimes
Tirage : 120.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 25 centimes
Tirage : 30.000 ex.



Couleur : Vert réséda
Valeur : 50 centimes
Tirage : 60.000 ex.



Couleur : Lilas
Valeur : 5 francs
Tirage : 4.800 ex.

Annotation :

Pendant plus de 20 ans, Léopold II lutta pour que la Belgique prenne sa place parmi les grandes puissances coloniales d'Europe. À diverses reprises, il échafauda de nombreux projets : l'achat d'une province en Argentine, de Bornéo aux Pays-Bas, des Philippines à l'Espagne, ou l'établissement des colonies en Chine, au Vietnam, ou sur les îles de l'océan Pacifique, en particulier aux Fidji. Quand, dans les années 1860, les explorateurs focalisèrent leur attention sur l'Afrique, Léopold envisagea de coloniser le Mozambique sur la côte orientale, le Sénégal sur la côte nord-occidentale, et l'EIC au centre. Mais aucun de ces projets ne put être mené à terme. Le gouvernement belge, résistant à toutes ces suggestions, voyait l'acquisition d'une colonie comme une perte d'argent, qui n'était pas compensée en retour.

Le 12 septembre 1876, Léopold II réunit à Bruxelles une Conférence internationale de géographie réunissant des savants et des explorateurs. Les participants décidèrent de créer l'Association Internationale Africaine (AIA), à buts scientifiques et humanitaires. Ses premiers objectifs étaient la répression de la traite des noirs et l'ouverture de l'Afrique au commerce international. Elle organisa cinq expéditions au bord du lac Tanganyika.

Léopold II se mit alors en rapport avec Stanley, journaliste et explorateur britannique dont le pays d'origine avait refusé ses découvertes. Ce dernier accepta la proposition le 25 novembre 1878. De leur collaboration naquit le CEHC (Comité d'Études du Haut-Congo, à but commercial). Il fallut deux ans pour traverser les Monts de Cristal avec cinq petits bateaux à vapeur au-delà des cataractes du Bas-Congo. L'annexion du territoire pu alors commencer : plus de 500 traités furent signés avec des chefs indigènes, ce qui permit à Stanley de disposer de documents à présenter aux grandes puissances, le chargeant ainsi d'entreprendre une seconde exploration dans le bassin de l'État indépendant du Congo.

La série d'émission de timbres concernant l'effigie du Roi Léopold II, de face trois quarts droite

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	20 octobre 1887	31 décembre 1900	Typographie	15	Effigie du Roi Léopold II, de trois-quarts droite
	1 ^{er} mars 1889				
	15 mai 1889				
	1 ^{er} décembre 1889				
	1 ^{er} janvier 1891				
15 novembre 1894					



Couleur : Brun
 Valeur : 50 centimes
 Tirage : 200.000 ex.
 Émission : 20 octobre 1887

Annotation :

Léopold II devint Chef de l'État Indépendant du Congo le 23 février 1885. En 1908, il céda le Congo à l'État belge, et mourut le 17 décembre 1909. Mais il n'avait jamais visité le Congo¹.



Couleur : Lilas
 Valeur : 5 francs
 Tirage : 10.950 ex.
 Émission : 20 octobre 1887



Couleur : Rose-rouge
 Valeur : 10 centimes
 Tirage : 200.000 ex.
 Émission : 1^{er} décembre 1889



Couleur : Vert
 Valeur : 5 centimes
 Tirage : 400.000 ex.
 Émission : 15 mai 1889



Couleur : Ocre-jaune
 Valeur : 10 francs
 Tirage : 3.000 ex.
 Émission : 1^{er} janvier 1891



Couleur : Bleu
 Valeur : 25 centimes
 Tirage : 300.000 ex.
 Émission : 1^{er} mars 1889



Couleur : Olive
 Valeur : 50 francs
 Tirage : 90.000 ex.
 Émission : 15 novembre 1894

¹ ROEGIERS Patrick, *La Spectaculaire Histoire des rois des Belges*, Paris, Perrin, 2007.

La série d'émission de timbres avec des images de paysages et de scènes de la vie congolaise

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Paysages	21 novembre 1896 4 mai 1898 25 mai 1900	31 juillet 1909	Taille-douce	14-15	Paysages mettant en valeur l'État Indépendant du Congo



Couleur : Carmin
Valeur : 1 franc
Tirage : 275.000 ex.
Taille : 34 x 22 mm
Émission : 25 novembre 1894
Description : Chasse à l'éléphant

Annotation :

Cette troisième série d'émission de timbres-poste de l'État Indépendant du Congo était émise à partir de 1894. Ils représentent le port de Matadi, la lutte contre l'esclavage, le premier chemin de fer, la navigation sur le fleuve Congo et des scènes de la vie locale au Congo.



Couleur : Ocre
Valeur : 15 centimes
Tirage : 944.000 ex.
Taille : 24 x 31 mm
Émission : 21 novembre 1896
Description : Palmier à huile



Couleur : Vert-bleu
Valeur : 40 centimes
Tirage : 236.000 ex.
Taille : 31 x 24 mm
Émission : 21 novembre 1896
Description : Embarcation indigène



Couleur : Vert
Valeur : 5 centimes
Tirage : 900.000 ex.
Taille : 31 x 24 mm
Émission : 25 mai 1900
Description : Création du port Matadi



Couleur : Vermillon
Valeur : 3,50 francs
Tirage : 23.200 ex.
Émission : 4 mai 1898
Description : Village indigène



Couleur : Bleu
Valeur : 25 centimes
Tirage : 382.000 ex.
Taille : 31 x 24 mm
Émission : 25 mai 1900
Description : Chute de Zongo



Couleur : Vert
Valeur : 10 francs
Tirage : 58.000 ex.
Émission : 4 mai 1898
Description : Bateau à vapeur Baron Dhanis sur le fleuve Congo



Couleur : Olive
Valeur : 50 centimes
Tirage : 594.000 ex.
Taille : 31 x 24 mm
Émission : 25 mai 1900
Description : Rivière M'Pozo

Le Congo belge

Du 18 octobre 1918 au 30 juin 1960

Au début des années 1900, une campagne internationale fut menée par les Britanniques qui faisaient état de mauvais traitements de la population indigène, dans le travail forcé dans la récolte du caoutchouc. Une commission d'enquête internationale composée d'un Belge, d'un Italien et d'un Suisse fut instaurée et rendit son rapport en 1905. Elle y dénonçait les abus commis par ses agents¹, ainsi que leur gravité. Les populations vivant dans les régions caoutchoutières étaient astreintes à un travail forcé intensif, souvent inhumain.

Le Roi Léopold II, dont l'intention avait toujours été de léguer l'EIC à la Belgique, fit sa démarche le 15 novembre 1908. La Belgique l'accepta avec quelques hésitations. En effet, au Parlement belge, 56 % seulement des députés approuvèrent l'annexion.

Après la mort de Léopold de Belgique en 1869, qui était l'unique fils de Léopold II, et conformément à l'article 85 de la Constitution interdisant à ses filles de monter sur le trône, c'est son neveu Albert, prince de Belgique, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, qui devint héritier de la couronne belge, et troisième roi des Belges, le 23 décembre 1909, sous le nom d'Albert I^{er}.

La Belgique annexa l'État Indépendant du Congo à titre de colonie, qui devint le Congo belge, un territoire de 2.350.000 km², soit plus de quatre-vingts fois celui de la Belgique. Un nouveau ministère fut créé pour gérer ce grand pays. Une constitution coloniale, la Charte coloniale, fut rédigée et le ministre de colonie fut assisté par un Conseil colonial. Dans la colonie, un gouverneur général fut chargé de l'exécution des décisions prises à Bruxelles. Le Congo belge fut divisé administrativement en provinces, districts et régions. En Belgique, des écoles coloniales préparèrent les fonctionnaires à la vie de la brousse².

¹ Il fallait pousser la production au maximum. Lorsqu'un village se montrait récalcitrant, des agents de l'État pouvaient recourir aux forces armées pour mener contre lui une expédition punitive et pouvaient infliger des peines aux indigènes : coups de fouet (la chicotte), mains coupées ou prises en otage. Ces agents de l'État Indépendant du Congo étaient payés et touchaient des primes proportionnelles aux quantités récoltées.

² DEPESTER Hubert, *Les pionniers belges au Congo*, Tamines, Duculot-Roulin, 1932.

³ ROEGIERS Patrick, *La Spectaculaire Histoire des rois des Belges*, Paris, Perrin, 2007.

Le règne du Roi Albert I^{er}

Du 23 décembre 1909 au 17 février 1934



Le roi Albert I^{er}

Albert, le futur roi chevalier, effectua un voyage au Congo belge en 1909, quelques mois à peine après que l'État belge eut pris la responsabilité de l'ancien État Indépendant du Congo³. Il fut le premier membre de la famille royale à se rendre au Congo belge. Il voyagea par bateau jusqu'en Afrique du Sud, et quitta Le Cap le 20 avril, bouclant son périple trois mois plus tard, le 27 juillet. Au Congo belge, le prince Albert voyagea avec un haut fonctionnaire de la colonie, un aide de camp, un valet de chambre et un médecin. Il circulait en train, à vélo, à pied, en bateau, à cheval et à pirogues, dont une est exposée au musée de Tervuren.

À son retour en Belgique, le prince critiqua alors son oncle Léopold II, sans le nommer directement, même s'il le félicitait de la qualité des chemins de fer, meilleurs au Katanga qu'en Rhodésie, mais grâce « à la corvée » imposée par l'État Indépendant du Congo.

La série d'émission de premiers timbres bilingues (français-néerlandais) concernant les cours d'eau et les paysages locaux de l'État indépendant du Congo

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Paysages	1 ^{er} février 1910 15 septembre 1910 1 ^{er} décembre 1910 1 ^{er} octobre 1915	31 mars 1916	Taille-douce	14-15	Vues et scènes de la vie congolaise



Couleur : Vert
Valeur : 5 centimes
Tirage : 390.000 ex.
Émission : 1^{er} février 1910
Description : Création du port de Matadi



Couleur : Carmin
Valeur : 10 centimes
Tirage : 375.000 ex.
Émission : 1^{er} février 1910
Description : Chutes de Boma à Stanley-Falls



Couleur : Ocre
Valeur : 15 centimes
Tirage : 305.000 ex.
Émission : 1^{er} février 1910
Description : Palmier à huile, ou éléïs de Guinée, dont on tire des noix à huile



Couleur : Bleu
Valeur : 25 centimes
Tirage : 290.000 ex.
Émission : 1^{er} février 1910
Description : Chute de Zongo de la rivière Inkisi



Couleur : Olive
Valeur : 50 centimes
Tirage : 245.000 ex.
Émission : 15 septembre 1910
Description : Pont de chemin de fer sur la rivière M'Pozo



Couleur : Carmin
Valeur : 5 francs
Tirage : 90.000 ex.
Émission : 15 septembre 1910
Description : Chef Bangala en costume national

Annotation :

Les timbres-poste bilingues de l'État Indépendant du Congo ont été émis à partir de 1894. C'était une initiative du ministre des chemins de fer, des postes et du télégraphe, Jules Vandenberghe, qui a également introduit les mentions bilingues sur les timbres belges.



Couleur : Vert
Valeur : 10 francs
Tirage : 85.000 ex.
Émission : 1^{er} décembre 1910
Description : Bateau à vapeur Baron Dhanis sur le fleuve Congo



Couleur : Vert
Valeur : 15 centimes
Tirage : 180.000 ex.
Émission : 1^{er} octobre 1915
Description : Palmier à huile, dont on tire des noix à huile



Couleur : Brun carmine
Valeur : 40 centimes
Tirage : 85.000 ex.
Émission : 1^{er} octobre 1915
Description : Embarcation indigène



Couleur : Ocre
Valeur : 5 francs
Tirage : 75.000 ex.
Émission : 1^{er} octobre 1915
Description : Chef Bangala en costume national

La série d'émission de timbres sur la poste aérienne survolant des paysages congolais

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Aviation	1 ^{er} juillet 1921 2 avril 1930	31 décembre 1950	Taille-douce	12	Paysages survolés par un avion



Couleur : Orangé
Valeur : 50 centimes
Tirage : 960.000 ex.
Taille : 39 x 24 mm
Émission : 1^{er} juillet 1920
Description : Survol d'un kraal¹



Couleur : Violet
Valeur : 1 franc
Tirage : 875.000 ex.
Taille : 39 x 24 mm
Émission : 1^{er} juillet 1920
Description : Survol d'un kraal



Couleur : Bleu
Valeur : 2 francs
Tirage : 715.000 ex.
Taille : 39 x 24 mm
Émission : 1^{er} juillet 1920
Description : Survol de pirogues



Couleur : Vert
Valeur : 5 francs
Tirage : 240.000 ex.
Taille : 24 x 39 mm
Émission : 1^{er} juillet 1920
Description : Survol d'une ferme



Couleur : Brun
Valeur : 15 francs
Tirage : 95.000 ex.
Taille : 39 x 24 mm
Émission : 2 avril 1930
Description : Survol d'un village



Couleur : Lilas
Valeur : 30 francs
Tirage : 92.000 ex.
Taille : 39 x 24 mm
Émission : 2 avril 1930
Description : Survol de porteurs

Annotation :

La poste aérienne, ou l'aéropostale, était une division de l'administration postale chargée du transport du courrier par voie aérienne. Ce mode de transport a fait succès entre les deux guerres mondiales en Europe et en Afrique. Mais ce moyen d'expédition était plus coûteux et nécessitait des vignettes et des timbres-poste.

Les pionniers français ont pour noms Mermoz, Saint-Exupéry, Guillaumet et Nargués, et font aujourd'hui figure de héros.

C'est en 1919 que le Roi Albert I^{er} finança l'expédition qui devait organiser l'aviation congolaise, sous le nom de *Ligne aérienne Roi Albert*. (L.A.R.A). Les organisateurs achetèrent à la France une dizaine d'hydravions. La L.A.R.A était dirigée par le commandant Ch. Michaux, assisté des frères Orta, les chefs de secteurs.

Des timbres spéciaux, dits timbres-avion, avaient été émis par le Ministère des Colonies pour être apposés sur la correspondance transportée par avion. Si ces timbres ont reçu une valeur légale par l'arrêté ministériel du 2 août 1921, ils furent mis en vente depuis le 1^{er} juillet 1920 dans les bureaux de poste du Congo belge, et à partir du 22 juillet de la même année dans les principaux bureaux en Belgique.

¹ Un kraal (mot afrikaans du portugais curral, signifiant « enclos à bétail ») était au départ un hameau de forme circulaire avec une structure sociale stricte. Les kraals existaient principalement en Afrique australe. Ils étaient généralement entourés d'un rempart d'épines en forme de palissade. De nos jours, le terme kraal ne désigne plus que l'enclos à bétail qui se trouvait autrefois au milieu du hameau. On le trouve néanmoins parfois encore dans les noms de lieux en Afrique du Sud.

La série d'émission de timbres du 9 juillet 1923 sur les timbres-taxé

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Timbre-taxé	9 juillet 1923	31 décembre 1950	Taille-douce	12	Chiffres dans un cercle blanc



Couleur : Brun
Valeur : 5 centimes
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 23 x 20 mm



Couleur : Carmin
Valeur : 10 centimes
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 23 x 20 mm



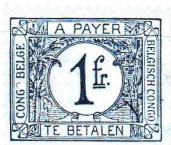
Couleur : Violet
Valeur : 15 centimes
Tirage : 200.000 ex.



Taille : 23 x 20 mm
Couleur : Bleu
Valeur : 50 centimes
Tirage : 100.000 ex.



Taille : 23 x 20 mm
Couleur : Vert
Valeur : 30 centimes
Tirage : 100.000 ex.



Taille : 23 x 20 mm
Couleur : Bleu gris
Valeur : 1 franc
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 23 x 20 mm

Annotation :

Un timbre-taxé est un timbre qui matérialise l'affranchissement d'un colis vers sa destination. La création du timbre-taxé est la conséquence de l'instauration du timbre-poste. D'après les administrations postales, son succès est dû au fait que le prix est payé avant le transport du colis.

La série d'émission de timbres sur les arts et métiers des autochtones du Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Société	1 ^{er} février 1923 1 ^{er} septembre 1923 24 mai 1924 19 janvier 1925	31 décembre 1932	Taille-douce	12	Arts et métiers traditionnels du Congo



Couleur : Vert
Valeur : 10 centimes
Tirage : 1.900.00 ex.
Taille : 26,5 x 25 mm
Émission : 1^{er} février 1923
Description : Coiffure de femme Baluba



Couleur : Brun
Valeur : 15 centimes
Tirage : 1.850.00 ex.
Taille : 26,5 x 25 mm
Émission : 1^{er} février 1923
Description : Femme Babuende



Couleur : Brun-rouge
Valeur : 25 centimes
Tirage : 1.750.00 ex.
Taille : 26,5 x 25 mm
Émission : 1^{er} février 1923
Description : Vannerie artisanale



Couleur : Jaune
Valeur : 5 centimes
Tirage : 1.750.00 ex.
Taille : 26,5 x 25 mm
Émission : 1^{er} septembre 1923
Description : Coiffure Ubangi



Couleur : Rouge
Valeur : 75 centimes
Tirage : 640.00 ex.
Taille : 29 x 25 mm
Émission : 1^{er} septembre 1923
Description : Tissage artisanale

Annotation :

Au début du XX^{ème} siècle, les métiers traditionnels commencent à intéresser les occidentaux. La fabrication d'outils ou d'autres objets utilitaires se fait à la main. Pour l'homme et la femme blanche, ce sont des objets d'art. L'intérêt pour ces objets traditionnels africains s'est alors lentement imposé dans les musées et les galeries d'art, et ils apparaissent dans des publications, des billets de banque, des timbres, etc.

En vue de la protection des arts et métiers indigènes au Congo belge, le gouvernement colonial belge avait témoigné son vif intérêt pour diverses manifestations culturelles. C'est ainsi que dans la métropole, ainsi qu'à Léopoldville, fut créée une Association Sans But Lucratif (ASBL), « *Les Amis de l'art indigène* », placée sous la présidence d'honneur de Mr le Gouverneur Général de la colonie, et dont la mission était d'étudier cet art indigène et de chercher tout ce qui pouvait contribuer à sa sauvegarde, sa conservation, sa rénovation et son progrès. Elle contribua à l'établissement d'ateliers spécialisés, à la création de musées locaux au Congo belge, à la participation aux expositions universelles.

Dans les années 1920-1930, les critiques artistiques et littéraires ont joué un rôle actif dans la promotion de « l'art colonial », de même que dans la promotion du nouvel art congolais. La Commission pour la protection des arts et métiers indigènes (COPAMI) fut créée le 23 janvier 1935 par le ministère des Colonies. D'une part, elle étudiait et recherchait tout ce qui pouvait contribuer à la sauvegarde, la conservation, la rénovation et les progrès des arts et métiers « indigènes » et fit part de ses propositions au ministère des Colonies. D'autre part, elle possédait un



Couleur : Brun
Valeur : 1 franc
Tirage : 290.00 ex.
Taille : 29 x 25 mm
Émission : 1^{er} septembre 1923
Description : Vannerie artisanale



Couleur : Olive
Valeur : 20 centimes
Tirage : 1.100.000 ex.
Taille : 26,5 x 25 mm
Émission : 24 mai 1924
Description : Coiffure Ubangi



Couleur : Brun
Valeur : 3 francs
Tirage : 275.00 ex.
Taille : 29 x 25 mm
Émission : 24 mai 1924
Description : Travail du caoutchouc



Couleur : Olive
Valeur : 30 centimes
Tirage : 315.00 ex.
Émission : 19 janvier 1925
Description : Sculpteur de bois



Couleur : Violet
Valeur : 40 centimes
Tirage : 700.00 ex.
Émission : 19 janvier 1925
Description : Coiffure Ubangi

pouvoir consultatif sur les questions que ce dernier lui soumettait. Ses membres étaient choisis parmi les ethnographes, les fonctionnaires et les artistes. La COPAMI s'occupait principalement d'organiser des inventaires des arts oraux avec des enregistrements réalisés par des ethnographes, des linguistes qui mettaient en avant la littérature orale. L'action de la COPAMI fut soutenue par l'Association des Arts indigènes, installé à Léopoldville et Élisabethville (Lubumbashi)¹.

¹ BOUTTIAUX Anne-Marie, *Afrique : musées et patrimoines pour quel public ?*, Éditions Karthala, 2007.

La série d'émission de timbres du 30 juin 1928 sur Henry Morton Stanley

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Personnalité	30 juin 1928	30 juin 1938	Taille-douce	14	Effigie de Sir Henry Morton Stanley



Couleur : Carmin
Valeur : 5 centimes
Tirage : 1.123.800 ex.



Couleur : Vermillon
Valeur : 20 centimes
Tirage : 2.034.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 35 centimes
Tirage : 2.018.500 ex.



Couleur : Brun-rouge
Valeur : 40 centimes
Tirage : 2.020.700 ex.



Couleur : Brun gris
Valeur : 60 centimes
Tirage : 2.015.900 ex.

Annotation :

Journaliste correspondant de guerre, la réputation de Henry Morton Stanley est bien connue de tous. En 1869, le rédacteur en chef du *New York Herald* l'envoya en Afrique équatoriale, avec pour mission de retrouver David Livingstone, parti à la recherche de la source du Nil et porté disparu depuis 1866. Mais c'est seulement en 1870, un an après, que Henry Morton Stanley se livra à cette mission. Au départ de Zanzibar, en janvier 1871, il rejoignit les rives du lac Tanganyika, en Tanzanie, dernière destination connue de Livingstone. Là, à Ujiji, le 10 novembre 1871, il le retrouva malade et à court de vivres.

Après cette expédition couronnée de succès, malgré la mort de Livingstone en 1873, Stanley poursuivit ses explorations en Afrique équatoriale. Pour une expédition financée par le *Daily Telegraph* et le *New York Herald*, il partit de Zanzibar en 1874 avec plus de 230 personnes, porteurs et soldats, dans un bateau de treize mètres en pièces détachées, le « Lady Alice ». Il traversa l'Afrique d'est en ouest, mais cela se solda avec une expédition décimée. Stanley était le dernier des quatre Européens encore vivants, et seulement 115 des compagnons africains parvinrent à la côte atlantique en août 1877. Cependant, l'exploration du bassin du Congo belge par Henry Morton Stanley venait d'effacer l'une des dernières « *terra incognita* » (terre inconnue).

Lorsque Stanley revint en Europe en janvier 1878, il se consacra pleinement à l'écriture de son livre d'expédition. Souhaitant avant tout faire cadeau du territoire qu'il avait découvert à son pays natal, il rejeta la demande belge de créer un État dans le bassin du Congo belge. Mais l'Angleterre ne voulant pas de sa conquête, il revint sur sa décision et alla à Bruxelles, sous l'invitation du Roi, pour signer un contrat avec le Comité d'Études du Haut-Congo le 10 décembre 1878.

Ils passèrent ainsi un accord pour cinq ans, faisant de Stanley le représentant officiel du Roi dans la colonie belge. Ce



Couleur : Rose carminé
Valeur : 1 franc
Tirage : 5.000.000 ex.



Couleur : Ardoise
Valeur : 1,60 francs
Tirage : 1.019.200 ex.



Couleur : Brun
Valeur : 2 francs
Tirage : 565.000 ex.



Couleur : Prune
Valeur : 2,75 francs
Tirage : 2.203.800 ex.



Couleur : Carmin
Valeur : 3,50 francs
Tirage : 1.123.800 ex.



Couleur : Bleu nuit
Valeur : 5 francs
Tirage : 525.300 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 10 francs
Tirage : 500.300 ex.

contrat visa à confier à l'explorateur des tâches importantes, telles que de créer trois postes entre le Haut-Congo et le Stanley-Pool, étudier les possibilités commerciales offertes, et examiner l'opportunité d'une étude sur place du bassin du Congo belge et de ses ressources.

En juin 1879, la première expédition organisée par le Comité belge prit un départ, et arriva en juillet à l'embouchure du fleuve Congo. Elle était commandée par Henry Morton Stanley, accompagné d'une équipe d'officiers belges. Les résultats furent rapides : en trois ans, trente postes furent fondés (dont parmi eux Léopoldville), une route fut tracée, et à dos ou sur la tête d'hommes étaient transportés, en pièce détachées, les premiers steamers, qui furent lancés sur le bief navigable du fleuve. En même temps, l'exploration du pays s'organisait, et des traités furent signés avec les chefs coutumiers.

Le 6 juin 1884, fatigué et souffrant, Stanley rentra en Europe, après avoir remis son commandement à son remplaçant, Sir Winton. Après cinq années de collaboration, les routes de Stanley et de Léopold II se séparèrent de manière officielle, Stanley demeurant cependant à la solde du roi¹.

Avec les intérêts des nations européennes en Afrique, la Conférence de Berlin, qui eut lieu le du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, définit le partage de l'Afrique découpée en zones d'influence et les règles officielles de la colonisation. Stanley participa à cette conférence organisée par Bismarck. Le pays fut attribué comme possession personnelle à Léopold II, dans le but d'en assurer le développement. Après avoir déjoué les prétentions portugaises sur l'embouchure du fleuve, il fit reconnaître la validité des traités passés avec les chefs autochtones et signe, au nom de l'Association, des conventions internationales avec la France et l'Allemagne. Enfin, le 22 avril 1884, pour la première fois, une grande puissance, en l'occurrence les États-Unis, reconnaît officiellement l'Association Internationale du Congo comme un État souverain. La réalisation du projet de créer un État souverain allait s'accélérer grâce au remplacement du CEHC pour des raisons financières, et Léopold II l'avait remplacé par un autre instrument, plus souple : l'État Indépendant du Congo.



Couleur : Lilas
Valeur : 20 francs
Tirage : 258.000 ex.

¹ STANLEY Dorothy, *Autobiographie de Henry Morton Stanley, publiée par sa femme*, tome I : 1843-1862, tome II : 1862-1904.

La série d'émission de timbres du 16 janvier 1930, concernant les soins donnés aux autochtones par Caritas International Belgique

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Organisation	16 janvier 1930	31 décembre 1931	Taille-douce	11 ^{1/2}	Émission semi-postale sur les soins donnés aux autochtones



Couleur : Orangé
 Valeur : 10 centimes + 5 centimes
 Tirage : 402.500 ex.
 Description : Prise de poids d'un enfant



Couleur : Vert
 Valeur : 35 centimes + 15 centimes
 Tirage : 402.500 ex.
 Description : Hôpital de Caritas



Couleur : Violet
 Valeur : 60 centimes + 30 centimes
 Tirage : 402.500 ex.
 Description : Hôpital de Caritas



Couleur : Carmin
 Valeur : 1 franc + 50 centimes
 Tirage : 402.500 ex.
 Description : Service dispensaire



Couleur : Bleu
 Valeur : 1,75 franc + 75 centimes
 Tirage : 402.500 ex.
 Description : Zone de convalescence



Couleur : Lit de vin
 Valeur : 3,50 francs + 1,50 francs
 Tirage : 225.000 ex.
 Description : Bain d'un nourrisson

Annotation :

Caritas International Belgique est le chaînon belge d'un réseau mondial de 165 organisations d'inspiration chrétienne. Caritas International Belgique est une ONG qui apporte de l'aide matérielle aux populations vulnérables, victimes de violences, de catastrophes et de pauvreté dans leur propre pays ou en fuite. Elle opte résolument pour les plus pauvres, développe ses propres projets, soutient ceux du réseau Caritas et travaille en collaboration avec les réseaux locaux, nationaux et internationaux. Ces organisations travaillent ensemble dans 200 pays et régions dans l'aide d'urgence, le développement et la promotion de la paix. En Belgique, elle accompagne les demandeur-euse-s d'asile et les migrant-e-s.

Caritas est un mot latin qui signifie « charité, amour ». L'organisation de la charité par l'Église a débuté au Moyen-âge avec les premières communautés chrétiennes. L'aide humanitaire aux populations congolaises avait commencé depuis la période coloniale. Présente en République Démocratique du Congo depuis 1960, Caritas International met en œuvre des projets d'urgence et de réhabilitation ainsi que des programmes de développement durable¹.



Couleur : Brun
 Valeur : 5 francs + 2,50 francs
 Tirage : 225.000 ex.
 Description : Chambre d'hôpital



Couleur : Gris
 Valeur : 10 francs + 5 francs
 Tirage : 147.500 ex.
 Description : Etudiant-e-s formé-e-s par Caritas

¹ Site de Caritas International.be. URL : <https://www.caritasinternational.be/fr/>

La série d'émission de timbres sur les peuples et villages indigènes du Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Société	15 septembre 1931 1 ^{er} avril 1932	31 août 1942	Taille-douce	11 ^{1/2}	Indigènes, animaux et paysages



Couleur : Brun
Valeur : 1,25 francs
Tirage : 1.533.150 ex.
Émission : 15 septembre 1931
Description : Chef Mangbetu



Couleur : Noir et blanc
Valeur : 10 centimes
Tirage : 1.990.850 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Rivière Sankuru



Couleur : Gris
Valeur : 15 centimes
Tirage : 2.884.575 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Kraal du Kivu



Couleur : Lit de vin
Valeur : 20 centimes
Tirage : 1.838.175 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Rapides du Sankuru



Couleur : Bleu
Valeur : 25 centimes
Tirage : 3.546.150 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Village de Uele



Couleur : Vert
Valeur : 40 centimes
Tirage : 1.305.300 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Joueurs de flûte Batetela



Couleur : Violet
Valeur : 50 centimes
Tirage : 3.992.850 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Musiciens de Mayindombe



Couleur : Marron
Valeur : 60 centimes
Tirage : 1.250.850 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Batteurs Batetela

Annotation :

La géographie des régions du Congo belge traversées par les colons avaient montré une diversité des paysages et des peuples. L'intérêt des recherches sur leurs traditions et coutumes s'est accrue lors du premier contact avec les autochtones.



Couleur : Rouge
Valeur : 75 centimes
Tirage : 1.533.150 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Femme Mangbetu



Couleur : Orange
Valeur : 1 franc
Tirage : 3.416.175 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Éléphant africain domestique



Couleur : Outremer
Valeur : 2 francs
Tirage : 2.865.750 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Village Mondimbi



Couleur : Violet
Valeur : 4 francs
Tirage : 1.048.500 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Port de pirogues à Stanleyville



Couleur : Violet
Valeur : 5 francs
Tirage : 721.125 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Préparation de la farine de manioc



Couleur : Orange
Valeur : 10 francs
Tirage : 418.450 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Chef Baluba



Couleur : Sépia
Valeur : 20 francs
Tirage : 286.425 ex.
Émission : 1^{er} avril 1932
Description : Jeune femme d'Irumu

La série d'émission de timbres sur un nouveau type d'élevage d'animaux

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	15 novembre 1925 1 ^{er} février 1927 5 novembre 1937	31 août 1932 31 août 1942	Taille-douce	11 ^{1/2}	Protection d'animaux sauvages



Couleur : Violet
Valeur : 45 centimes
Tirage : 375.000 ex.
Émission : 1^{er} février 1927
Description : Élevage de vaches



Couleur : Carmin
Valeur : 60 centimes
Tirage : 780.000 ex.
Émission : 15 novembre 1925
Description : Élevage de vaches



Couleur : Bleu
Valeur : 3,25 francs
Tirage : 1.916.025 ex.
Émission : 5 novembre 1937
Description : Okapi Johnstoni

Annotation :

La protection ou la domestication de certains animaux sauvages avait commencé au pays dès le début de la colonisation belge. Plusieurs raisons avaient motivé la protection animale dans les parcs animaliers, notamment la préexistence des réserves de chasse, la protection d'animaux contre les destructions inconsidérées et l'exploration scientifique.

La série d'émission de timbres du 22 janvier 1934 sur la poste aérienne ou l'aéropostal entre la Belgique et le Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Aviation	22 janvier 1934	31 décembre 1950	Taille-douce	13 ^{1/2} x 14	La poste aérienne, ou l'aéropostale et les paysages survolés par ses avions



Couleur : Olive
Valeur : 50 centimes
Tirage : 250.000 ex.



Couleur : Rouge
Valeur : 1 franc
Tirage : 250.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 2.000.000 ex.



Couleur : Brun rouge
Valeur : 3 francs
Tirage : 1.000.000 ex.



Couleur : Brun jaune
Valeur : 5 francs
Tirage : 250.000 ex.

Annotation :

La poste aérienne, ou l'aéropostale, entre la Belgique et le Congo belge, mais aussi entre Léopoldville et les villes de provinces, était une ligne aérienne consacrée au service de la poste, mais aussi au transport de passager-ère-s. Rêvé par Pierre-Georges Latécoère, ce projet se réalisa au fil des années 1920, sous l'impulsion de Marcel Bouilloux-Lafont. C'est en 1919 que le Roi Albert finança l'expédition qui devait organiser l'aviation congolaise, sous le nom de *Ligne aérienne Roi Albert* (L.A.RA). Elle était dirigée par le commandant Ch. Michaux, assisté des frères Orta.

Le service régulier débuta le 1^{er} juillet 1920 entre Kinshasa et Gombe, et fut prolongé jusqu'à Lisala le 1^{er} mars 1921 et jusqu'à Stanleyville le 1^{er} juillet de la même année. Ce service régulier fonctionna jusqu'au 7 juin 1922. Le SNETA (Syndicat National d'Étude des Transports Aériens) estima que l'objectif était atteint et que l'on pouvait créer une ligne aérienne commerciale gérée par la SABENA (Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne, en voie de constitution).

Les correspondances et les colis postaux étaient transportés par avion selon certaines conditions, notamment l'affranchissement au tarif ordinaire en timbres-poste du Congo belge, la taxe supplémentaire de 30 centimes représentée en timbres-poste de la Colonie pour le service d'express, la taxe spéciale de 2,50 francs par poids de 20 grammes ou fraction de 20 grammes, à représenter en timbres-aviation.

Les correspondances pouvaient être soumises à la recommandation et faire l'objet d'une demande d'avis de réception moyennant paiement des taxes spéciales prévues pour ces opérations. Les envois confiés à la poste aérienne



Couleur : Bleu
Valeur : 4,50 francs
Tirage : 500.000 ex.



Couleur : Orange
Valeur : 30 francs
Tirage : 100.000 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 50 francs
Tirage : 100.000 ex.

devaient porter la mention apparente « PAR AVION » et autant que possible être remis au guichet d'un bureau de poste. La remise à domicile de ces correspondances s'effectuait par porteur spécial dans toutes les localités où le service de distribution à domicile fonctionnait.¹

Développée au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'aviation postale doit beaucoup au courage de ses premiers pilotes, véritables pionniers de l'aviation. En effet, dans les années 1920, chaque vol était une aventure risquée, qui pouvait être fatale. Edmond Thieffry par exemple, l'un des pionniers de la ligne, disparu le 11 avril 1929 dans l'est du Congo belge après avoir réalisé plusieurs exploits.

¹ « Poste aérienne », dans *Congo belge*.
URL : <http://www.congoposte.be/posteaerienne.htm>

L'émission de timbre du 7 mai 1934 concernant le deuil du Roi Albert I^{er}

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	7 mai 1934	31 décembre 1938	Taille-douce	11 ^{1/2}	Effigie du Roi Albert I ^{er}



Couleur : Noir
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 400.000 ex.

Annotation :

Né à Bruxelles le 8 avril 1875, Albert I^{er} était le neveu de Léopold II, et devint roi des Belges le 23 décembre 1909, après la mort de son oncle. Il visita le Congo belge en 1909, d'où rentra en Belgique par bateau. En 1928, il assista à l'inauguration du chemin de fer Élisabethville-Port-Franqui, accompagné de sa femme la Reine Élisabeth, qui créa après ce voyage le FOREAMI, le « Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes du Congo belge », le 9 octobre 1930. Son dernier voyage dans la colonie s'effectua en 1932, durant lequel il visita les admirables sanctuaires de la nature congolaise. Pour poursuivre l'œuvre de son oncle, d'importantes réformes sociales furent réalisées. En 1934, il créa l'Institut des Parcs nationaux, dont le Parc Albert I^{er} (Parc de Virunga). Passionné d'alpinisme, il fit plusieurs ascensions importantes, mais mourut le 17 février 1934, dans un accident d'escalade d'une montagne à Marche-les-Dames, en Wallonie.

¹ ROEGIERS Patrick, *La Spectaculaire Histoire des rois des Belges*, Paris, Perrin, 2007.

Le règne du Roi Léopold III

23 février 1934 – 16 juillet 1951



Le roi Léopold III

Le Roi Léopold III, fils du Roi Albert I^{er} et de la Reine Élisabeth en Bavière, est né le 3 novembre 1901 et mort le 25 septembre 1983. Quatrième roi des Belges, il a régné du 23 février 1934 au 16 juillet 1951.

Léopold III alla visiter la colonie en qualité de prince royal. Il y resta neuf mois en 1925. En 1933, il y retourna avec sa femme, la Reine Astrid.

Léopold III abdiqua le 16 juillet 1951, au terme d'une longue polémique et la longue crise nationale suscitée par son comportement controversé lors de la Seconde Guerre mondiale. Après la libération en 1944, son frère Charles devint le Prince régent de Belgique, du 20 septembre 1944 au 22 juillet 1950. Il manifesta lui aussi la même attention active aux problèmes de la colonie. En 1947, le prince régent visita Léopoldville et inaugura la création du Fonds de Bien-être Indigène (FBI). Il séjourna au Congo belge pendant deux mois et parcourut de vastes domaines, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux montagnes de l'est du pays¹.

¹ Léopold III, *Carnets de voyages, 1919-1983*, Bruxelles, Édition Racine, 2004.

La série d'émission de timbres du 15 août 1935 à l'occasion
du Centenaire de la dynastie belge (1830 - 1930),
et du Cinquantenaire de l'État Indépendant (1885 - 1935)

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chefs d'État, Anniversaire	15 août 1935	31 décembre 1938	Taille-douce	12 ^{1/2} x 12	Les quatre premiers rois des Belges



Couleur : Vert
Valeur : 50 centimes
Tirage : 500.000 ex.



Couleur : Carmin
Valeur : 1,25 francs
Tirage : 1.150.000 ex.



Couleur : Brun noir
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 200.000 ex.



Couleur : Orange
Valeur : 2,40 francs
Tirage : 250.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 2,50 francs
Tirage : 600.000 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 4 francs
Tirage : 500.000 ex.



Couleur : Brun
Valeur : 5 francs
Tirage : 1.500.000 ex.

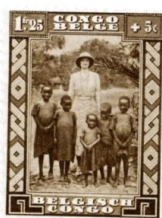
Annotation :

À l'occasion du Centenaire de la Belgique (1830-1930), la Poste du Congo belge avait commémoré cet événement en émettant, le 15 août 1935, une série de timbres-poste illustrant les effigies de quatre premiers rois de Belgique, dont le deuxième a été souverain de l'État Indépendant du Congo, et les deux autres du Congo belge.

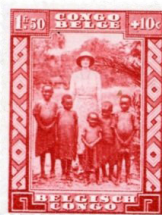
Les quatre premiers rois de la dynastie belge eurent chacun leur période de règne : le Roi Léopold II du 23 février 1885 au 23 décembre 1909, le Roi Albert I^{er} du 23 décembre 1909 au 17 février 1934, le Roi Léopold III et la régence de son frère Charles du 23 février 1934 au 22 juillet 1950.

La série d'émission de timbres du 29 août 1936 pour la commémoration de la Reine Astrid et la protection de l'enfance noire grâce au Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes du Congo belge (FOREAMI)

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Reine	29 août 1936	31 décembre 1937	Héliogravure	11 ^{1/2}	La reine Astrid entourée d'enfants congolais



Couleur : Sépia
 Valeur : 1,25 francs + 50 centimes
 Tirage : 507.400 ex.



Couleur : Carmin
 Valeur : 1,50 francs + 10 centimes
 Tirage : 521.600 ex.



Couleur : Bleu
 Valeur : 2,50 francs + 25 centimes
 Tirage : 322.600 ex.

Annotation :

La série de ces timbres nous présente la Reine Astrid, princesse de Suède et Reine des Belges de 1905 à 1935. En 1933, la Reine Astrid, en compagnie de son époux le Prince Léopold, effectua un voyage de trois mois au Congo belge. Elle mourut accidentellement en Suisse, en 1935. Ces timbres ont été émis au profit de la Ligue Nationale pour la Protection de l'Enfance Noire au Congo, en commémoration de la Reine Astrid et pour la protection de l'enfance noire grâce au Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes du Congo belge (FOREAMI).

Ce dernier fut créé par l'Arrêt du 9 octobre 1930, grâce au don du roi Albert 1^{er} et la Reine Élisabeth, ainsi qu'à une dotation nationale. Le couple royal s'intéressait activement aux activités médicales, et surtout à la lutte contre les grandes endémies tropicales. Par la création du FOREAMI, ils voulurent attirer l'attention sur les problèmes de santé publique du Congo belge.

Dès le début, le FOREAMI fut une entité autonome et disposait de ressources propres pour réaliser sa mission, qui était principalement la lutte contre les endémies et épidémies, à laquelle s'ajoutait une action médicale et sociale en vue de la protection de la femme enceinte, des jeunes mères et des nourrissons. Les premiers efforts étaient dirigés vers le district du Bas-Congo, considéré en 1935 comme assaini, et le FOREAMI se tourna alors vers le Kwango, sur le plateau de Feshi.

À cet endroit sévissait une maladie de malnutrition, le Kwashiorkor. En 1952, considérant les bons résultats obtenus par le FOREAMI, le ministre des Colonies le chargea d'activités médico-sociales, afin de remplacer l'action médicale générale, poursuivie dans une région limitée, par une analyse et une classification des maladies sur tout le territoire de la Colonie. C'est ainsi que le FOREAMI et la FOPERDA (Fondation Père Damien), qui existait en Belgique depuis 1936 mais ne possédait aucun organe en Afrique, fusionnèrent en 1953. Le FOREAMI intégra donc une section Père Damien, qui visait l'organisation de la lutte générale contre la lèpre dans tout le Congo belge. À cela s'ajouta également en 1955 la section ORAMEI (Œuvre Reine Astrid pour la Mère et l'Enfant Indigènes), créée pour la direction et la coordination des œuvres destinées à protéger la mère et l'enfant indigène dans toute l'étendue des territoires belges d'outre-mer.

En 1957, le FOREAMI étendit le champ de ses opérations aux régions du Nord de l'Uele en créant la Section d'assistance médicale FOREAMI-Uele, où l'on signalait une situation démographique alarmante, et dont les activités démarrèrent le 1^{er} mai 1958 et s'étendirent progressivement dans toute la région jusqu'en 1960. Après l'indépendance du Congo belge, le FOREAMI devint un organisme de droit congolais, dont les activités seraient poursuivies avec l'intention du Gouvernement. On nomma donc un nouveau directeur-général le 1^{er} novembre 1961, on adopta le statut organique, et le siège du Fonds fut transféré à Léopoldville. Le bureau de Léopoldville devait fournir les moyens financiers pour que celui de Bruxelles puisse continuer de fonctionner, mais ce premier n'ayant jamais envoyé de fonds, le FOREAMI a cessé ses activités en 1962¹.

¹ P. GERARD, « L'œuvre du "FOREAMI" au Congo », *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge*, 1939.

La série d'émission de timbres sur l'exploration du Parc National Albert et les paysages des Parcs nationaux du Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Paysages	20 octobre 1937 15 mars 1938	31 décembre 1938 31 août 1942	Héliogravure	11 ^{1/2}	Paysages des Parcs Nationaux, d'après des photographies de G. F. de Witte



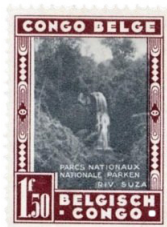
Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 4,50 francs
Tirage : 27.180 ex.
Émission : 20 octobre 1937
Description : Marécage herbeux près du camp de la Rwindi



Couleurs : Violet et noir
Valeur : 5 centimes
Tirage : 2.000.000 ex.
Émission : 15 mars 1938
Description : Rivière Molindi dans le parc national de Virunga



Couleurs : Rouge et sépia
Valeur : 90 centimes
Tirage : 500.000 ex.
Émission : 15 mars 1938
Description : Tshamugussa, forêt de bambous vers le volcan Musule



Couleurs : Bordeaux et noir
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 2.500.000 ex.
Émission : 15 mars 1938
Description : Kibga, au versant sud du volcan Visoke, au niveau de la rivière Suza, avec ses chutes et sa forêt de bambous

Annotation :

Le Parc National Albert (Parc national de Virunga) se trouve dans l'est de la République démocratique Congo au fond du Graben, fossé tectonique d'effondrement central entre des failles normales. En serré entre deux escarpements du Graben, il constitue un obstacle quasi infranchissable aux migrations des animaux. Au Sud, il est fermé par le lac Kivu et les montagnes du Ruanda, et s'étend au Nord, avec une longueur d'environ 300 km, une largeur variant de 20 à 50 km, et une superficie de 809.000 ha.

Il inclut quasiment toute la chaîne des volcans des monts Virunga, ainsi que la plaine de lave à l'ouest de la route de Goma à Rutshuru, le lac Edouard et ses plaines au sud, les plaines et forêts de la Semliki et le massif du Ruwenzori. C'est le seul parc recelant des gorilles et des okapis.¹

Neuf ans après sa création, la gestion du parc fut confiée à l'autorité de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB), créé par le décret du 26 novembre 1934, et se réalisa selon trois axes :

- la protection absolue des milieux naturels typiques (faune et flore) ;
- des études scientifiques de ces milieux et de leurs composants ;
- l'autorisation aux visiteur-euse-s à pénétrer dans ces sanctuaires, pour autant que leur circulation soit compatible avec les buts précédents.

¹ Congo belge et Ruanda-Urundi - Guide du voyageur - Info Congo, 1958, p.113



Couleurs : Olive et sépia
Valeur : 2,40 francs
Tirage : 500.000 ex.
Émission : 15 mars 1938
Description : Plaine du Lac Edouard, avec la rivière Rutshuru à Gwangwa, des faux dattiers et des hippopotames

Les études scientifiques commencèrent en septembre 1933. Gaston François de Witte (1897-1980), herpétologiste alors attaché au Musée du Congo Belge, fut chargé d'inventorier la faune et la flore du territoire qui représentait, à cette époque, la totalité du Parc National Albert, et qui en 1960 n'en constituait plus que la partie méridionale.



Couleurs : Bleu et noir
Valeur : 2,50 francs
Tirage : 1.000.000 ex.
Émission : 15 mars 1938
Description : Volcan Karisimbi, vue prise du versant Sud



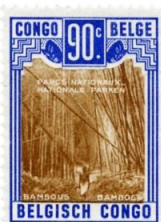
Couleurs : Vert et sépia
Valeur : 4,50 francs
Tirage : 1.000.000 ex.
Émission : 15 mars 1938
Description : Marécage herbeux près du camp de la Rwindi

La série d'émission de timbres du 3 octobre 1938 sur les paysages des Parcs nationaux à l'occasion du Congrès international du tourisme de Costermansville (Bukavu) en 1938

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Paysages, Évènement	3 octobre 1938	31 décembre 1939	Héliogravure	11 ^{1/2}	Paysages des Parcs Nationaux



Couleurs : Bleu et sépia
Valeur : 5 centimes
Tirage : 32.000 ex.
Description : Rivière Molindi dans le parc national de Virunga



Couleurs : Bleu et sépia
Valeur : 90 centimes
Tirage : 32.000 ex.
Description : Tshamugussa, dans la forêt de bambous vers le volcan Musule



Couleurs : Bleu et sépia
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 32.000 ex.
Description : Kibga (versant sud du volcan Visoke) au niveau de la rivière Suza, avec ses chutes et sa forêt de bambous

Annotation :

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Alliance Internationale du Tourisme qui se tint à Berlin en mai 1938, le Vice-Gouverneur Général honoraire, Moeller, administrateur général du Touring Club du Congo belge, invita les associations du tourisme africain à se faire représenter au premier Congrès international du tourisme africain qui se réunirait à Bukavu, en octobre de la même année.

Le Congrès international du tourisme de Costermansville (Bukavu) eut lieu du 6 au 11 octobre 1938. L'hôtel de la Ruzizi fut le centre des manifestations et de la liesse générale.

Ces timbres étaient émis à l'occasion de cet événement. Le grand rôle du grand tourisme inter-colonial en Afrique était d'encourager le tourisme et la propagande en faveur du tourisme en Afrique en générale, et au pays congolais en particulier.

Le 25 juin 1938, lors de l'organisation d'ensemble du grand tourisme intercolonial à Alger, le rapport présenté à l'Assemblée générale du Comité Algérien de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F) avait le même point de vue d'ensemble que le Congrès international de tourisme de Costermansville.¹

¹ MEYNIER Octave, *Organisation d'ensemble du grand tourisme inter-colonial*, rapport présenté à l'assemblée générale du Comité d'Algérie - A.O.F. le 25 juin 1938, Alger, Éditions Les Amis du Sahara, 1938

La série d'émission de timbres du 6 juin 1939 sur le Jardin zoologique de Léopoldville

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	6 juin 1939	31 décembre 1940	Héliogravure	14	Animaux du parc de Léopoldville

Annotation :



Couleur : Grenat
Valeur : 1 franc + 1 franc
Tirage : 37.500 ex.
Description : Vautours



Couleur : Grenat
Valeur : 1,25 francs + 1,25 francs
Tirage : 37.500 ex.
Description : Antilope



Couleur : Violet
Valeur : 1,50 francs + 1,50 francs
Tirage : 37.500 ex.
Description : Chimpanzés



Couleur : Vert bouteille
Valeur : 4,50 francs + 4,50 francs
Tirage : 37.500 ex.
Description : Crocodiles



Couleur : Brun
Valeur : 5 francs + 5 francs
Tirage : 37.500 ex.
Description : Lionne

Le Jardin zoologique de Léopoldville (Kinshasa) avait été implanté en 1938, et géré par la Société du Jardin Zoologique de Léopoldville et le Comité Central des « Amis de l'Art Indigène » à Léopoldville. Il est à côté du Parc Botanique, ex-Parc de Bock, dans la commune de la Gombe. Construit selon les conceptions les plus modernes, il avait l'avantage de pouvoir présenter la faune tropicale dans son habitat « naturel ». C'est en grande partie l'œuvre de l'architecte Dumont. Après la Seconde Guerre mondiale, le jardin zoologique devint le relais naturel et obligé de transports d'animaux demandés par les zoos d'Europe et d'Amérique, qui avaient vu leurs collections en partie anéanties par les événements de deux guerres mondiales.

Le Jardin zoologique, le Jardin botanique et le parc de golf formaient une ceinture verte séparant la ville européenne et les quartiers indigènes.

Le zoo rassemblait en 1930 un large échantillon de la faune et de la flore de l'Afrique centrale. Aujourd'hui, il est malheureusement en très mauvais état de conservation par manque de moyens et d'entretien, et subit la présence de beaucoup trop d'animaux. Tout visiteur-euse-s peut noter la présence de quelques constructions d'origine, dont plusieurs cages et les ruines d'un moulin à vent.¹

Le Jardin zoologique de Kinshasa n'est pas au mieux de sa forme, il faut le dire, mais il reste un lieu important à voir. Les personnes qui entretiennent le zoo vous demanderont sûrement si vous voulez monter sur les chevaux, contre quelques dollars.

Dans l'ensemble, c'est un zoo à visiter de par la rareté de certains animaux, son emplacement au centre de Kinshasa et le témoignage de son passé glorieux, à deviner entre les lignes des paroles des guides. Mais il manque cruellement de moyens, et y sont absentes les deux espèces phares de la RDC : le bonobo et l'okapi. Il y a de moins en moins d'animaux à voir, car ils ne sont pas remplacés.

¹ « La Société du Jardin Zoologique de Léopoldville », *Revue coloniale de culture congolaise* : Brousse, 1935-1939-1959, 1994, 97 p.

La série d'émission de timbres du 7 février 1941 sur le monument commémoratif du Roi Albert I^{er} érigé à Léopoldville

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Monument	7 février 1941	31 août 1942	Offset	11	Monument en mémoire du Roi Albert I ^{er} à Léopoldville

Annotation :



Couleur : Gris
Valeur : 10 centimes
Tirage : 316.000 ex.



Couleur: Brun
Valeur : 15 centimes
Tirage : 306.300 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 25 centimes
Tirage : 327.300 ex.



Couleur : Noir
Valeur : 1,25 francs
Tirage : 332.100 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 50 centimes
Tirage : 1.040.300 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 2,75 francs
Tirage : 145.900 ex.



Couleur : Carmin
Valeur : 75 centimes
Tirage : 345.800 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 5 francs
Tirage : 81.400 ex.

Cette série de timbres nous présente le monument érigé en mémoire du Roi Albert I^{er}, tel qu'il était jusqu'en 1966, devant la gare centrale de Kinshasa. Il fut construit pour commémorer le rôle du Roi lors de la Première Guerre mondiale à la Bataille de l'Yser, lorsqu'il resta auprès de ses troupes pour défendre le sol national.

Ce monument était dressé sur une terrasse surélevée, sur la place devant la gare centrale de Kinshasa, et composé de deux colonnes de grès d'entre lesquelles s'élevait la statue du Roi Albert I^{er} en tenue tropicale, en référence à son voyage au Congo belge en 1928. De part et d'autre de la statue, deux bas-reliefs illustraient l'Institut National pour l'Étude de l'Agronomie du Congo (INEAC)¹ et le Fonds Reine-Elizabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes (FOREAMI). Le monument abriterait également une urne contenant un peu de terre de Marche-Les-Dames, lieu de l'accident mortel du Roi Albert I^{er}, le 17 février 1934.

¹ L'Institut d'étude agronomique du Congo belge était un centre de recherche ayant existé entre 1933 et 1962. Il a été créé au Congo belge par l'arrêté royal du 22 décembre 1933 et mis en place le 23 mars 1934. Fondé par le gouvernement belge pour étudier l'agronomie en climat tropical, en particulier la caféiculture, le centre de recherche se trouvait à Yangambi.

La série d'émission de timbres du 17 février 1942 concernant l'Effort de guerre au Congo belge pendant la Deuxième guerre mondiale

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Blason	17 février 1942	31 août 1942	Taille-douce	12 ^{1/2} x 13	Blason de lion avec comme inscription « <i>La Belgique renaîtra</i> »



Couleur : Vert
 Valeur : 10 francs + 40 francs
 Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Bleu
 Valeur : 10 francs + 40 francs
 Tirage : 50.000 ex.

Annotation :

Malgré sa neutralité, la Belgique fut envahie par l'Allemagne nazie le 10 mai 1940, et après 18 jours de combats, le 28 mai, le pays se rendit et fut occupée par les forces allemandes. Le gouvernement belge, en exil en Angleterre, n'était plus apte à exercer sa souveraineté sur la métropole. Le Congo belge resta dans le conflit aux côtés des Alliés, et fut administré par le Gouvernement belge en exil. Les Alliés avaient désespérément besoin de matières premières, que le Congo belge pouvait produire en abondance, comme le caoutchouc, le coton, l'or, ou encore l'uranium. Le pays joua ce rôle dans la campagne de l'effort de guerre. Les troupes congolaises de la Force publique se battirent aux côtés des forces britanniques dans les campagnes d'Afrique de l'Est, et une unité médicale congolaise servit à Madagascar et lors de la campagne de Birmanie. Des troupes congolaises furent également affectées en Egypte, au Nigeria et en Palestine.¹

¹ LOVENS Maurice, « L'effort militaire de guerre du Congo belge (1940–1944) », *Les cahiers du CEDAF*, n° 6, 1975, p. 1–34

La série d'émission de timbres du 23 mai 1942 concernant la Force publique

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Personnage, Armée	23 mai 1942	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2}	Soldat de la Force publique



Couleur : Olive
Valeur : 3,50 francs
Tirage : 1.050.000 ex.



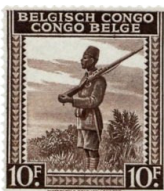
Couleur : Orange
Valeur : 5 francs
Tirage : 600.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 6 francs
Tirage : 1.150.000 ex.



Couleur : Noir
Valeur : 7 francs
Tirage : 1.150.000 ex.



Couleur : Brun
Valeur : 10 francs
Tirage : 740.000 ex.

Annotation :

La Force Publique cherchait à défendre le territoire et lutter contre les marchands d'esclaves à l'est du pays, de 1892 à 1894. Elle participa aussi contre la volonté d'expansion des Allemands nazis en Europe et en Afrique. Elle comptait 18.000 soldats, ce qui en faisait l'une des plus importantes armées coloniales en Afrique à l'époque.

La série d'émission de timbres du 23 mai 1942 concernant le léopard

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	23 mai 1942	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2}	Léopard



Couleur : Noir
Valeur : 1,75 francs
Tirage : 375.000 ex.



Couleur : Orange
Valeur : 2 francs
Tirage : 505.000 ex.



Couleur : Carmin
Valeur : 2,50 francs
Tirage : 5.550.000 ex.

Annotation :

Le léopard est un félin sauvage au pelage tacheté. Très agile, ce prédateur a la particularité de hisser ses proies en haut d'un arbre pour le mettre hors de portée de ses concurrents. Une société secrète africaine fit son apparition au XIX^{ème} siècle, se faisant appeler les « hommes-léopards », ou « Anyoto », actifs au temps du Congo belge, dans les régions de Kibali et d'Arwumi. Ils pratiquaient des sacrifices rituels, en simulant des attaques de léopards, d'où leur surnom. C'est seulement en 1919 que l'administration coloniale soupçonna la secte d'être des assassins, motivés par la vengeance. En 1921, des rapports de police furent rédigés sur des meurtres mystérieux perpétrés par des hommes-léopards. Des suspects furent arrêtés et pendus. En 1933 et 1934, l'administration coloniale enquêta sur une série impressionnante de disparitions et de morts suspectes, présentant de profondes blessures à la gorge et des sillons sanglants sur le reste du corps, laissant croire à l'œuvre d'un fauve, ce qui brouillaient les pistes des enquêteur·euse·s. Mais depuis plusieurs années, le mouvement serait à l'état latent.

La série d'émission de timbres du 23 mai 1942 concernant la coiffure congolaise

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Société, Œuvre	23 mai 1942 1 ^{er} janvier 1943	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2}	Coiffure de femme autochtone



Couleurs : Violet et noir
Valeur : 75 centimes
Tirage : 2.700.000 ex.
Émission : 23 mai 1942



Couleurs : Brun et noir
Valeur : 1 franc
Tirage : 2.675.000 ex.
Émission : 23 mai 1942



Couleurs : Carmin et noir
Valeur : 1,25 francs
Tirage : 1.175.000 ex.
Émission : 23 mai 1942



Couleurs : Bleu
Valeur : 50 francs
Tirage : 1.050.000 ex.
Émission : 1^{er} janvier 1943

Annotation :

Cette série nous montre la coiffure d'une femme Mutetela. Depuis l'Égypte antique, dans la culture africaine, les femmes ont toujours pris soin de leur chevelure crépue en les tressant de mille et une manières. Jusqu'à nos jours, elles ont développé un savoir-faire unique en élaborant des coiffures si compliquées qu'elles en deviennent des œuvres d'art.

Chaque région, chaque ethnie, avait son propre style de coiffure et les agrémentait à sa façon de toutes sortes d'ornements : coquillage, cauris, perles, plumes,¹ etc. De nos jours, les styles sont toujours très variés, mais le savoir-faire a évolué vers les rajouts de mèches synthétiques, parfois tressées.

¹ Ces objets étaient des objets-monnaies d'échange en Afrique.

La série d'émission de timbres du 23 mai 1942 concernant le palmier à huile

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Flore, Paysages	23 mai 1942	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2}	Palmier à huile (éléis de Gui- née)



Couleur : Rouge
Valeur : 5 centimes
Tirage : 11.600.000 ex.



Couleur : Olive
Valeur : 10 centimes
Tirage : 2.900.000 ex.



Couleur : Brun rouge
Valeur : 15 centimes
Tirage : 2.850.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 20 centimes
Tirage : 2.500.000 ex.



Couleur : Lilas
Valeur : 25 centimes
Tirage : 2.750.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 50 centimes
Tirage : 6.600.000 ex.



Couleur : Brun
Valeur : 60 centimes
Tirage : 2.400.000 ex.

Annotation :

Le palmier à huile, ou éléis de Guinée (*Elaeis guineensis*), est une plante de la famille des acéracées, dont les fruits et les graines, riches en huile, sont principalement cultivés pour un usage alimentaire et industriel. Un palmier à huile donne des fruits toute l'année, deux fois par mois, et a une durée de vie de 25 à 35 ans. L'huile de palme est extraite de la pulpe des fruits, de couleur rouge, soit par pression à chaud, soit artisanalement avec des pressoirs manuels ou des petits extracteurs mécaniques à moteur. Elle est très utilisée pour l'alimentation (friture, fabrication de margarines), ainsi que pour la fabrication de savon et en cosmétologie. C'est l'huile végétale la plus consommée au monde (25 %).¹

Les trois quarts des terres de la RDC sont propres à la culture de palmiers à huile. La zone la mieux adaptée à l'oléiculture est celle de la cuvette centrale et à ses contreforts le long des rivières, mais d'autres régions furent également exploitées, comme le Mayumbe et le Kwilu-Kasaï.

Quelques entreprises, dont JVL (société Jules Van Lancker) et PLZ (Plantation Lever au Zaïre) du groupe Unilever, dont la MARSAVCO (société de margarinerie, savonnerie et cosmétiques), et la SEDEC (Sociétés équatoriales congolaises), exploitaient de vastes palmeraies au Congo Zaïre.

La production d'huile de palme en RDC est tombée de 224.000 tonnes en 1961 à 18.700 en 2018, dû aux nombreuses polémiques écologiques qu'il y a autour de cette exploitation agricole. Mais la part de la fabrication artisanale de cette denrée est tout aussi importante, notamment par les populations locales.²

¹ HUBERT Paul, *Le palmier à huile*, Paris, H. Dunod et E. Pinat, coll. « Bibliothèque pratique du colon : agriculture, industrie, commerce », 1911, 315 p.

² NICOLAÏ Henri, « Le Congo et l'huile de palme. Un siècle. Un cycle ? », *Belgeo*, Publié le 24 juin 2014. URL: <https://journals.openedition.org/belgeo/11772?gathStatIcon=true&lang=en>

La séries d'émission de timbres du 12 août 1947 concernant le Cinquantenaire de la victoire sur les trafiquants d'esclaves

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire, Personnalité	12 août 1947	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2} x 12 - 13	Personnages anti esclavagistes



Couleur : Rouge brun
 Valeur : 10 francs
 Tirage : 8.015.500 ex.
 Description : L'effigie du Roi Léopold II



Couleur : Brun
 Valeur : 1,25 francs
 Tirage : 7.062.500 ex.
 Description : Caravane d'esclavagiste



Couleur : Bleu
 Valeur : 3,25 francs
 Tirage : 3.060.000 ex.
 Description : L'effigie du Cardinal Lavignerie

Annotation :

L'occupation du pays congolais s'était faite en général de manière pacifique. La population bantoue était de mœurs relativement douces et accueillantes. Ce n'était pas de même dans la partie orientale, où habitaient des Arabes zanzibarites, grands trafiquants. Ils pratiquaient leur commerce dans les territoires compris entre le lac Tanganyika et le Lualaba (actuel Kivu et Maniema), pour y chercher des esclaves et de l'ivoire. Les cités de Nyangwe, Kasongo, et Kabambare étaient de grands comptoirs commerciaux des trafiquants.

Afin de mieux remplir les devoirs que lui imposait l'Acte de Berlin, qui interdisait l'esclavage, Léopold II convoqua à Bruxelles, en 1889, une Conférence anti-esclavagistes (Acte de Bruxelles du 2 juillet 1890), pour régler ce problème. La traite des esclaves était un phénomène ancien. Leurs représentants pratiquaient le commerce de l'ivoire et la traite des esclaves dans les régions situées à l'est de Lualaba. Tippu-Tip, marchand d'esclaves originaire de Unguja, avait étendu ses conquêtes dans le Maniema, plus précisément à Nyangwe et à Kasongo. Les hostilités s'engageaient entre les postes avancés de l'État et les trafiquants d'esclaves. Il était donc urgent de prendre des mesures, mais les difficultés matérielles étaient énormes : les forêts, les marécages et la brousse donnaient des avantages considérables aux ennemis, qui étaient plus nombreux et bien armés. La campagne anti-esclavagiste finit par triompher, et ce malgré les nombreux massacres infligés à la Force publique.¹

¹ NDAYWEL E NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Édition Duculot, Paris, 1998 – De Boeck & Larquier, Bruxelles.

La série d'émission de timbres sur les sculptures et masques des ethnies congolaises

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Œuvre	8 décembre 1947	31 juillet 1960	Taille-douce	12 x 12 ^{1/2}	Masques et statuettes en bois sculpté
	19 février 1948				
	14 avril 1948				
	29 octobre 1949				
	15 juin 1950				
26 septembre 1950					



Couleurs : Orange et lilas
 Valeur : 1 franc
 Émission : 8 décembre 1947
 Description : : « *Buangakokoma* », statuette des Baluba, une statue de mendiant agenouillé



Couleurs : Rouge et vert
 Valeur : 2,50 francs
 Émission : 8 décembre 1947
 Description : : « *Tshimanyi* » (figure d'idole), statut des Batsokwe



Couleurs : Orange et brun
 Valeur : 20 francs
 Émission : 19 février 1948
 Description : : « *Buadi Muadi* », masque de danse des Bakongo

Annotation :

La culture des Congolais-es reflète la diversité des centaines de groupes ethniques habitant le pays. L'art congolais est un art rituel symbolisant la vie et la culture d'une ethnie, un art ancestral qui existe depuis des millénaires et qui est perpétré par des rites coutumiers de chaque peuple jusqu'aujourd'hui. Malgré les influences de la colonisation belge, et notamment le christianisme, l'art des Congolais-es reste préservé.

Traditionnellement, toutes ces statuettes et ces masques kuba, tshokwe, luba et kongo, sont des objets d'arts rituels, qui n'étaient sortis que lors de grandes cérémonies.



Couleur : Orange
Valeur : 10 centimes
Émission : 19 février 1948
Description : « *Ndoha* », roi aussi nommé Bope Kena, statuette des Baluba



Couleurs : Orange et brun
Valeur : 6,50 francs
Émission : 29 octobre 1949
Description : « *Buadi Muadi* », masque de danse des Bakongo



Couleur : Bleu
Valeur : 20 centimes
Émission : 19 février 1948
Description : « *Buangakokoma* », statuette des Batsokwe



Couleurs : Gris et bistre
Valeur : 1,20 francs
Émission : 15 juin 1950
Description : : « *Tshimanyi* » (figure d'idole), statut des Batsokwe



Couleur : Olive
Valeur : 70 centimes
Émission : 19 février 1948
Description : « *Tshimanyi* » (figure d'idole) statuette des Bashoko



Couleurs : Gris et bleu
Valeur : 1,60 francs
Émission : 15 juin 1950
Description : : « *Buangakokoma* », statuette des Batsokwe



Couleurs : Bleu et rose
Valeur : 1,25 francs
Émission : 19 février 1948
Description : « *Ngadimuashi* », masque féminin des Bakuba



Couleurs : Vert et noir
Valeur : 2,40 francs
Émission : 15 juin 1950
Description : : « *Buangakokoma* », statuette des Baluba, une statue de mendiant agenouillé



Couleurs : Violet et brun
Valeur : 10 francs
Émission : 19 février 1948
Description : « *Buadi-Muadi* », masque de danse chez les Bakongo



Couleurs : Vert et Rose
Valeur : 1,50 francs
Émission : 15 juin 1950
Description : : « *Buadi-Muadi* », masque de danse chez les Bakongo



Couleurs : Rouge et gris
Valeur : 100 francs
Émission : 19 février 1948
Description : « *Buadi Muadi* », masque de danse des Bakongo

L'émission du timbre du 1^{er} juillet 1948 sur le Cinquantenaire du Chemin de fer Matadi-Léopoldville

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Transport, Anniversaire	1 ^{er} juillet 1948	31 décembre 1950	Taille-douce	13 ^{1/2}	Chemin de fer Léopoldville-Matadi

Couleurs : Bleu et Vert

Valeur : 2,50 francs

Description : Habitants saluant le passage d'un train sur le chemin de fer reliant Léopoldville et Matadi



Annotation :

Ayant constaté que le cours inférieur du fleuve était en grande partie non navigable, Stanley aurait dit à Léopold II : « *Sans chemin de fer entre Matadi et Stanley-Pool, le Congo ne vaut pas un penny* ». En effet, l'exploration puis l'exploitation du territoire du Congo (belge) avaient été réalisées notamment grâce au réseau du fleuve. Mais, entre Matadi et Kinshasa, les chutes Livingstone et celles de l'Inga, sur plus de 300km, rendait la navigation impossible. Le transport se faisait dès lors par portage, système peu efficace et dangereux, à cause des charges et des cadences de transport, pour les porteurs eux-mêmes réduits en esclavage. On décida alors de construire une ligne de chemin de fer sur ce parcours. L'assemblée générale constitutive eut lieu le 9 février 1887 au Palais de la Bourse et deux ans plus tard, le 31 juillet 1889, la Compagnie du Chemin de Fer du Congo (CCFC) fut créée. Dirigés par Albert Thys, qui donnera son nom à l'une des étapes, Thysville, les travaux de construction de la ligne entre Matadi et le Stanley-Pool coûtèrent la vie à 1.932 personnes (1.800 noirs et 132 blancs, d'après une inscription à la gare centrale de Kinshasa).

La principale difficulté fut de permettre à la ligne de chemin de fer de sortir des gorges du Congo, par le canyon de la rivière M'pozo, puis le passage par les monts de Cristal. Passés les premières dizaines de kilomètres, la construction ne présenta pas de difficultés particulières à travers les plaines des plateaux du Bas-Congo. La voie gagnait la capitale en empruntant les vallées de la Lukaya et de la Ndjili jusqu'au fleuve.¹ Commencée en 1890, la ligne fut achevée en 1898. Et le 16 mars 1898, date capitale dans l'histoire de l'État Indépendant du Congo, la première locomotive sifflait à Léopoldville, aux acclamations délirantes de toute la population européenne et congolaise des environs. Elle était conduite par l'ingénieur Nicolas Cito. L'exploitation du réseau ferré avait été confiée à un organisme parastatal, l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (O.T.R.A.C.O.), dont le siège était à Bruxelles.²

¹ CORNET René J., *La Bataille du Rail : La construction du chemin de fer de Matadi au Stanley Pool*, L. Cuypers, Bruxelles, 1953

² Dans l'actuelle ville de Kinshasa, le quartier Camp Kawuka, dans la Commune de Kalamu, s'appelait Camp Cito, nom donné à une cité de logements d'ouvriers de l'OTRACO, en souvenir du conducteur de la première locomotive qui était arrivée à Kinshasa, le 16 mars 1898.

L'émission de timbre du 5 octobre 1949 sur le 75^{ème} anniversaire de l'Union postale universelle

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Transport, Anniversaire	5 octobre 1949	31 décembre 1950	Héliogravure	12 x 11 ^{1/2}	Maquette de André Rosselet



Couleur : Bleu
Valeur : 4 francs
Tirage : 2.000.000 ex.
Description : Voilier et
globe terrestre

Annotation :

Ce timbre-poste fut admis pour l'affranchissement des correspondances au Congo belge à partir du 5 octobre 1949, tant en service intérieur qu'international, concurremment avec les valeurs actuellement en cours.

L'Union postale universelle (UPU) est une institution spécialisée de l'ONU. Son but est de favoriser le développement et la coopération des différents systèmes postaux du monde. Elle fut créée le 9 octobre 1874 lors de la Conférence internationale de la poste à Berne en Suisse, où se trouve actuellement son siège. D'abord nommée Union générale des postes, avec l'augmentation importante du nombre de ses membres, elle fut baptisée Union postale universelle en 1878. Sa langue officielle est le français, et l'anglais a été ajouté en 1994 comme langue de travail. Cette organisation internationale compte aujourd'hui 192 États membres.

La série d'émission de timbres du 12 août 1950 sur la commémoration du 50^{ème} anniversaire du Comité Spécial du Katanga

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	12 août 1950	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2} x 12	Le Comité spécial du Katanga



Couleurs : Bleu et noir
Valeur : 3 francs
Tirage : 50.000 ex.



Couleurs : Carmin et noir
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 50.000 ex.

Annotation :

À la fin du XIX^{ème} siècle, Léopold II ne savait pas où encore trouver de l'argent pour alimenter ses entreprises africaines. Le groupe Thys proposa une offre au Roi : l'entreprise s'occuperait d'exploiter et d'administrer le Katanga, en échange de quoi le tiers du territoire lui serait concédé pour 99 ans. Mais face à la charge de travail topographique que cela demandait, on s'aperçut rapidement que la formule adoptée ne pouvait être appliquée, et c'est ainsi que naquit le Comité spécial du Katanga.¹

Émanation de l'État Indépendant du Congo et de la Compagnie du Katanga, le Comité spécial du Katanga fut créé le 19 juin 1900. Sa mission était de gérer en commun les biens de l'État et de la Compagnie, de manière à ouvrir le Katanga au commerce et à l'industrie. Ce Comité était géré par six membres : quatre, dont le président avec voix prépondérante, étaient nommés par l'État et deux par la Compagnie du Katanga. Tous les avantages ou bénéfices à retirer de l'exploitation et tous les frais et les charges étaient répartis par le Comité, à raison de deux tiers à l'État et d'un tiers à la Compagnie.

Le Comité spécial n'exploitait pas lui-même ses mines, ne récoltait pas lui-même le produit de ses terres, et ne cultivait pas lui-même. Son domaine était ouvert à l'initiative privée et ses revenus étaient constitués par les dividendes de son portefeuille, les redevances minières, les produits des locations et ventes de terrain et de coupes de bois.²

¹ WIGNY P., *Le Comité spécial du Katanga*, Le Ministre des Colonies, 29 juillet 1950

² « Comité spécial du Katanga », dans *Congo poste*. URL : <http://www.congoposte.be/19500729.htm>

La séries d'émission de timbres du 25 juin 1951 en souvenir des personnalités antiesclavagistes

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Personnalité	25 juin 1951	31 décembre 1952	Taille-douce	12 ^{1/2} x 12	Personnalités anti-esclavagistes



Couleur : Violet
Valeur : 1,50 francs
Description : Monseigneur Charles Lavigerie



Couleur : Brun noir
Valeur : 3 francs
Description : Baron Francis Dhanis

Annotation :

Monseigneur Charles Lavigerie fut nommé archevêque d'Alger en 1867, puis de Carthage (Tunis) en 1884. Il était le fondateur de la Société des missionnaires d'Afrique (les Pères Blancs) et des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (les Sœurs Blanches). À la fin des années 1880, il se fit leader de la lutte contre l'esclavage dans le monde, avec sa prise de position ferme dans la condamnation de cette pratique. Il mena une vaste campagne d'information en Europe, ce qui incita le Foreign Office à réunir les représentants des puissances coloniales, qui signèrent en 1890 la Convention de Bruxelles, permettant de conjuguer les efforts dans la répression du trafic. En 1888, Mg Charles Lavigerie tint une conférence à la cathédrale Sainte-Michel-et-Gudule de Bruxelles, dont le sujet était « *L'esclavage africain : conférence sur l'esclavage dans le Haut-Congo* ». Lavigerie avait commencé à mener la campagne anti-esclavagiste en Europe, car c'est là que se trouvait les puissances politiques et économiques dont l'influence pouvait amener à l'abolition de l'esclavage. En Afrique, il agissait dans le même but, mais avec une méthode différente, adaptée à la situation. Ce n'était pas une campagne de sensibilisation par la parole et les écrits, mais des actions militaires concrètes.¹

Le Baron Francis Dhanis est né à Londres le 11 mars 1862, et est décédé à Bruxelles le 16 novembre 1909.

Il entra au service de l'Association internationale africaine (AIA) et se rendit dans l'EIC en 1884 pour la cinquième expédition de l'association, et servit donc dans l'armée du pays. À la fin de 1891, il se rendit à Lusambo pour succéder à Paul Le Marinel, officier et explorateur. Il constata que des esclavagistes Arabes et Swahili, tels Ngongo Lutete au Sankuru, et les Rumaliza au Tanganyika, se livraient à des empiétements de plus en plus importants au-delà de la frontière tracée par le cours de la Lomami. Dhanis décida d'attaquer. Il remporta trois victoires qui entraînèrent la soumission de toute la région comprise entre le Sankuru et la Lomami et la reddition de Gongo Lutete.

En septembre 1894, ses divers exploits lui valurent le titre de baron, accordé par le roi, et les villes d'Anvers et Bruxelles préparèrent des fêtes pour saluer son retour au pays.

Il retourna dans l'EIC en 1896 en qualité d'inspecteur d'État, de Vice-Gouverneur général et investi du commandement supérieur de la province orientale. Dhanis s'occupa d'abord de la révolte de son corps expéditionnaire. La campagne, commencée après la révolte de 1897, se termina par les victoires de Baraka les 8 et 9 octobre 1899, et de Kaboge, le 12 octobre 1899. Le gouverneur s'attacha alors à rétablir au plus vite une vie normale dans ces régions bouleversées depuis trop longtemps par cette période de troubles. Le Baron Francis Dhanis revint en Belgique en 1899, afin d'assouvir son plus grand désir : fonder une famille. Il mourut en 1909, entouré de sa femme et ses trois enfants.

¹ RENAULT François, *Le Cardinal Lavigerie : 1825-1892*, Paris, Fayard, 1992.

Le règne du Roi Baudouin

17 juillet 1951 – 30 juin 1960



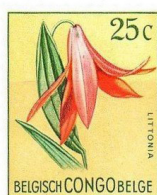
© Musée de la photographie à Charleroi

Baudouin est né le 7 septembre 1930 et mort le 31 juillet 1993. Il régna sur le Congo belge du 7 juillet 1951 au 30 juin 1960, date de l'Indépendance du Congo. Le Roi Baudouin I^{er} découvrit l'Afrique en 1955, lors de son premier voyage au Congo belge, du 16 mai au 11 juin. Lors de son deuxième voyage du 16 décembre 1959, il débarqua à Stanleyville, et fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme aux cris de « *Vive Bidwin ! Vive indépenda !* ».¹

¹ ROEGIERS Patrick, *La Spectaculaire Histoire des rois des Belges*, Paris, Perrin, 2007.

La série d'émission de timbres sur la nature et les fleurs du Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Flore	10 mai 1952 18 août 1952 3 novembre 1952 5 janvier 1953	31 juillet 1960	Héliogravure	11 ^{1/2}	Diverses fleurs et plantes colorées



Couleur : Ocre
Valeur : 25 centimes
Tirage : 4.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Littonia lindenii



Couleur : Bleu-vert
Valeur : 50 centimes
Tirage : 5.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Eurychone gaandrae



Couleur : Jaune
Valeur : 1 franc
Tirage : 8.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Hibiscus rhodanthus



Couleur : Vert clair
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 12.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Costus spectabilis



Couleur : Lis de vin
Valeur : 3 francs
Tirage : 12.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Thunbergia lancifolia



Couleur : Brun clair
Valeur : 2 francs
Tirage : 3.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Nymphaea maculata



Couleur : Lilas
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 1.000.000 ex.
Émission : 10 mai 1952
Nom : Protea lemairei

Annotation :

En République Démocratique du Congo, la nature est pleine de merveilles et regorge d'une infinité d'espèces de plantes et fleurs qui croissent en pleine forêt, dans les galeries forestières et en sous-bois.

Les forêts de la RDC couvrent environ 135 millions d'hectares, dont 99 millions de forêts denses humides, soit 67% du territoire national. Elles représentent près de la moitié des forêts tropicales humides d'Afrique.

Depuis plus d'un siècle, les chercheurs botanistes se succèdent et collaborent avec les différents jardins botaniques de la République Démocratique du Congo, notamment en participant à la rénovation du Jardin botanique de Kisantu, à 120 km de Kinshasa, de celui d'Eala à l'est de Mbandaka, et de l'important herbier de Yangambi, près de Kisangani.



Couleur : Gris
 Valeur : 75 centimes
 Tirage : 3.000.000 ex.
 Émission : 18 août 1952
 Nom : Ansellia africana



Couleur : Rose
 Valeur : 60 centimes
 Tirage : 1.000.000 ex.
 Émission : 3 novembre 1952
 Nom : Schlzoglossum eximium



Couleur : Bleu-violet
 Valeur : 4 francs
 Tirage : 2.000.000 ex.
 Émission : 18 août 1952
 Nom : Thonningia



Couleur : Bleu pâle
 Valeur : 1,25 francs
 Tirage : 1.000.000 ex.
 Émission : 5 janvier 1953
 Nom : Euphorbia poggei



Couleur : Bleu-vert
 Valeur : 5 francs
 Tirage : 2.000.000 ex.
 Émission : 18 août 1952
 Nom : Gerbera discolor



Couleur : Jaune
 Valeur : 8 francs
 Tirage : 1.000.000 ex.
 Émission : 5 janvier 1953
 Nom : Gloriosa simplex



Couleur : Bleu-vert
 Valeur : 10 centimes
 Tirage : 3.000.000 ex.
 Émission : 3 novembre 1952
 Nom : Dissottis magnifica



Couleur : Rose foncé
 Valeur : 20 francs
 Tirage : 2.000.000 ex.
 Émission : 3 novembre 1952
 Nom : Arisctolochia congolana



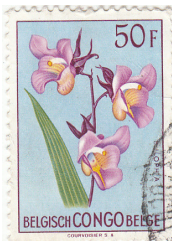
Couleur : Vert
 Valeur : 15 centimes
 Tirage : 1.000.000 ex.
 Émission : 3 novembre 1952
 Nom : Protea agyrea



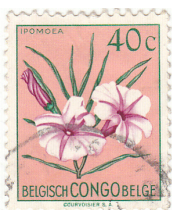
Couleur : Vert olive
 Valeur : 10 francs
 Tirage : 1.500.000 ex.
 Émission : 5 janvier 1953
 Nom : Silene burchelli



Couleur : Gris
 Valeur : 20 centimes
 Tirage : 2.000.000 ex.
 Émission : 3 novembre 1952
 Nom : Vellozia aequatorialis



Couleur : Bleu clair
 Valeur : 50 francs
 Tirage : 250.000 ex.
 Émission : 5 janvier 1953
 Nom : Orchidées
 Couleur : Bistre



Couleur : Saumon
 Valeur : 40 centimes
 Tirage : 1.000.000 ex.
 Émission : 3 novembre 1952
 Nom : Ipomoea filicaulis



Valeur : 100 francs
 Tirage : 250.000 ex.
 Émission : 5 janvier 1953
 Nom : Cryptosepalum katangense

L'émission du 20 décembre 1952 sur le 4^{ème} Centenaire de la mort de Saint François-Xavier

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire, Religion	20 décembre 1952	31 mars 1955	Taille-douce	13	Saint François-Xavier, missionnaire au Japon au XVI ^{ème} siècle



Couleurs : Bleu et noir
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 1.500.000 ex.

Annotation :

Le 3 décembre 1952, à l'occasion du 4^{ème} centenaire de la mort du Saint Apôtre François-Xavier, il fut décidé de construire une église en sa mémoire à Yamagushi, au Japon, appelée la « Xavier Memorial Church ». Elle devint rapidement un centre d'intérêt touristique dans la ville et reçut de nombreux-euses visiteur-euse-s autant chrétien-ne-s que non-chrétien-ne-s. Mais le 5 septembre 1991, l'église est réduite en cendre par un violent incendie. Grâce au soutien et à la générosité des habitant-e-s de Yamagushi et d'autres bienfaiteur-ric-e-s, une nouvelle église y est construite. Elle fut ouverte au culte le 29 avril 1998.

François-Xavier, missionnaire jésuite, se donna pour mission de se rendre au Japon afin d'y faire connaître le Christ. Il arriva à Yamagushi en novembre 1550, et y fut bien reçu par les habitant-e-s. Il y fit deux séjours, de novembre 1550 à janvier 1551 puis d'avril à septembre 1551. Il refusait tout cadeau, ayant pour seule intention de prêcher l'évangile. Il fut également souvent entraîné dans des débats religieux, confrontant ses idéaux chrétiens à une croyance bouddhiste. Beaucoup furent séduit-e-s, environ 500 personnes se firent baptisées, et une communauté chrétienne dynamique fut fondée à Yamagushi, que François-Xavier confia à un compagnon missionnaire lorsqu'il poursuivit sa route vers Funai (aujourd'hui Oiyta), dans le district de Bongo. Le nom de la ville dans laquelle il avait séjourné trois ans reste associée à son nom, pour l'impact chrétien qu'il y a eu, malgré une forte opposition, et même des persécutions.¹

¹ SCHURHAMMER Georg, *Francis Xavier : His Life, His Times / 4: Japan and China, 1549-1552*, Traduit par COSTELLOE Joseph, Roma, Institut historique de la Compagnie de Jésus, 1982.

La série d'émission de timbres du 2 janvier 1953 sur le festival du Kivu à Bukavu en 1953

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Paysage, Évènement	2 janvier 1953	31 mars 1955	Taille-douce	14	Le lac Kivu



Couleurs : Carmin et noir
Valeur : 3 francs
Tirage : 500.000 ex.



Couleurs : Bleu et sépia
Valeur : 7 francs
Tirage : 500.000 ex.

Annotation :

Le Festival du Kivu est un grand moment de l'histoire de la province. Il avait été organisé dans la première quinzaine de janvier 1953 à Bukavu, et fut inauguré le 2 janvier par le Gouverneur Général du Congo belge, Monsieur Léon Pétillon, à la demande du secteur privé de la population belge de la ville de Costermansville. Ils avaient voulu montrer les progrès accomplis dans une région parfois turbulente, mais toujours dynamique. Le Festival du Kivu s'était tenu sur le plateau dit « de Stalingrad », orné d'une décoration somptueuse. C'est là où l'on avait construit, trois ans plus tard, le nouveau bâtiment de la poste de Bukavu. Au centre du festival se trouvait une fontaine avec ses antilopes bondissant hors de l'eau. Après l'exposition, cette fontaine fut démontée et réinstallée à la Place Costermans, qui est l'actuelle Place Mulamba, au pied du Collège Alfajiri.

Enfin, notons que c'est à l'occasion du Festival du Kivu que la ville de Constermanville reprit son ancienne appellation de « Bukavu »¹. 150 visiteur-euse-s étaient venu-e-s de Belgique, parmi lesquel-le-s beaucoup d'ancien-ne-s colons, et 450 du Congo belge et des pays voisins, dont Sir Andrew Cohen, Gouverneur anglais de l'Uganda. Tou-te-s ces visiteur-euse-s donnèrent à l'évènement un écho mérité.² Ces timbres-poste étaient admis dans le service postal à partir du 2 janvier 1953, pour l'affranchissement des correspondances au Congo belge, tant en service intérieur qu'en international, concurremment avec les valeurs qui étaient en cours.

¹ La ville de Bukavu (du mot « Bu'nkafu », terme Shi qui signifie "ferme des vaches") fut fondée en 1900, par l'Inspecteur d'État Paul Constermans. Elle fut bâtie sur des terres du royaume de Bashi. En hommage au fondateur de la ville, le Ministre belge des colonies renomma, en 1927, Bukavu en Constermansville. Nom que cette ville porta longtemps, jusqu'au 30 décembre 1952, et reprendre son nom de Bukavu.

² DIERCKX Xavier, *Quarante-cinq ans au Kivu*, Nivelles, Clepsydre, 1997, 356 p.

La série d'émission de timbres du 27 décembre 1954 sur le 25^{ème} Anniversaire de la fondation de l'Institut colonial

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	27 décembre 1954	31 décembre 1955	Héliogravure	13 ^{1/2}	Carte du Congo et Roi Albert



Taille : 36 x 26 mm
Couleurs : Bleu et gris
Valeur : 4,50 francs
Tirage : 2.000.000 ex.



Taille : 36 x 26 mm
Couleurs : Vert et sépia
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 2.000.000 ex.

Annotation :

L'Institut Royal Colonial Belge est une institution scientifique dont les activités sont orientées uniquement vers la RDC. Il publie des travaux qui ont contribué au développement de la colonie. Vu le décret organique du service postal du 20 janvier 1921, complété et modifié par les décrets du 14 mai 1926, 31 octobre 1928 et 12 juillet 1932, il fut émis deux timbres-poste du Congo belge en commémoration du 25^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge. Pour former les cadres administratifs de la colonie, le ministre des colonies Louis Franck avait fondé cette école coloniale supérieure, par arrêté royal du 11 décembre 1920. Trois ans plus tard, l'école fut transformée en Université coloniale de Belgique. Les bâtiments à proximité du parc du Middelheim furent inaugurés par le Roi Albert 1^{er} de Belgique. À la fin des années 1920, ces bâtiments disparurent dans un incendie, mais de nouveaux bâtiment furent reconstruits et inaugurés en 1931.¹

¹ BUISSET A., *25^{ème} Anniversaire de sa fondation*, Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, Le 16 décembre 1954.

La série d'émission de timbres du 15 février 1955 sur le 1^{er} voyage royal du Roi Baudouin au Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État, Paysages	15 février 1955	31 juillet 1960	Héliogravure Taille-douce	11 ^{1/2}	Roi Baudouin et paysages du Congo



Couleur : Carmin
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 1.000.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 3 francs
Tirage : 1.000.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 4,50 francs
Tirage : 1.000.000 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 1.000.000 ex.

Annotation :

Le Roi Baudouin, fils de Léopold III, découvre l'Afrique en 1955, lors de son premier voyage au Congo belge. Pendant près d'un long mois, du 16 mai au 11 juin, il effectua une tournée triomphale au Congo belge, et visita aussi le Ruanda et l'Urundi, territoires dont la tutelle avait été confiée à la Belgique par la Société des Nations, et fut accueilli chaleureusement par des populations congolaises, qui le surnommaient « *Bwana Kitoko* » (« *le beau jeune homme* »). Il visita toutes les régions d'une colonie qui était alors à son apogée, mais où se manifestaient des vellétés d'autonomie. Durant les 2.000km qu'il parcourut, il reçut un accueil délirant de la part des populations, et s'intéressait particulièrement aux conditions de vie des autochtones, s'entretenant longuement avec les plus humbles et se penchant vers les plus déshérités. Au Congo belge, les enfants qui naquirent après ce voyage reçurent pour la plupart le prénom de Baudouin pour les garçons, et celui de Joséphine-Charlotte, prénom de la sœur aînée du roi, pour les filles.

La série d'émission de timbres du 26 juillet 1955
sur le 5^{ème} Congrès international du tourisme africain
tenu à Élisabethville au Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Organisation	26 juillet 1955	30 juin 1956	Taille-douce	11 ^{1/2}	Okapi au sommet de l'emblème du Touring Club Royal, avec une couronne pour indiquer le statut royal.



Couleur : Lilas
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 500.000 ex.
Notes : Français



Couleur : Lilas
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 500.000 ex.
Notes : Néerlandais

Annotation :

Les 1^{er} et 2^{ème} Congrès internationaux du tourisme africain s'étaient tenus à Élisabethville, au Congo belge, en 1934 et 1955. À cette époque, l'Organisation mondiale du tourisme avait déjà pensé à la hausse du tourisme en Afrique par le renforcement de la sécurité sur le continent.

L'article du Guide touristique donne beaucoup d'informations, mais plus des itinéraires routiers que de véritables circuits touristiques, produits par les services officiels d'information de la Colonie. Parmi ses objectifs, il cherche à montrer les résultats de l'action civilisatrice de la Belgique, et affirme que la RDC n'est pas un pays d'art ni d'histoire, mais qui accorde une part prépondérante au milieu naturel. Il fournit une image tronquée de son histoire et s'exprime sur ses habitant·e·s et les préjugés de l'époque.

La série d'émission de timbres du 10 octobre 1956 sur le 200^{ème} Anniversaire de la naissance de Wolfgang Amadeus Mozart

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Personnalité, Œuvre	10 octobre 1956	30 juin 1957	Taille-douce	11 ^{1/2}	Mozart, Reine Élisabeth et allégorie



Couleur : Violet
 Valeur : 4,50 francs + 1,50 francs
 Tirage : 197.340 ex.
 Description : Effigie de Mozart enfant



Couleur : Bleu
 Valeur : 6,50 francs + 2,50 francs
 Tirage : 161.910 ex.
 Description : Effigie de la Reine Élisabeth sur une partition de musique

Annotation :

Wolfgang Amadeus Mozart est l'un des compositeur-riche-s les plus important-e-s de la musique occidentale, et la figure majeure de la période du classicisme. Il est né à Salzbourg (actuellement en Autriche) en 1756. L'enfant prodige se produisait dans de nombreuses villes d'Europe, telles que Vienne, Versailles, ou Londres, et se retrouva très vite sollicité par la noblesse qui ne tarissait pas d'éloge à son sujet. Il fut une figure parmi les plus grandes de tou-te-s les compositeur-riche-s de musique classique européenne, avec notamment Johann Sebastian Bach et Ludwig Van Beethoven. Il meurt prématurément à Vienne en 1791, en raison de fréquentes maladies et d'épuisement dû à un rythme de travail effréné.¹

¹ DE SAINT-FOIX Georges et DE WYZEWA Théodore, *Wolfgang Amadeus Mozart : sa vie musicale et son œuvre*, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 1986.

La série d'émission de timbres du 15 mars 1957 concernant les timbres-taxé de 1957

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Timbre-taxé	15 mars 1957	29 juin 1960	Taille-douce	11 ^{1/2}	Timbre-taxé sur un nouveau design



Couleur : Olives
Valeur : 10 centimes
Tirage : 650.600 ex.



Couleur : Lilas brun
Valeur : 20 centimes
Tirage : 556.100 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 50 centimes
Tirage : 383.800 ex.



Couleur : Outremer
Valeur : 1 franc
Tirage : 322.550 ex.



Couleur : Rouge
Valeur : 2 francs
Tirage : 273.200 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 4 francs
Tirage : 286.400 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 6 francs
Tirage : 275.950 ex.

Annotation :

Un timbre-taxé est un timbre qui matérialise l'affranchissement d'un colis vers sa destination. Il est la conséquence de l'instauration du timbre-poste. Son succès est dû au fait que le prix est payé avant le transport du colis.

La série d'émission de timbres du 10 décembre 1957 concernant la Croix-Rouge au Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Organisation	10 décembre 1957	31 janvier 1959	Offset	11 ^{1/2}	Soin des patient-e-s par la Croix-Rouge



Couleur : Bleu
Valeur : 3 francs + 50 centimes
Tirage : 300.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 4,50 francs + 50 centimes
Tirage : 300.000 ex.



Couleur : Brun
Valeur : 6,50 francs + 50 centimes
Tirage : 300.000 ex.

Annotation :

La Croix-Rouge du Congo, première organisation humanitaire du pays, est une filiale de la Croix-Rouge de Belgique, et a été créée en 1925. Aujourd'hui, elle doit faire face à l'immensité du territoire et aux nombreuses vulnérabilités qui touchent sa population. Ses missions couvrent plusieurs domaines : l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la santé communautaire et la nutrition, et enfin la réponse à l'insécurité et aux catastrophes.

La série d'émission de timbres du 1^{er} juillet 1958 sur le Cinquenaire du Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chefs d'État, Anniversaire	1 ^{er} juillet 1958	31 juillet 1960	Taille-douce	12 ^{1/2}	Effigies des cinq premiers rois belges jusqu'en 1958, en uniforme militaire



Couleur : Violet Solferino
Valeur : 1 franc
Tirage : 500.00 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 1.500.00 ex.



Couleur : Carmin
Valeur : 3 francs
Tirage : 5.000.00 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 5 francs
Tirage : 1.000.00 ex.



Couleur : Brun rouge
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 1.500.00 ex.



Couleur : Noir
Valeur : 10 francs
Tirage : 1.000.00 ex.

Annotation :

À l'occasion des 50 ans du Congo belge (1908-1958), la Poste du Congo belge a commémoré cet événement en émettant, le 1^{er} juillet 1958, une série de timbres-poste illustrant les effigies des cinq premiers rois de Belgique, dont le deuxième était souverain de l'État Indépendant du Congo, et les quatre autres du Congo belge.

- le premier roi, Léopold I^{er}, a régné du 21 juillet 1831 au 10 décembre 1865 ;
- le deuxième roi, Léopold II, du 17 décembre 1865 au 17 décembre 1909 ;
- le troisième roi, Albert I^{er}, du 23 décembre 1909 au 17 février 1934 ;
- le quatrième, Léopold III et la régence de son frère Charles, du 23 février 1934 au 16 juillet 1951 ;
- le cinquième roi, Baudouin, du 17 juillet 1951 au 31 juillet 1993.

La série d'émission de timbres du 15 octobre 1959 sur les animaux protégés du Congo belge

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	15 octobre 1959	31 juillet 1960	Héliogravure	11 ^{1/2} x 12	Animaux protégés du Congo Belge et du Ruanda-Urundi



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 10 centimes
Tirage : 2.000.000 ex.
Description : Antilope rouanne (*Hippotragus equinus*)



Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 20 centimes
Tirage : 5.000.000 ex.
Description : Rhinocéros blanc (*Ceratotherium simum*)



Couleurs : Brun et bleu
Valeur : 40 centimes
Tirage : 2.000.000 ex.
Description : Girafe (*Giraffa camelopardalis*)



Couleurs : Bleu et gris
Valeur : 50 centimes
Tirage : 5.000.000 ex.
Description : Galago supérieur (*Otolemur crassicaudatus*)



Couleurs : Vert et Brun
Valeur : 1 franc
Tirage : 8.000.000 ex.
Description : Gorille (*Gorilla*)

Annotation :

Dans les pays du bassin du Congo, la faune sauvage, associée à la flore tropicale humide, regorgent d'une grande diversité d'animaux. La forêt équatoriale et la savane boisée abritent plus de 400 espèces de mammifères, plus de 1.000 espèces d'oiseaux et près de 10.000 espèces de plantes, dont 3.000 environ seraient endémiques.

Déjà avant l'Indépendance du pays, le Congo belge faisait preuve de la protection de la nature avec les trois premiers parcs : le parc national des Virunga (1925), le parc national de la Garamba (1938), et le parc national de l'Upemba (1939).¹

¹ RECHKOP S., *Animaux protégés au Congo Belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi*, 4ème Edition, Bruxelles, 1953.



Couleurs : Ocre et noir
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 10.000.000 ex.
Description : Buffles d'Afrique
(Syncerus caffer)



Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 2 francs
Tirage : 2.000.000 ex.
Description : Colobe singe
(colobus angolensis)



Couleurs : Lilas et noir
Valeur : 3 francs
Tirage : 500.000 ex.
Description : Éléphant d'Afrique (Loxodonta Africana)



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 5 francs
Tirage : 2.000.000 ex.
Description : Okapi (Okapia johnstoni)



Couleurs : Ocre et brun
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 6.000.000 ex.
Description : Impala
(Aepyceros melampus)



Couleurs : Violet et brun
Valeur : 8 francs
Tirage : 2.000.000 ex.
Description : Pangolin géant
(Manis gigantea)



Couleurs : Ocre et brun
Valeur : 10 francs
Tirage : 1.000.000 ex.
Description : Éland commun (Taurotragus oryx) et zèbre (Equus quagga)

La série d'émission de timbres du 1^{er} décembre 1959 sur l'émission de Noël

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Religion	1 ^{er} décembre 1959	31 juillet 1960	Héliogravure	12	Représentation de la Vierge Marie et Jésus bébé



Couleurs : Brun et ocre
Valeur : 50 centimes
Tirage : 2.500.000 ex.



Couleurs : Bleu et violet
Valeur : 1 franc
Tirage : 2.000.000 ex.



Couleurs : Gris et bleu
Valeur : 2 francs
Tirage : 1.500.000 ex.

Annotation :

Noël est une fête d'origine païenne célébrée chaque année, généralement dans la nuit du 24 au 25 décembre pour le réveillon, ainsi que toute la journée du 25. Devenue chrétienne, elle commémore la naissance de Jésus de Nazareth. Avant la christianisation de l'Occident, elle était appelée *Dies Natalis Solis Invicti* et correspondait au jour de naissance de *Sol Invectus*. On associe généralement Noël à une fête familiale, aux cadeaux sous le sapin, à la bûche glacée du repas ou aux rues illuminées dans les villes.

La série d'émission de timbres du 19 février 1960 sur le 10^{ème}
Anniversaire de la Commission de Coopération Technique en Afrique
francophone au sud du Sahara (C.C.T.A.)

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	19 février 1960	31 juillet 1960	Héliogravure	11 ^{1/2}	Nid d'abeille sur carte de l'Afrique



Couleurs : Noir et saumon
Valeur : 3 francs
Tirage : 1.000.000 ex.
Notes : Français
Couleur : Noir et saumon



Valeur : 3 francs
Tirage : 1.000.000 ex.
Notes : Néerlandais

Annotation :

Née d'une volonté de coopération franco-britannique, les représentants de six gouvernements, à savoir la Belgique, la Fédération de Rhodésie (Zambie et Zimbabwe) et du Nyassaland (Malawi), la France, le Portugal, le Royaume-Uni et l'Union Sud-Africaine, signaient le 18 janvier 1954 à Londres une convention de coopération technique en Afrique au sud du Sahara. Après les indépendances des pays d'Afrique, le champ d'action de la CCTA s'était progressivement étendu à plusieurs pays et de nouveaux secteurs. La Commission avait eu dix ans cette année-là. Elle tentait de dresser un bilan et de porter une analyse critique sur l'œuvre accomplie, ses faiblesses et ses perspectives d'avenir. À l'origine, en 1950, la Commission se présentait comme un organisme de liaison et de coordination entre les services et instituts scientifiques et techniques, travaillant en Amérique ou au profit de l'Afrique.¹

¹ RODIER J., 1960, 10^{ème} anniversaire de la Coopération technique en Afrique au Sud du Sahara, 1961.

La série d'émission de timbres du 2 mai 1960 concernant les Jeux Olympiques d'été à Rome en 1960

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Sport	2 mai 1960	31 juillet 1960	Photogravure	13 ^{1/2}	Athlètes de Jeux Olympiques



Couleurs : Bleu et rouge
Valeur : 50 centimes + 25 centimes
Tirage : 300.000 ex.
Description : Saut en hauteur



Couleurs : Rouge et vert
Valeur : 1,50 francs + 50 centimes
Tirage : 150.000 ex.
Description : Saut de haies



Couleurs : Vert et rouge
Valeur : 2 francs + 1 franc
Tirage : 125.000 ex.
Description : Football



Couleurs : Lilas et bleu
Valeur : 3 francs + 1,25 francs
Tirage : 100.000 ex.
Description : Lanceur de javelot



Couleurs : Brun et rouge
Valeur : 6,50 francs + 3,50 francs
Tirage : 100.000 ex.
Description : Lanceur de disque

Annotation :

Les Jeux olympiques d'été de 1960, officiellement connus comme les Jeux de la XVII^{ème} Olympiade de l'ère moderne, eurent lieu à Rome, en Italie, du 25 août au 11 septembre 1960. Ils avaient rassemblé un nombre record de participant-e-s, avec plus de 5.000 athlètes venu-e-s de 83 pays. Cela peut notamment s'expliquer par l'acquisition de l'indépendance de nombreux nouveaux pays à la fin des années 1950 (le Maroc, le Soudan, la Tunisie et l'Égypte), et par la présence de pays de l'Afrique australe proclamés unilatéralement indépendants, soit la Fédération de Rhodésie et le Nyassaland (Zambie, Zimbabwe et Malawi).

Dans l'équipe sud-africaine, l'absence de tout athlète noir-e avait suscité la polémique : le Comité International Olympique et Avery Brundage dûment informés, notamment par l'Association sportive sud-africaine, des discriminations exercées à leur encontre, laissèrent faire et coopèrent pour faire bonne mesure, comme membre Kényan du CIO, pour un blanc. Les deux Allemagnes (RFA et RDA) étaient contraintes par le Comité International Olympique de former une seule équipe, l'Équipe unifiée d'Allemagne.

Pour la première fois, le porte-drapeau de la délégation américaine était un athlète de couleur, Rafer Johnson. Après les discours protocolaires, la cérémonie se conclut par des coups de canon, par le son des cloches du Vatican et par l'envolée de milliers de pigeons du stade olympique.

Pour ces premiers Jeux en terre italienne, l'organisation, la couverture télévisée et les installations furent à la hauteur de l'évènement. Le seul point négatif fut la canicule, qui fit souffrir de nombreux-euses athlètes. C'est également à Rome que, pour la première fois, les médailles sont passées autour du cou des vainqueur-euse-s.¹

¹ LAGRUE Pierre, « ROMÉ (JEUX OLYMPIQUES DE) [1960] - Chronologie », dans *Encyclopædia Universalis*. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/1960-14es-jeux-olympiques-d-ete/>



650



BY GISEM CONE

La période post-coloniale (Partie 1)

À partir du 30 juin 1960



CHAPITRE 2

La République du Congo

Du 30 juin 1960 au 1^{er} août 1964



AP Photo/H. Babout

Patrice Lumumba devant le Sénat à Léopoldville, le 10 septembre 1960.

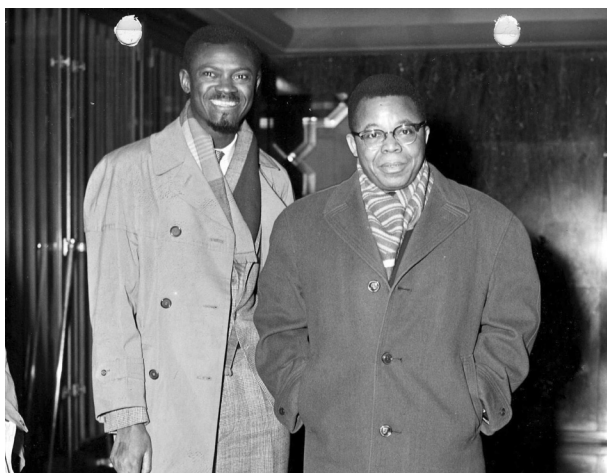
Au début de l'année 1959, à la suite de graves troubles mettant en cause le régime colonial, le gouvernement belge accepta le principe de l'indépendance. Il proposa, quelques mois plus tard, la mise en place progressive d'un système représentatif. Au début de 1960, une table ronde réunit les chefs coutumiers et une douzaine de formations politiques à Bruxelles. Elle adopta, le 20 février 1960, 16 résolutions, relatives au processus de transition et à l'organisation du nouvel État, notamment à la distribution du pouvoir entre les institutions centrales et les provinces, et elle fixa la date du jour de l'Indépendance au 30 juin suivant.

Une loi fondamentale fut alors élaborée par le Parlement belge pour servir de cadre juridique provisoire, avant l'adoption d'une Constitution rédigée

par les Congolais-es elleux-mêmes. Mais le Parlement belge élaborait un système fédéral complexe, avec une dyarchie au sommet, entre le Président de la République et le Premier ministre. Cette loi fondamentale de 1960, complétée après le premier coup d'État de Mobutu (le 14 septembre 1960), par des décrets constitutionnels, resta formellement en vigueur jusqu'à l'adoption de la Constitution de Luabourg. Les Congolais-es, aux prises avec rébellions militaires, gouvernements insurrectionnels et sécessions régionales (Katanga et Sud-Kasaï) ou tribales, avaient d'autres préoccupations plus urgentes à cette époque que la rédaction d'une constitution. En fait, ce régime provisoire n'a fonctionné que quelques jours, assurant une légitimité fragile aux principaux acteurs politiques, Kasa-Vubu, Lumumba, Tshombe..., jusqu'à la dictature de Mobutu.

La présidence de Joseph Kasa-Vubu

Du 30 juin 1960 au 24 novembre 1965



© Belga Archives

Le Premier Ministre Patrice Lumumba, à gauche, et Le Président Joseph Kasa-Vubu, à droite à la Table ronde belgo-congolaise, en février 1960.

À l'Indépendance du pays, le 30 juin 1960, Joseph Kasa-Vubu remportait les élections du Parlement congolais face à Bolikango et devint le premier président de la République du Congo. Son mandat dura du 30 juin 1960 au 24 novembre 1965, dans un contexte de crises politiques, rébellions et tentatives de sécession. Quelques mois après son élection, un conflit ouvert éclata entre le Président et son Premier ministre, Patrice Lumumba, accusé de mauvaise gouvernance. Ce dernier aurait eu l'intention de conduire le pays vers le communisme et d'entretenir son anarchie, notamment en poussant les militaires à se révolter contre les partenaires et techniciens étrangers encore présents au pays. Joseph Kasa-Vubu décida alors de révoquer Lumumba et demanda au Parlement de choisir un autre Premier ministre. Par un message diffusé à la radio nationale, Lumumba tenta à son tour de révoquer Kasa-Vubu, avant d'être mis en résidence surveillée, puis assassiné.

Joseph Kasa-Vubu fut évincé en novembre 1965 par le coup d'État de Joseph-Désiré Mobutu, qui l'astreint à résidence à Kisundi, ville située à Boma, dans l'actuelle province du Bas-Congo, à l'extrême ouest de la République Démocratique du Congo. Il y mourut de maladie et de manque de soins, le 24 mars 1969, à l'âge de 52 ans.

Il laisse aujourd'hui encore dans les mémoires l'image d'un homme politique soucieux d'honnêteté et de transparence.

La création du Secrétariat Général au Poste, Téléphone et Télécommunications (PTT)

Le décret-loi du 1^{er} juillet 1960 porta Création du Secrétariat Général au Poste, Téléphone et Télécommunications. Le PTT avait repris les attributions de la Direction des Postes et des Télécommunications, et évolua en tant que service public dépendant de l'administration public.

La série d'émission de timbres du 30 juin 1960 sur la commémoration de l'Indépendance de la République du Congo

THÈME	ÉMISSION	EXPIRATION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement	30 juin 1960	-	Photogravure	11 ^{1/2}	La carte de six premières provinces et date de l'indépendance



Couleur : Brun
Valeur : 20 centimes



Couleur : Carmin
Valeur : 50 centimes



Couleur : Vert
Valeur : 1 franc



Couleur : Marron
Valeur : 1,50 francs



Couleur : Rosé
Valeur : 2 francs



Couleur : Violet
Valeur : 3,50 francs



Couleur : Bleu clair
Valeur : 5 francs



Couleur : Noir
Valeur : 6,50 francs



Couleur : Orangé
Valeur : 10 francs



Couleur : Bleu
Valeur : 20 francs

Annotation :

À l'Indépendance du Congo, le 30 juin 1960, la population congolaise célébra cette fête avec beaucoup d'espoir pour l'avenir du pays.¹ Du côté des colons belges, ce fut pour beaucoup la perte du « paradis africain », et un retour non pas des plus joyeux en Belgique. Depuis le *Te Deum*, célébré en grande pompe à la cathédrale Sainte-Anne, à la séance solennelle qui se tint juste après l'office religieux dans la grande salle du palais de la Nation, plusieurs allocutions eurent lieu. La première fut celle de Baudouin I^{er}, arrivé la veille. Le roi des Belges, qui considérait le Congo belge comme sa propriété privée, rendit hommage à « l'œuvre conçue par le génie du Roi Léopold II et continuée avec persévérance par la Belgique ».

L'allocution suivante fut prononcée par Joseph Kasa-Vubu, le chef du nouvel État congolais. Au lieu de célébrer l'émancipation de son peuple, le président de la République rendit un hommage appuyé à l'ancienne métropole. Ce discours déclencha un sentiment d'offense chez les nationalistes congolais-es, notamment leur chef de file, le Premier ministre Patrice Émery Lumumba.²

La fête fut de courte durée. Très vite, un sentiment d'inquiétude se développa dans tout le pays. À peine cinq jours après son accession à l'Indépendance, le nouvel État congolais souverain devait faire face aux problèmes très aigus qui menacèrent son intégrité territoriale. Suite à la mutinerie de la Force Publique (le 5 juillet), la sécession de la Province du Katanga (le 11 juillet) et l'autonomie du Kasai (le 8 août), le pays était déjà plongé dans ce qui a été appelé la « crise congolaise ».

¹ BOUVIER Paule, *L'accession du Congo-Belge à l'indépendance*, Bruxelles, ULB, 1965

² GESLIN Jean-Dominique, « Ce jour-là : le 30 juin 1960, le Congo proclame son indépendance », dans *Jeune Afrique*, Publié le 30 juin 2017. URL : <https://www.jeuneafrique.com/452804/politique/jour-30-juin-1960-congo-proclame-independance/>

La série d'émission de timbres-poste du 30 juin 1960
sur les fleurs du Congo belge, portant un surimpression « CONGO »
et une nouvelle valeur en franc congolais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Flore	30 juin 1960	10 mai 1952	Photogravure	11 ^{1/2}	« CONGO »



Couleur : Jaune
Valeur : 10 centimes congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Dissotis



Couleur : Rose
Valeur : 50 centimes congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Euphorbia



Couleur : Vert
Valeur : 10 centimes congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Protea



Couleur : Jaune
Valeur : 1 franc congolais
Taille : 25 x 29 mm
Description : Hibiscus



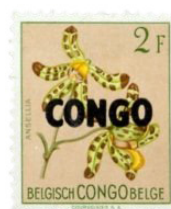
Couleur : Gris
Valeur : 20 centimes congolais
Taille : 25 x 30 mm
Description : Vellozia aequatorialis



Couleur : Vert
Valeur : 1,50 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Schizoglossum



Couleur : Saumon
Valeur : 40 centimes congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Ipomoea



Couleur : Brun clair
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Ansellia



Couleur : Gris
Valeur : 50 centimes congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Ochna



Couleur : Rose
Valeur : 3 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Costus



Couleur : Vert clair
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Thunbergias



Couleur : Lilas
Valeur : 6,50 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Thonningia



Couleur : Jaune pâle
Valeur : 8 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Gloriosa



Couleur : Gris vert
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Silène



Couleur : Rose
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 21 x 25,5 mm
Description : Aristolochia



Couleur : Bleu pâle
Valeur : 50 francs congolais
Taille : 22 x 32 mm
Description : Eulophia



Couleur : Brun gris
Valeur : 100 francs congolais
Taille : 22 x 32 mm
Description : Cryptosepalom

La série d'émission de timbres-poste du 30 juin 1960 concernant les animaux sauvages du Congo, portant une surimpression « CONGO » et une nouvelle valeur en franc congolais

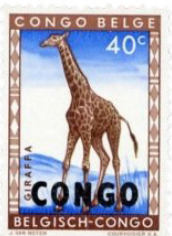
THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Faune	30 juin 1960	15 octobre 1959	Photogravure	11 ^{3/4}	« CONGO »



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 10 centimes
Taille : 26 x 36 mm
Description : Antilope rouanne (Hippotragus equinus)



Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 20 centimes
Taille : 36 x 26 mm
Description : Rhinocéros blanc (Ceratotherium simum)



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 40 centimes
Taille : 26 x 36 mm
Description : Girafe (Giraffa camelopardalis)



Couleurs : Bleu et gris
Valeur : 50 centimes
Taille : 36 x 26 mm
Description : Galago supérieur (Otolemur crassicaudatus)



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 1 franc
Taille : 26 x 36 mm
Description : Gorille (Gorilla)



Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 2 francs
Taille : 26 x 36 mm
Description : Colobe singe (colobus angolensis)



Couleurs : Violet et noir
Valeur : 3,50 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Éléphant d'Afrique (Loxodonta africana)



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 5 francs
Taille : 26 x 36 mm
Description : Okapi (Okapia johnstoni)



Couleurs : Ocre et brun
Valeur : 6,50 francs
Taille : 36 x 26 mm
Description : Impala (Aepyceros melampus)



Couleurs : Violet et brun
Valeur : 6,50 francs
Taille : 26 x 36 mm
Description : Pangolin géant (Manis gigantea)

La série d'émission de timbres-poste du 30 juin 1960 concernant le 10^{ème} Anniversaire de la Commission de Coopération Technique en Afrique francophone au Sud du Sahara (C.C.T.A.), portant une surimpression « CONGO » et une nouvelle valeur en francs congolais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Anniversaire	30 juin 1960	19 février 1960	Photogravure	11 ^{1/2}	« CONGO »



Couleurs : Noir et saumon
 Valeur : 3,50 francs congolais
 Taille : 35 x 24,5 mm
 Notes : Français



Couleur : Noir et saumon
 Valeur : 3,50 francs congolais
 Taille : 35 x 24,5 mm
 Notes : Néerlandais

La série d'émission de timbres-poste du 4 janvier 1961 concernant le 2^{ème} anniversaire des émeutes du 4 janvier 1959 à Léopoldville

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	4 janvier 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	Manifestants arborant le drapeau de la République du Congo



Couleur : Violet
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm



Couleur : Orange
Valeur : 3,50 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm



Couleur : Brun
Valeur : 6,50 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm



Couleur : Noir et saumon
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm



Couleur : Rose
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm

Vu le succès qu'avait connu ce meeting, son rival, Kasa-Vubu, décida d'organiser à son tour un rassemblement de l'ABAKO, une semaine après, le dimanche 4 janvier 1959. Mais lorsqu'il soumit sa demande au Young Men's Association (YMCA), les autorités l'avertirent que si l'événement venait à se politiser, les dirigeants de l'ABAKO seraient tenus pour responsables. Interprétant cette mise en garde comme une interdiction, le samedi 3 janvier, l'ABAKO tenta de reporter le rassemblement. Mais le lendemain, une foule se rassembla tout de même devant YMK. Kasa-Vubu et d'autres essayèrent, en vain, de renvoyer les manifestant-e-s chez eux. La violence commença après le refus des manifestant-e-s de se disperser. La foule se mit à lancer des pierres sur la police et à s'attaquer à des automobilistes blanc-he-s. Les violences prirent de l'ampleur. Le groupe initial des manifestant-e-s fut rapidement rejoints par près de 20.000 Congolais-es qui sortaient du Stade Roi Baudouin.¹ Selon les estimations de l'époque, les groupes de manifestant-e-s étaient montés à plus de 35.000 Congolais-es qui se retrouvèrent impliqué-e-s dans ces actes de violences, se dirigeant vers la partie européenne de la capitale. L'ordre ne fut rétabli qu'à la suite de l'intervention d'officiers de la police et de véhicules blindés. Les autorités coloniales arrêtèrent 300 Congolais-es, dont Joseph Kasa-Vubu, Simon Nzeza et Daniel Kanza, accusés d'incitation à l'émeute.²

Annotation :

Les émeutes du 4 janvier 1959 à Léopoldville furent une série d'émeutes et de troubles sociaux qui s'étaient déroulés à Léopoldville, marquant un tournant décisif vers l'Indépendance du Congo. Deux partis étaient plus populaires dans la ville : l'ABAKO (Alliance des Bakongo) de Joseph-Kasa-Vubu, et le MNC (Mouvement national congolais) de Patrice Lumumba. Le 28 décembre 1958, Lumumba avait organisé un grand rassemblement du MLC à Kinshasa, et avait fait un compte-rendu de la Conférence des peuples africains, qui s'était déroulé à Acra au Ghana.

¹ C'était une rencontre de football entre V.Club contre Mikado (une équipe de la Sabena, compagnie aérienne belge). V.Club avait perdu 3 à 1. Déçus par cette nouvelle défaite, dont ils accusaient l'injustice de l'arbitre blanc, ils firent jonction avec les révoltés de l'YMCA.

² BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, « Les autorités belges et la décolonisation du Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2063-2064, n° 18-19, 2010, p. 9-117.

La série d'émission de timbres-poste du 1^{er} mai 1961 portant une surimpression « CONFÉRENCE COQUILHATVILLE AVRIL - MAI 1961 »

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement	1 ^{er} mai 1961	30 juin 1960	Photogravure	11 ^{1/2}	« CONFÉRENCE COQUILHATVILLE AVRIL - MAI 1961 »



Couleur : Brun
Valeur : 20 centimes



Couleur : Carmin
Valeur : 50 centimes



Couleur : Vert
Valeur : 1 franc



Couleur : Marron
Valeur : 1,50 francs



Couleur : Rosé
Valeur : 2 francs



Couleur : Violet
Valeur : 3,50 francs



Couleur : Bleu
Valeur : 5 francs



Couleur : Noir
Valeur : 6,50 francs

Annotation :

Quelques jours après l'indépendance, la République du Congo était confrontée à des crises multiples : les sécessions du Katanga et du Sud-Kasaï, la rébellion du premier ministre Antoine Gizenga au Kwango, et des conflits institutionnels et constitutionnels. Le Gouvernement finit par éclater. L'installation du Collège des Commissaires par le Colonel Mobutu, dont la légitimité fut contestée, rencontra à son tour des difficultés dans ses relations avec l'ONU. L'unité nationale était menacée. Face au morcellement du pouvoir, le besoin se faisait sentir d'en rétablir la légitimité tant sur le plan national qu'international.

En vue de rétablir et reconquérir le pouvoir après l'assassinat de Patrice Lumumba d'une part, et la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU du 21 février 1961, tendant à désarmer les soldats congolais et à mettre le pays sous tutelle d'autre part, la rébellion de Gizenga favorisa le rapprochement entre les sécessionnistes et le gouvernement central. C'est ce qui ouvrit la voie à une série de rencontres, de concertation en vue de trouver une solution à la crise congolaise.

Ainsi furent mises en place la Concertation de Léopoldville, la Conférence de Tananarive, la Conférence de Coquilhatville, et la rencontre de Lovanium. La troisième, celle de Coquilhatville, se déroula du 23 avril au 28 mai 1961. Y étaient invités les autorités du gouvernement central de Kinshasa, ceux de la sécession katangaise, et ceux du Kasaï. Mais la conférence fut un demi échec, marquée par l'arrestation de Moïse Tshombe à l'aéroport, avec brutalité et injures, lorsqu'il voulu quitter l'aéroport.¹

¹ M'KOLA Kalubi, « Les tentatives de réconciliation nationale », dans *Débat National RDC*. URL : <http://debatnationalrdc.chez.com/Tentatives.html>



Couleur : Orange
Valeur : 10 francs



Couleur : Bleu
Valeur : 20 francs

La cinquième semaine de la conférence de Coquilhatville s'acheva dans la confusion. Au cours des dernières vingt-quatre heures, les délégués furent plus occupés à débattre leurs querelles personnelles qu'à hâter la fin des débats prévus pour le lendemain. C'est ainsi que M. Bomboko, ministre des affaires étrangères, accusa M. Bolikango, vice-premier ministre, de saboter la conférence. Les deux hommes ont failli en venir aux mains, et le président Kasa-Vubu dû lever la séance dans le tumulte. La question du statut de Léopoldville, d'autre part, a soulevé beaucoup de passion. M. Ileo, Premier ministre, a proposé que la capitale devienne une ville « neutre », indépendante de l'État du Congo central, dans lequel elle est située. Elle serait placée sous l'autorité du gouvernement fédéral. C'est, semble-t-il, cette solution qui fut adoptée, malgré l'opposition des représentants du Congo central.

La série d'émission de timbres du 30 juin 1961 concernant le 1^{er} anniversaire de l'Indépendance de la République du Congo

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire, Chef d'État	30 juin 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	Effigie de Joseph Kasa-Vubu, premier Président de la République Démocratique du Congo



Couleur : Jaune
Valeur : 10 centimes congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Rose
Valeur : 20 centimes congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Bleu clair
Valeur : 40 centimes congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Saumon
Valeur : 50 centimes congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Lilas
Valeur : 1 franc congolais
Taille : 27 x 37 mm

Annotation :

Cette série de timbres à l'effigie de Joseph Kasa-Vubu célèbrent le premier anniversaire de l'Indépendance du Congo, qui fut proclamée le 30 juin 1960, avec Joseph Kasa-Vubu comme Président, et Patrice-Emery Lumumba comme Premier ministre.¹

La population congolaise célébra l'Indépendance du Congo avec beaucoup d'espoir pour l'avenir du pays. Mais la fête de l'Indépendance fut de courte durée. Avec la mutinerie de la Force Publique (le 5 juillet), la sécession de la Province du Katanga (le 11 juillet) et l'autonomie du Kasai (le 8 août), le pays sombra dans l'insécurité et la crise politique et économique.



Couleur : Vert
Valeur : 150 francs congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Bleu vert
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Saumon
Valeur : 4 francs congolais
Taille : 27 x 37 mm

¹ BRAECKMAN Colette, *Congo-Zaïre : la colonisation, l'indépendance, le régime Mobutu et demain*, Bruxelles, GRIP, 1990.

La série d'émission de timbres-poste du 30 juin 1961 à l'effigie du Président Joseph Kasa-Vubu

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	30 juin 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	Effigie de Joseph Kasa-Vubu et la carte de la nouvelle République



Couleur : Rose
Valeur : 3,50 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm



Couleur : Gris
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 37 x 27 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 6,50 francs congolais
Taille : 37 x 27 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 50 francs congolais
Taille : 27 x 37 mm

Annotation :

Le Président Joseph Kasa-Vubu est né en 1917 à Dizi, près de Tshela, dans le Mayumbe, district du Bas-fleuve. De petite taille, timide et doté d'une volonté de fer, il avait fait ses humanités secondaires chez les pères de Schuetz, puis ses études supérieures au Grand Séminaire de Kabwe, au Kasai, pour devenir prêtre. Mais jugé trop critique et trop indépendant, il en fut exclu. Fort de sa formation littéraire et philosophique, il fut instituteur avant de devenir employé dans la société Agrifor, à Tshela. Il quitta vite cette profession pour devenir, en 1942, comptable au service des Finances du Gouvernement colonial à Léopoldville. C'est là qu'il subit les influences parfois divergentes de divers groupes d'évolués congolais et du mouvement de la décolonisation africaine. Il fut le premier Congolais à réclamer auprès du colonisateur les droits des premiers occupants en 1947.

Il s'était surtout révélé au grand public national et international en tant que président de l'association des Bakongo (ABAKO), peuple qui constituait plus de 60 % de la population de Léopoldville dans les années 1950. Association culturelle au départ, l'ABAKO a peu à peu évolué, jusqu'à devenir un parti politique vers 1955.

Joseph Kasa-Vubu a, au nom de l'ABAKO, réagi contre le plan Van Bilsen, qui demandait que l'élite congolaise soit préparée avant d'accéder à l'Indépendance. Ce plan proposait 30 ans pour cette préparation.

En effet, le groupe congolais de la conscience africaine (intégrant entre autres Malula, Iléo, etc...) répondit au plan Bilsen par un manifeste pour l'approuver, tout en demandant l'intégration progressive du peuple congolais dans la gestion de la chose publique avant l'échéance de 30 ans. Par contre, l'ABAKO, à travers son contre-manifeste, voulait l'annulation du plan Bilsen et avait demandé l'indépendance



Couleur : Orange
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Brun
Valeur : 8 francs congolais
Taille : 37 x 27 mm



Couleur : Vert
Valeur : 100 francs congolais
Taille : 27 x 37 mm

immédiate et sans condition du Congo (encore belge), conduisant à la première crise politique belgo-congolaise. Par cet acte, l'ABAKO était le premier parti politique à demander l'Indépendance du Congo. En 1958, après une élection urbaine largement remportée par l'ABAKO à Léopoldville, Joseph Kasa-Vubu devint le premier bourgmestre noir de la commune de Dendale (aujourd'hui commune de Kasa-Vubu). À l'indépendance du pays, il fut élu premier président de la jeune République du Congo par le premier Parlement congolais, face à Bolikango.

Il dirigea le pays du 30 juin 1960 au 24 novembre 1965, dans un contexte de crises politiques, rébellions et tentatives de sécession. Brutalement écarté du pouvoir par un coup d'État de Joseph-Désiré Mobutu, le 24 novembre 1965, il fut ensuite astreint à résidence par ce dernier et mourut de maladie et de manque de soins, le 24 mars 1969 à Boma, dans sa résidence surveillée de Kisundi, dans l'actuelle province du Kongo Central, à l'ouest de la République Démocratique du Congo.¹

¹ GILIS C.A., *Kasa-Vubu au cœur du drame congolais, Europe-Afrique*, Bruxelles, 1964

La série d'émission de timbres-poste du 1^{er} juillet 1961 portant une surimpression « RÉOUVERTURE DU PARLEMENT »

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Chef d'État	30 juillet 1961	30 juin 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	« RÉOUVERTURE DU PARLEMENT »



Couleur : Jaune
Valeur : 10 centimes congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Bleu clair
Valeur : 40 centimes congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Rose
Valeur : 20 centimes congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Orange
Valeur : 50 centimes congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Lilas
Valeur : 1 franc congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Brun
Valeur : 1,50 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm

Annotation :

Le Parlement de la République Démocratique du Congo est l'organe collégial qui assure la représentation du peuple. Il est bicaméral et composé d'une Chambre basse élue au suffrage universel direct (l'Assemblée nationale) et d'une Chambre haute élue au scrutin indirect (le Sénat).

Le Parlement congolais fut installé le 17 juin 1960, sous le régime de la Loi fondamentale du 19 mai 1960. Dès la Première République, il connut une histoire mouvementée. En vue de mettre un terme à l'offensive de l'opposition qui ne cessait d'importuner le gouvernement, jusqu'à même paralyser les travaux relatifs à la rédaction de la nouvelle constitution, le Président Kasa-Vubu prit le 29 septembre 1963 la grave décision de dissoudre les deux Chambres, le Parlement et le Sénat. Mais cette intervention présidentielle était loin de calmer les ardeurs de l'opposition, qui fut obligée de s'organiser dans la clandestinité.¹



Couleur : Vert
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Gris
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm



Couleur : Violet
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm

¹ MPONGO BOKOKA E., *Institutions politiques et Droit constitutionnel*, Kinshasa, E.U.A., 2001.

La série d'émission de timbres du 15 juin 1962 concernant la campagne de lutte contre la malaria

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Santé	15 juin 1962	Photogravure	11 ^{3/4}	« Le monde uni contre le paludisme »



Couleurs : Jaune et rouge
Valeur : 1,50 francs congolais
Tirage : 200.000 ex.



Couleurs : Verts
Valeur : 2 francs congolais
Tirage : 200.000 ex.



Couleurs : Bleu et rouge
Valeur : 6,50 francs congolais
Tirage : 200.000 ex.

Annotation :

Le paludisme, ou malaria, est la maladie parasitaire la plus répandue au monde, puisqu'elle touche 300 à 500 millions de personnes par an. Cette maladie provoque presque 1 million de décès chaque année dans le monde. L'Afrique est le continent le plus affecté, avec 90 % des décès. Les personnes les plus touchées par les formes les plus graves sont les enfants en bas âge, les personnes non-immunisées et les femmes enceintes. La malaria est causée par des moustiques femelles infectées. Le parasite s'installe dans le foie, où il se multiplie et s'attaque aux globules rouges de son hôte. Les symptômes sont nombreux, allant de la fièvre, aux maux de tête, douleurs articulaires, vomissement, convulsions et coma.¹

¹ « Malaria », dans *Médecins Sans Frontières*, Publié le 2 mai 2018. URL : <https://www.msf-azg.be/fr/theme/malaria>

La série d'émission de timbres en hommage à l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, mort en République Démocratique du Congo lors de la première crise congolaise

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Personnalité	20 janvier 1962 11 juillet 1962	Photogravure	11 ^{1/2} x 12	Hommage à Dag Hammarskjöld (1905 -1961), Secrétaire général de l'ONU



Couleurs : Gris et bleu clair
Valeur : 20 centimes congolais
Tirage : 69.400 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Émission : 20 janvier 1962



Couleurs : Gris et sépia
Valeur : 30 centimes congolais
Tirage : 69.400 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Émission : 20 janvier 1962



Couleurs : Gris et bleu
Valeur : 40 centimes congolais
Tirage : 69.400 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Émission : 20 janvier 1962



Couleurs : Gris et rouge
Valeur : 50 centimes congolais
Tirage : 69.400 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Émission : 20 janvier 1962



Couleurs : Gris et vert
Valeur : 3 francs congolais
Tirage : 69.400 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Émission : 20 janvier 1962

Annotation :

Dag Hammarskjöld (Dag Hjalmar Age Hammarskjöld), né le 29 juillet 1905 à Jönköping en Suède et mort dans un accident d'avion le 18 septembre 1961, en Rhodésie du Nord (l'actuelle Zambie), était un diplomate suédois, qui fut Secrétaire général des Nations unies de 1953 à 1961. Il mourut alors qu'il accomplissait une mission de réconciliation pour trouver une solution à la crise de la sécession katangaise. L'année même de sa mort, survenue avant la fin de son mandat, le Prix Nobel de la paix lui fut décerné à titre posthume, ce qui est interdit depuis 1974.

Des enquêtes avaient conclu à une erreur de pilotage sur la mort de Dag Hammarskjöld dans le crash de son avion DC-6, avec 15 personnes à bord, le 18 septembre 1961, après s'être écrasé près de Ndola, en Rhodésie du Nord, l'actuelle Zambie. Mais sa mort, alors qu'il était secrétaire général de l'Organisation, nécessita de plus amples investigations, réclamée par un juriste tanzanien chargé par l'ONU d'enquêter dans un rapport publié. Celui-ci reprochait leur silence à Washington, Pretoria et Londres. Après 2014, de nouvelles investigations de cette mort mystérieuse ont réorienté les recherches vers la possibilité d'une attaque par un autre avion. En effet, Dag Hammarskjöld voulait à tout prix éviter la sécession de la province du Katanga, riche en minerais, ce qui n'était pas vu d'un bon œil par tou-te-s.



Couleurs : Gris et violet
Valeur : 6,50 francs congolais
Tirage : 69.400 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Émission : 20 janvier 1962



Couleurs : Gris et sépia
Valeur : 8 francs congolais
Tirage : 69.400 ex.
Émission : 11 juillet 1962
Description : Surimpression
« Paix-Travail-Austérité »



Couleurs : Gris et brun
Valeur : 10 centimes congolais
Tirage : 69.400 ex.
Émission : 11 juillet 1962
Description : Surimpression
« Paix-Travail-Austérité »

La série d'émission de timbres du 28 janvier 1963 la Première participation de République du Congo au Congrès de l'Union postale Universelle (UPU)

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Organisation	28 janvier 1963	Taille-douce	11 x 13	Première participation du Congo au congrès de l'Union postale Universelle



Couleurs : Gris lilas
Valeur : 2 francs congolais
Tirage : 40.625 ex.



Couleurs : Carmin
Valeur : 4 francs congolais
Tirage : 40.625 ex.



Couleurs : Gris bleu
Valeur : 7 francs congolais
Tirage : 40.625 ex.



Couleurs : Gris vert
Valeur : 20 francs congolais
Tirage : 40.625 ex.

Annotation :

Créée en 1874, l'Union postale universelle (UPU) a son siège à Berne, en Suisse. Elle constitue le principal forum de coopération entre les délégués des pays membres. Sa mission est d'assurer un véritable réseau postal universel des produits et des services à la pointe du progrès. Pour améliorer la qualité des services offerts aux clients, l'organisation joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison, et fournit l'assistance technique nécessaire. Elle fixe les règles des échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des volumes de lettres, des colis et des services financiers.¹

¹ Site de l'Union Postale Universelle.
URL : <https://www.upu.int/fr/Accueil>

La série d'émission de timbres du 21 mars 1963 concernant la campagne mondiale contre la faim

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Santé, Société	21 mars 1963	Photogravure	14 ^{1/2} x 13 ^{1/2}	Lutte contre la faim



Couleurs : Violet
Valeur : 5 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Jaune
Valeur : 9 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Bleu
Valeur : 12 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Orange
Valeur : 20 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.

Annotation :

Afin de préserver le monde des horreurs de la guerre, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ONU avait lancé une campagne mondiale pour lutter contre la faim dans le monde. En 1963, elle avait créé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). C'est une organisation intergouvernementale qui compte 194 États membres. Elle a son siège à Rome (Italie) et est présente dans 130 pays. L'objectif de la FAO est d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous, ainsi que de veiller à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture de bonne qualité, qui leur permet de mener une vie saine et active.¹ La poste a toujours participé à cette campagne mondiale contre la faim en émettant des timbres.

¹ Site de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
URL : <https://www.fao.org/home/fr/>

La série d'émission de timbres du 30 avril 1963 concernant les oiseaux protégés

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	30 avril 1963	Photogravure	11 ^{3/4}	Papier avec fragments de fils de soie



Couleurs : Bleu et rose
Valeur : 10 centimes congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Pélican



Couleurs : Bleu clair et rouge
Valeur : 20 centimes congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Pintade de Schouteden



Couleurs : Saumon et vert
Valeur : 30 centimes congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Bec-ouvert



Couleurs : Orange et gris
Valeur : 40 centimes congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Cigogne à ventre blanc



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 1 franc congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Bec-en-sabot

Annotation :

La protection des oiseaux est un domaine de la biologie de la conservation de la nature qui traite de la protection des espèces menacées. Des déclins voire des extinctions ont été observés pour plusieurs espèces depuis les années 1850 pour de multiples raisons. Les gouvernements et de nombreuses associations caritatives travaillent à la protection des oiseaux de diverses manières, comme à travers la législation, la protection et la restauration de sites, les campagnes d'information pour sensibiliser le public et l'élevage des oiseaux captifs dans la perspective de leur réintroduction dans leurs milieux naturels.

Les efforts menés par les différents partenaires ont permis, en 2004, que 16 espèces d'oiseaux, qui auraient disparues sans mesures conservatoires, soient toujours existantes. Il est notamment interdit, en tous temps et en tous lieux :

- de piéger, capturer, mettre à mort des oiseaux ;
- de perturber intentionnellement les oiseaux pour autant que la perturbation mette en danger les oiseaux concernés ;
- de détruire, endommager ou perturber sciemment, enlever ou ramasser leurs œufs ou nids, tirer dans les nids ;
- de détenir, céder, offrir, vendre, acheter livrer, transporter les oiseaux, leurs œufs, couvées ou plumes ;
- de ramasser des œufs d'oiseaux vivant à l'état sauvage ainsi que les coquilles d'œufs.¹

¹ Loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature prise en application de la Convention de Berne, de la directive 92/43 sur la protection des habitats et espèces et de la directive 2009/147 sur la protection des oiseaux.



Couleurs : Rouge et gris
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Marabout



Couleurs : Verts
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Calaos



Couleurs : Rouge et rose
Valeur : 4 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Paon congolais



Couleurs : Rouge et jaune
Valeur : 8 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Ibis sacré



Couleurs : Verts
Valeur : 3 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Flamands roses



Couleurs : Bleu et rosé
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Canards de Maryland



Couleurs : Violet et lilas
Valeur : 6 francs congolais
Taille : 26 x 36 mm
Description : Serpentaire



Couleurs : Bleus
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Grue couronnée



Couleurs : Rouge et jaune
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 36 x 26 mm
Description : Jabiru d'Afrique

La série d'émission de timbres du 25 mai 1963 concernant le 100^{ème} Anniversaire de la Croix-Rouge

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire, Organisation	25 mai 1963	Taille-douce	13 x 14	Plantes ou visage de femme avec le logo de la Croix-Rouge



Couleurs : Violet et vert
Valeur : 10 centimes congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Description : Strophanthus sarmentosus



Couleurs : Rouge et bleu
Valeur : 20 centimes congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Description : Cinchona ledgeriana



Couleurs : Vert et rouge
Valeur : 30 centimes congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Description : Strophanthus sarmentosus



Couleurs : Bleu et violet
Valeur : 40 centimes congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Description : Cinchona ledgeriana



Couleurs : Brun vert et carmin
Valeur : 5 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Description : Strophanthus sarmentosus

Annotation :

La Croix-Rouge a été fondée en 1864 par le Suisse Henry Dunant. Elle a pour vocation d'améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables en agissant sous l'égide du droit humanitaire.

En juin 1859, à Solferino, au nord de l'Italie, la bataille fit rage entre l'armée française et les troupes autrichiennes. Après des combats meurtriers avec 40.000 mort-e-s et des blessé-e-s abandonné-e-s sur le théâtre des opérations, Henry Dunant, homme d'affaires genevois, révolté par cette horreur, décida d'organiser avec l'aide de la population civile le secours des blessé-e-s, quelle que soit leur nationalité. La première convention de Genève fut ratifiée en 1864. Henry Dunant obtint, avec Frederic Passy, le premier prix Nobel de paix en 1901.



Couleurs : Orange et noir
Valeur : 7 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm
Description : Cinchona ledgeriana



Couleur : Olive
Valeur : 9 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 36 x 26 mm
Description : Infirmière de la Croix-Rouge



Couleur : Lilas
Valeur : 20 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.
Taille : 36 x 26 mm
Description : Infirmière de la Croix-Rouge

La série d'émission de timbres du 29 juin 1963 sur la Réconciliation nationale de 1963

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement	29 juin 1963	Photogravure	11 ^{3/4}	Papier avec fragments de fils de soie, six personnes formant un cercle représentent les six provinces réconciliées



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 4 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Bleu clair et vert pomme
Valeur : 5 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Bleu et rouge
Valeur : 9 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Bleu et violet
Valeur : 12 francs congolais
Tirage : 100.000 ex.

Annotation :

Depuis l'Indépendance, la crise politique et les hostilités au Katanga se poursuivirent jusqu'en janvier 1963. Il s'en suivit un plan de réconciliation nationale, dénommé Plan U Thant¹, accompagné des menaces de sanction contre les autorités sécessionnistes du Katanga.

¹ Après la mort de Dag Hammarskjöld, U Thant, homme politique birman (aujourd'hui République de l'Union du Myanmar) assure l'intérim avant d'être élu Secrétaire général de l'ONU de 1961, puis réélu en 1966, jusqu'en 1971.

La série d'émission de timbres du 1^{er} juillet 1963 concernant l'aide du Marché Commun au Congo

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Organisation, Évènement	1 ^{er} juillet 1963	Taille-douce	11 ^{1/2}	« La Communauté Economique Européenne aide le Congo »



Couleurs : Vert, rouge, ocre et bleu
 Valeur : 20 centimes congolais
 Tirage : 200.000 ex.
 Taille : 45 x 30 mm
 Description : Collecteur de déchets à Léopoldville



Couleurs : Vert, bleu, ocre et rouge
 Valeur : 30 centimes congolais
 Tirage : 200.000 ex.
 Taille : 44 x 29 mm
 Description : Plan de redressement économique



Couleurs : Vert, bleu, rouge et ocre
 Valeur : 50 centimes congolais
 Tirage : 200.000 ex.
 Taille : 44 x 29 mm
 Description : Construction de routes en Ituri



Couleurs : Ocre, vert, rouge et bleu
 Valeur : 3 francs congolais
 Tirage : 200.000 ex.
 Taille : 44 x 29 mm
 Description : Collecteur de déchets à Léopoldville



Couleurs : Rouge, bleu, ocre et vert
 Valeur : 9 francs congolais
 Tirage : 200.000 ex.
 Taille : 44 x 29 mm
 Description : Construction de routes en Ituri



Couleurs : Rouge, vert, ocre et bleu
 Valeur : 12 francs congolais
 Tirage : 200.000 ex.
 Taille : 44 x 29 mm
 Description : Plan de redressement économique

Annotation :

L'aide du Fonds européen de développement (FED) est l'instrument principal de l'aide du Marché commun (ou de l'Union Européenne) à la coopération au développement aux pays des ACP ainsi qu'aux Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM).

La série d'émission des timbres du 30 novembre 1963 sur la Compagnie d'aviation « Air Congo » et l'Aéroport de Ndjili

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Organisation, Évènement	30 novembre 1963	Photogravure	11 ^{3/4}	Aéroport de Ndjili



Couleurs : Violet, rose et jaune
 Valeur : 5 francs congolais
 Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Brun, bleu et jaune
 Valeur : 6 francs congolais
 Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Rouge, bleu et jaune
 Valeur : 7 francs congolais
 Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Olive, lilas et jaune
 Valeur : 30 francs congolais
 Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Orange, bleu et jaune
 Valeur : 50 francs congolais
 Tirage : 100.000 ex.

Annotation :

La Compagnie aérienne « Air Congo » fut la première compagnie nationale d'aviation après l'Indépendance. Cette dernière avait son siège à Léopoldville (Kinshasa) et son administration centrale dans l'Aéroport de Ndjili. C'est le principal aéroport de la ville de Kinshasa et le plus grand du pays. Inauguré en 1953, il est situé dans la commune de Nsele, en bordure du Pool-Malebo, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la ville, à laquelle il est relié par le boulevard Lumumba. C'est l'aéroport le plus important dans la zone des Grands-Lacs. Outre des liaisons fréquentes et directes avec des villes comme Bruxelles, Paris, ou encore Johannesburg, Kinshasa bénéficie également d'un réseau étendu aux villes de l'intérieur du pays comme Kisangani, Lubumbashi, Kindu, etc... Depuis le 25 juin 2015, un nouveau terminal, qui offre des infrastructures de qualité pour les passagers, a été inauguré.

La série d'émission de timbres du 10 décembre 1963 sur le 15^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	10 décembre 1963	Taille-douce	11 x 13	Anniversaire des Droits de l'homme



Couleurs : Violet
Valeur : 2 francs congolais
Tirage : 153.600 ex.



Couleurs : Carmin
Valeur : 4 francs congolais
Tirage : 153.600 ex.



Couleurs : Olive
Valeur : 7 francs congolais
Tirage : 153.600 ex.



Couleurs : Bleu
Valeur : 20 francs congolais
Tirage : 153.600 ex.

Annotation :

Le 10 décembre 1948, Eleanor Roosevelt, veuve du président américain Franklin D. Roosevelt, rédigea avec la collaboration de 8 personnalités internationales, dont le français René Cassin, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

Les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale adoptèrent cette Déclaration au Palais de Chaillot (résolution 217 A). Ce document fondateur, traduit dans plus de 500 langues différentes, continue d'être, pour chacun-e d'entre nous, une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de chaque humain.

Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'Homme est célébrée chaque année le 10 décembre.¹

¹ « La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme », dans *Nations Unies*.
URL : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

La série d'émission de timbres du 1^{er} février 1964 sur le 10^{ème} Anniversaire l'Université Lovanium (1954-1964)

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	1 ^{er} février 1964	Photogravure	14 x 13	Université Lovanium



Couleurs : Brun et violet
Valeur : 50 centimes congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Etudiant en chimie



Couleurs : Bleu, vert-jaune et ocre
Valeur : 1,50 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Université Lovanium (1954-1964)



Couleurs : Bleu et rouge
Valeur : 8 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Le premier réacteur nucléaire en Afrique



Couleurs : Saumon et jaune - vert
Valeur : 25 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Entrée de l'université et ses armoiries



Couleurs : Vert et bleu
Valeur : 30 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Etudiant en chimie

Annotation :

L'Université Lovanium fut créée en 1954, à l'époque du Congo belge, par l'Université Catholique de Louvain (UCL). Elle ouvrit le premier cours pré-universitaire le 15 janvier 1954, sous le rectorat du père jésuite Maurice Schurmans (1901-1970). De trente étudiant-e-s inscrits, onze débutèrent la première année académique dix mois plus tard, le 12 octobre 1954, dans des bâtiments encore inachevés.

Le 4 juin 1969, une manifestation des étudiant-e-s de Lovanium fut suivie d'une répression des militaires. Bilan : plusieurs étudiant-e-s tué-e-s et de nombreux-euses blessé-e-s. Le 4 juin 1971, lors du 2^{ème} anniversaire de la mort des étudiant-e-s de 1969, plusieurs cérémonies furent organisées à Lovanium, dénonçant encore une fois la brutalité du régime de Mobutu. Le Bureau politique du MPR réagit, par la bouche de Madrandele, et décida l'emprisonnement de 13 étudiant-e-s meneur-euse-s à la prison de Luzumu, au Bas-Congo, et l'enrôlement de tout le reste des étudiant-e-s dans l'armée, pour ensuite être transféré-e-s à Kitona pour une formation de trois mois.

En août 1971, l'Université de Lovanium disparut et devint l'Université de Kinshasa. Grâce à sa fusion avec l'Université libre du Congo (ex-protestante à Kisangani) et avec l'Université officielle du Congo (à Lubumbashi, fondée en 1950), ces universités devinrent alors une seule université, l'Université nationale du Zaïre (UNAZA), mais portant des appellations distinctes : Campus de Kinshasa, Campus de Kisangani et Campus de Lubumbashi. Le 8 mai 1972, suite aux pressions de la Communauté internationale et de l'Église Catholique, le Bureau politique du MPR annonça la reprise des cours sur tous les sites de l'UNAZA.



Couleurs : Bleu-gris et vert
Valeur : 60 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Université Lovanium
(1954-1964)



Couleurs : Rouge et bleu
Valeur : 75 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Le premier réacteur
nucléaire en Afrique



Couleurs : Bleu et jaune-vert
Valeur : 100 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 37 x 29 mm
Description : Entrée de l'université et
ses armoiries

Par l'ordonnance n° 81-142 du 3 octobre 1981, les trois universités furent de nouveau scindées en trois établissements : Université de Kinshasa (UNIKIN), Université de Kisangani (UNIKIS) et Université de Lubumbashi (UNILU). L'Université de Kinshasa reste aujourd'hui la plus grande université de la RDC. Elle dispose d'un corps professoral comprenant près de 740 professeur-e-s et 1308 chef-fe-s de travaux et assistant-e-s.

La série d'émission de timbres du 13 juillet 1964 sur les Jeux olympiques de Tokyo en 1964

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Sport	13 juillet 1964	Photogravure	11 ^{3/4}	Athlètes aux Jeux Olympiques



Couleurs : Gris et brun
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 41 x 26 mm
Description : Saut à la perche



Couleurs : Carmin et violet
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 27 x 42 mm
Description : Lancer de javelot



Couleurs : Ocre et brun
Valeur : 8 francs congolais
Taille : 42 x 27 mm
Description : Course à pieds
et saut de haies



Couleurs : Bleu clair et brun
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 42 x 27 mm
Description : Saut à la perche



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 30 francs congolais
Taille : 42 x 27 mm
Description : Course à pieds
et saut de haies



Couleurs : Bleu clair et brun
Valeur : 100 francs congolais
Taille : 27 x 42 mm
Description : Lancer de javelot



Couleurs : Violet et brun
Valeur : 100 francs congolais
Taille : 42 x 27 mm
Description : Course à pieds
et saut de haies

Annotation :

Après l'Océanie, en 1956, les Jeux s'ouvraient encore à un nouveau continent : l'Asie. Le 26 mai 1959, lors de sa 55^{ème} session de Munich, le C.I.O. désigna en effet Tokyo comme ville d'accueil des Jeux Olympiques d'été de la XVIII^{ème} olympiade de l'ère moderne, célébrée du 10 au 24 octobre 1964. C'était la première fois que le continent asiatique accueillait cet événement.

Le parc olympique de Komazawa fut édifié selon les plans de Yoshinobu Ashihara. C'est là que se déroulaient les compétitions de hockey sur gazon, de volley-ball et de gymnastique. Le palais des glaces de Korakuen, avec sa capacité de 5.000 places, vit s'affronter les boxeurs. Le Nippon Budokan, une salle de 15.000 places, était spécialement édifié pour le judo. Le bassin d'aviron de Toda, construit près de la rivière Arakawa pour les Jeux annulés de 1940, fut élargi.

Le 10 octobre 1964, les Jeux de la XVIII^{ème} Olympiade débütèrent avec la cérémonie d'ouverture au Stade National Kasumigaoka. 5.133 athlètes venus de 93 nations et régions purent démontrer leurs capacités exceptionnelles lors de 163 épreuves couvrant 20 disciplines sportives. Ces Jeux, les premiers jamais accueillis par l'Asie, furent un énorme succès. Parallèlement à cet événement capital, Tokyo avait prodigieusement développé son infrastructure datant d'après-guerre, notamment par la construction du Metropolitan Expressway (voie express métropolitaine) et du réseau ferré Tokaido Shinkansen (ligne de train à grande vitesse). Cette modernisation majeure de la capitale, qui marquait le point de départ d'une ère de croissance économique au Japon, montra au monde la reconstruction miraculeuse de la nation.¹



Couleurs : Olive et brun
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 42 x 27 mm
Description : Lancer de javelot

¹ TABUCHI Hiroko, « J.O. : Tokyo se rêve en ville du futur », *The New York Times*, supplément du *Figaro* distribué le 10 décembre 2013, page 5.

La série d'émission de timbres du 15 septembre 1964 sur le Palais de la Nation à Léopoldville

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSON	DENTELURE	DESCRIPTION
Monument	15 septembre 1964	Photogravure	11 ^{3/4}	Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Rose et bleu
Valeur : 50 centimes congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Bleu clair et rouge
Valeur : 1 franc congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Carmin brun et violet
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 3 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Orange et violet
Valeur : 4 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Bleu gris et vert
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Brun et rouge
Valeur : 6 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm

Annotation :

Au début, le Palais de la Nation à Léopoldville était construit comme résidence du Gouverneur général du Congo belge et représentant du roi des Belges dans la colonie. Le premier projet fut dessiné en 1924, mais il fallut attendre 1956, grâce à la participation de l'architecte Marcel Lambrichs, pour démarrer les travaux. Malgré son passé colonial chargé, le bâtiment est devenu un lieu de mémoire congolaise. C'est en effet dans ce lieu que s'est tenu, en présence du Roi Baudouin, le 30 juin 1960, jour de la proclamation de l'Indépendance du Congo par le Parlement belge, le discours du Président Kasa-Vubu et du Premier ministre Patrice Lumumba, héros national, dénonçant le gouvernement colonial. Le Palais de la Nation a longtemps abrité le Parlement et le Sénat. En 1997, après la prise du pouvoir par l'Alliance des forces démocratique pour la libération du Congo (AFDL), le Parlement de la RDC quitta le Palais de la Nation pour s'installer dans le Palais du Peuple. Le Palais de la Nation est devenu depuis lors le cabinet de la Présidence de la République. Implanté le long du majestueux fleuve Congo, le palais s'ouvre sur une place où trônait la statue équestre du Roi Léopold II, déboulonnée par le Président Mobutu dans le cadre de la campagne de « recours à l'authenticité ». La place accueille aujourd'hui le mausolée du feu-Président Laurent-Désiré Kabila.¹

¹ « Ce qu'il faut savoir sur le Palais de la Nation : symbole du Pouvoir », dans *Politico*, avec le Musée royal belge de l'Afrique centrale, le Musée National du Congo et l'AFP, Publié le 9 avril 2017.
URL : <https://www.politico.cd/grand-angle/2017/04/09/quil-faut-savoir-palais-de-nation-symbole-pouvoir.html/13756/>



Couleurs : Olive et brun
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Sépia et vert
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Bleu clair et rouge
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Carmin lilas et vert
Valeur : 30 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Bleu et rouge
Valeur : 40 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Brun rouge et vert
Valeur : 50 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm



Couleurs : Gris et rouge
Valeur : 100 francs congolais
Taille : 42 x 26 mm

Les provinces sécessionnistes au lendemain de l'Indépendance du Congo

La province sécessionniste de l'État du Katanga¹

11 juillet 1960 au 15 janvier 1963

Le 11 juillet 1960, moins de deux semaines après l'Indépendance du Congo-Kinshasa (à l'époque Congo-Léopoldville), Moïse Tshombe s'appuya sur l'Union minière du Haut Katanga (UMHK) et proclama l'indépendance du Katanga. La Constitution fut signée par Tshombe le 5 août 1960, et le nouvel État émit alors sa monnaie (les francs katangais) et ses timbres, et créa sa police et sa propre armée (la gendarmerie katangaise).

Le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui ne reconnaissait pas ce nouvel État, répondit à l'appel du premier ministre congolais Patrice Lumumba et demanda le retrait des Belges. Les forces de l'ONU remplacèrent alors progressivement les troupes belges, mais n'intervinrent pas directement sur le territoire.

Pour renforcer la Gendarmerie katangaise, Tshombe fit appel à des mercenaires, dont Jean Schramme ou Bob Denard. Dès lors, suivant en cela l'exemple de Fidel Castro à Cuba, Patrice Lumumba se tourna ouvertement vers les Soviétiques.

Le 21 février 1961, le Conseil de Sécurité de l'ONU décida d'envoyer des casques bleus afin de « rétablir l'ordre en RDC ». À la fin de l'année, l'armée gouvernementale congolaise et les troupes de l'ONU collaborèrent pour lancer une attaque militaire contre l'armée de Tshombe. Alors qu'il négociait un cessez-le-feu entre les troupes de l'ONU et les forces katangaises, le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, trouva la mort dans un accident d'avion. En décembre 1962, face à la prise d'Élisabethville par les forces de l'ONU, Moïse Tshombe fut obligé de prendre la fuite à Kolwezi. Cette sécession prendra fin le 14 janvier 1963, lorsqu'il finit par se rendre et obtint l'amnistie pour lui-même et ses partisans.²

À partir de la proclamation de l'Indépendance, et ce jusqu'à l'apparition des premières émissions provisoires, le 12 septembre 1960, seul l'emploi des timbres de la République du Congo ainsi que ceux du Congo belge était possible. Cet usage dura cependant plus de 63 jours. Ces émissions provisoires étaient en fait des timbres de la République du Congo surchargés en noir « KATANGA ».



© Fonds André Cros, conservé par les archives municipales de la ville de Toulouse

Moïse Tshombe, homme politique congolais, sur les quais de la gare Matabiau, le 26 Février 1963.

Une première émission de valeurs postales du Katanga eut lieu le 1^{er} mars 1961, comprenant 14 valeurs, de 0,1 à 100 francs, avec comme sujet l'art katangais. Il y eut trois émissions de timbres du Katanga comprenant trois motifs abstraits différents, symbolisant les techniques modernes : l'art, agriculture, industrie et commerce.³

¹ « État du Katanga », dans *Wikipédia*.
URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_du_Katanga

² NDAYWEL E NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Edition Duculot, Paris, 1998 – De Boeck & Larcier, Bruxelles.

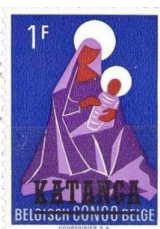
³ Amicale philatélique - 6 - n° 611 / janvier 2016

La série d'émission de timbres-poste du 12 septembre 1960
sur Noël portant une surimpression « KATANGA »
et une nouvelle valeur en franc katangais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement, Religion	12 sep- tembre 1960	1 ^{er} décembre 1959	Photogravure	11 ^{3/4}	« KATANGA »



Couleurs : Brun et ocre
Valeur : 50 centimes katangais
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm



Couleurs : Bleu et violet
Valeur : 1 franc katangais
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm



Couleurs : Gris et bleu
Valeur : 2 francs katangais
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 26 x 36 mm

La série d'émission de timbres-poste du 12 septembre 1960
portant une surimpression « KATANGA »
et une nouvelle valeur en francs katangais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement	12 septembre 1960	1 ^{er} décembre 1960	Photogravure	11 ^{3/4}	« KATANGA »



Couleurs : Noir et saumon
Valeur : 3 francs congolais
Tirage : 16.000 ex.
Taille : 35 x 24,5 mm
Notes : Français



Couleur : Noir et saumon
Valeur : 3 francs congolais
Tirage : 16.000 ex.
Taille : 35 x 24,5 mm
Notes : Néerlandais

**La série d'émission de timbres-poste du 19 septembre 1960
sur les animaux protégés du Congo belge portant une surimpression
« KATANGA » et une nouvelle valeur en franc katangais**

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Faune	19 sep- tembre 1960	15 octobre 1959	Photogravure	11 ^{3/4}	« KATANGA »



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 10 centimes katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 22,5 x 32,5 mm
Description : Antilope rouanne
(Hippotragus equinus)



Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 2 francs katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 22,5 x 32,5 mm
Description : Colobe singe
(colobus angolensis)



Couleurs : Rouge et noir
Valeur : 20 centimes katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 32,5 x 22,5 mm
Description : Rhinocéros blanc
(Ceratotherium simum)



Couleurs : Lilas et noir
Valeur : 3 francs katangais
Tirage : 17.100 ex.
Description : Éléphant d'Afrique
(Loxodonta Africana)



Couleurs : Brun et bleu
Valeur : 40 centimes katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 22,5 x 32,5 mm
Description : Girafe (Giraffa camelopardalis)



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 5 francs katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 22,5 x 32,5 mm
Description : Okapi
(Okapia johnstoni)



Couleurs : Bleu et gris
Valeur : 50 centimes katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 32,5 x 22,5 mm
Description : Galago supérieur
(Otolemur crassicaudatus)



Couleurs : Violet et brun
Valeur : 8 francs katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 22,5 x 32,5 mm
Description : Pangolin géant (Manis gigantea)



Couleurs : Vert et Brun
Valeur : 1 franc katangais
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 22,5 x 32,5 mm
Description : Gorille (Gorilla)



Couleurs : Ocre et brun
Valeur : 6,50 francs
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 32,5 x 22,5 mm
Description : Impala (Aepyceros melampus)



Couleurs : Ocre et noir
Valeur : 1,50 francs
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 32,5 x 22,5 mm
Description : Buffles d'Afrique (Syncerus caffer)



Couleurs : Ocre et brun
Valeur : 10 francs
Tirage : 17.100 ex.
Taille : 32,5 x 22,5 mm
Description : Éland commun (Taurotragus oryx) et zèbre (Equus quagga)

La série d'émission de timbres-poste du 1^{er} mars 1961 sur l'art du Katanga

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Œuvre	1 ^{er} mars 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	Sculpture en bois sur la naissance de Jésus



Couleur : Bleu clair
Valeur : 50 centimes katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Gris
Valeur : 1,50 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Brun
Valeur : 2 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 3,50 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm

Annotation :

Ces timbres nous montrent les images de la naissance de l'enfant Jésus, prises à partir de sculptures en bois du Katanga par des artistes katangais-es.

C'est la première série de timbre-poste originale de ce nouvel État du Katanga, en francs katangais, les précédentes étant en francs du Congo belge ou en francs de la République du Congo. Le Katanga a émis sa nouvelle monnaie le 1^{er} décembre 1960.



Couleur : Vert
Valeur : 5 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Brun clair
Valeur : 6 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Bleu foncé
Valeur : 6,50 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Brun
Valeur : 10 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Olive
Valeur : 20 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



Couleur : Brun
Valeur : 50 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm



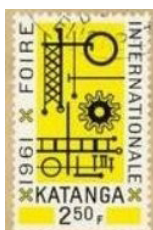
Couleur : Bleu clair
Valeur : 100 francs katangais
Tirage : 250.000 ex.
Taille : 27 x 37 mm

La série d'émission de timbres-poste du 11 juillet 1961 sur la Foire internationale d'Élisabethville

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement	11 juillet 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	Foire Internationale d'Élisabethville



Couleurs : Bleu, brun clair et noir
Valeur : 1 franc katangais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Jaune, brun clair et noir
Valeur : 2,50 francs katangais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Rouge, brun et noir
Valeur : 3,50 francs katangais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Violet, brun clair et noir
Valeur : 5 francs katangais
Tirage : 100.000 ex.



Couleurs : Orange et noir
Valeur : 6,50 francs katangais
Tirage : 100.000 ex.

Annotation :

La Foire Internationale du Katanga fut organisée pour une durée de 15 jours, du 8 au 23 juillet 1961. Ces six timbres de l'État du Katanga eurent cours légal dès le jour de leur mise en vente par les bureaux de poste, à partir du 8 juillet 1961, soit lors de l'ouverture de la Foire du Katanga.

La série d'émission de timbres-poste du 20 juillet 1961 sur la Compagnie aérienne Air Katanga (Inchi ya Katanga)

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Aviation	20 juillet 1961	Photogravure	11 ^{3/4}	Compagnie aérienne Katanga (AVIKAT)



Couleur : Orange
Valeur : 3,50 francs katangais
Tirage : 30.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 6,50 francs katangais
Tirage : 30.000 ex.



Couleur : Orange
Valeur : 8 francs katangais
Tirage : 30.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 10 francs katangais
Tirage : 30.000 ex.

Annotation :

Pour créer la compagnie aérienne du Katanga (Avikat), on rassembla d'importants moyens, issus de matériels saisis lors du déclenchement de la rébellion, mais aussi des appareils achetés à l'étranger. Son personnel se composait de mutins et de mercenaires étrangers. Les moyens de la compagnie aérienne du Katanga AVIKAT furent engagés à de nombreuses reprises, contre les forces loyales au gouvernement de Kinshasa et contre les contingents déployés par l'ONU. Plusieurs appareils furent détruits ou mis hors de combat durant ces opérations. L'approvisionnement étant rendu très difficile par l'embargo imposé par l'ONU, certains furent maintenus au sol en raison du manque de pièces détachées. Les derniers appareils s'enfuirent en Angola au début de l'année 1963, et ceux qui ne le purent pas furent capturés au sol lors de la progression des forces gouvernementales.¹

¹ SONCK Jean-Pierre et DESPAS Daniel, *L'Aviation Katangaise*, Revue Avions n° 34, 35 et 36, 1996.

La série d'émission de timbres-poste du 1^{er} janvier 1962 sur la Gendarmerie katangaise

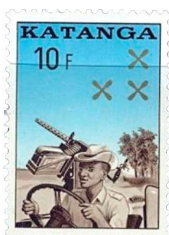
THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Armée	1 ^{er} janvier 1962	Photogravure	11 ^{3/4}	Soldats de l'Armée belge



Couleurs : Violet et brun
 Valeur : 6 francs katangais
 Tirage : 30.000 ex.
 Taille : 27 x 36 mm



Couleurs : Bleu et brun
 Valeur : 8 francs katangais
 Tirage : 30.000 ex.
 Taille : 27 x 36 mm



Couleurs : Bleu et brun
 Valeur : 10 francs katangais
 Tirage : 30.000 ex.
 Taille : 27 x 36 mm

Annotation :

Afin de défendre l'Indépendance de l'État du Katanga, après la sécession de ce dernier le 11 juillet 1960, l'armée katangaise fut créée sous le nom de Gendarmerie katangaise. En juillet 1960, elle ne comptait que 350 soldats, essentiellement des hommes de la Force publique restés fidèles à leurs officiers belges. Il fut alors décidé de recruter et d'entraîner de nouveaux soldats. En juin 1961, un rapport de l'ONU mentionnait un effectif de 11.000 hommes dans l'armée katangaise. Parmi eux, 460 étaient des officiers belges et des mercenaires recrutés en Europe. Le 28 août 1961, les troupes onusiennes déclenchèrent l'opération Rumpunch et procédèrent à l'arrestation et à l'expulsion des étrangers de l'armée katangaise. Seuls 105 mercenaires y échappèrent, et continuèrent à encadrer des soldats katangais. Néanmoins, la forte diminution de l'encadrement européen porta un coup sévère à l'armée katangaise.¹

¹ VANDEWALLE F., « Memorandum au sujet de la Gendarmerie katangaise », Août 1961, dans *F. Vandewalle, Mille...*, Fasc. no 6, pp. A15-21

L'État autonome du Kasai¹

8 août 1960 au 30 décembre 1961

Le Sud-Kasai est une région du centre de la République Démocratique du Congo, qui occupe une partie du Kasai, ayant fait sécession au début des années 60 sous le nom d'État minier du Sud-Kasai.

La région prit son autonomie dans des conditions similaires à celles du Katanga, au cours de la période de trouble qui suivit la décolonisation du Congo belge. Les conflits ethniques et les tensions politiques entre les dirigeants locaux et ceux du gouvernement central tournaient autour des régions diamantifères du Kasai (exploitées par la Société Internationale forestière et minière du Congo). Le 14 juin 1960, quelques jours avant la proclamation formelle de l'indépendance de la colonie, l'indépendance de l'État fédéral du Sud fut proclamée. Le 8 août 1960, ce fut celle de l'État minier, avec pour capitale Bakwanga, de nos jours Mbuji-Mayi.

Le 12 avril 1961, une assemblée de notables investit le père de Kalonji du titre impérial de Mulopwe, qui signifie « empereur, roi ». Le nouveau souverain abdiqua immédiatement en faveur de son fils, et ce dernier dirigea alors l'État sous le nom de « *Mulopwe Albert I Kalonji* », avec Joseph Ngalula comme Premier ministre. Kalonji tenta de mettre sur pied un nouveau gouvernement, qui ne dura qu'un mois.

Après une campagne militaire sanglante de quatre mois durant laquelle des milliers de civil-e-s furent massacré-e-s, le gouvernement central reprit le contrôle de la région et arrêta Kalonji le 30 décembre 1961, entérinant la fin de la sécession du Sud-Kasai.

Sous le régime de Joseph-Désiré Mobutu (Mobutu Sese Seko), l'ancien Sud-Kasai fut divisé pour décourager toute nouvelle tentative séparatiste. Bakwanga, débaptisé Mbuji-Mai, fut intégré au Kasai-Oriental, tandis que l'essentiel du territoire de l'ancien État arriva au Kasai-Occidental.



Albert Kalonji

¹ « Sud-Kasai », dans *Wikipédia*. URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sud-Kasa%C3%AF>

La série d'émission de timbres-poste du 1^{er} janvier 1961 sur les fleurs du Congo belge, portant une surimpression « ÉTAT AUTONOME DU SUD-KASAI » et une nouvelle valeur en franc congolais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Flore	1 ^{er} janvier 1961	10 mai 1952	Photogravure	11 ^{1/2}	« ÉTAT AUTONOME DU SUD-KASAI »



Couleur : Jaune
Valeur : 10 centimes congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Dissotis



Couleur : Vert
Valeur : 1,50 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Protea



Couleur : Vert
Valeur : 15 centimes congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Protea



Couleur : Vert
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Protea



Couleur : Vert
Valeur : 25 centimes congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Dissotis



Couleur : Gris
Valeur : 3 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Vellozia aequatorialis



Couleur : Vert
Valeur : 50 centimes congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Dissotis



Couleur : Rose
Valeur : 4 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Euphorbia



Couleur : Vert
Valeur : 1 franc congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Protea



Couleur : Ocre
Valeur : 6 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Littonia



Couleur : Saumon
Valeur : 6,50 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Ipomoea



Couleur : Jaune
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Hibiscus



Couleur : Brun clair
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 21 x 25 mm
Description : Ansellia

La série d'émission de timbres-poste du 1^{er} février 1961,
portant des surimpressions, « ÉTAT AUTONOME DU SUD-KASAÏ »
et une nouvelle valeur en franc congolais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement	1 ^{er} février 1961	19 février 1960	Photogravure	11 ^{1/2}	« ÉTAT AU- TONOME DU SUD-KASAI »



Couleurs : Noir et saumon
Valeur : 3,50 francs congolais
Tirage : 1.000.000 ex.
Taille : 39 x 28 mm



Couleurs : Noir et saumon
Valeur : 3,50 francs congolais
Tirage : 9.000 ex.
Description : Surimpression avec un éléphant

La série d'émission de timbres-poste du 2 mai 1961 sur les Jeux Olympiques d'été de 1960, portant une surimpression « ÉTAT AUTONOME DU SUD-KASAÏ » et une nouvelle valeur en franc congolais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement, Sport	2 mai 1961	2 mai 1960	Photogravure	13 ^{1/2}	« ÉTAT AUTONOME DU SUD-KASAI »



Couleurs : Bleu et rouge
 Valeur : 2 francs congolais
 Taille : 36 x 20 mm
 Tirage : 100.000 ex.
 Description : Saut en hauteur



Couleurs : Rouge et vert
 Valeur : 5 francs congolais
 Taille : 36 x 20 mm
 Tirage : 100.000 ex.
 Description : Saut de haies

La série d'émission de timbres-poste du 20 juin 1962, sur le léopard (Panthera pardus)

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	20 juin 1962	Photogravure	11 ^{3/4}	Effigie d'un léopard



Couleur : Orange
Valeur : 1 franc congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm



Couleur : Violet
Valeur : 8 francs + 5 francs congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 1,50 francs congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm



Couleur : Vert
Valeur : 10 francs + 5 francs congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm



Couleur : Rouge
Valeur : 3,50 francs congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm



Couleur : Vert
Valeur : 10 francs congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm



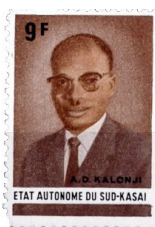
Couleur : Orange
Valeur : 1 franc + 5 francs congolais
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 25 x 32 mm

La série d'émission de timbres-poste du 21 juin 1962 sur Albert. D. Kalonji

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	21 juin 1962	Photogravure	10 ^{1/2}	Effigie de Albert D. Kalonji



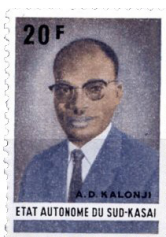
Couleur : Bleu
Valeur : 6,50 francs congolais
Taille : 25 x 36 mm



Couleur : Brun orange
Valeur : 9 francs congolais
Taille : 25 x 36 mm



Couleur : Vert
Valeur : 14,50 francs congolais
Taille : 25 x 36 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 25 x 36 mm

Annotation :

Albert Kalonji est né le 6 juin 1929. Cofondateur, avec Patrice Lumumba, du Mouvement National Congolais (MNC), il milita avec lui pour l'indépendance du Congo. Il participa, en 1960, à la Table ronde belgo-congolaise à Bruxelles. Élu député national en juin, il était pressenti comme ministre avant d'être écarté par Lumumba. Ces dissensions aboutirent à la scission du MNC en deux branches : MNC-Lumumba et MNC-Kalonji.

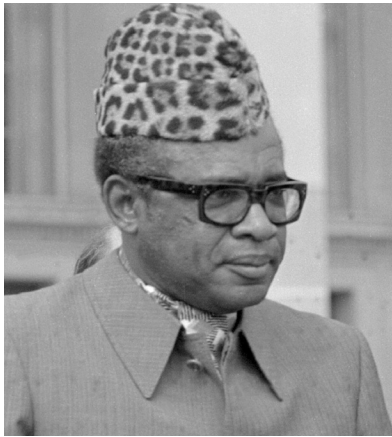
En 1960, il proclama la région du Sud Kasai État autonome du Sud Kasai et se fit appeler Chef suprême du peuple Luba et Protecteur Incontesté des tribus associées à son sort. Le 30 mars 1961, il dissolut le gouvernement et opta pour le titre de Mulopwe (empereur ou roi) Albert 1^{er}, du Royaume fédéré du Sud-Kasai. Cet État autonome dura jusqu'au mois de septembre 1962.¹

¹ KALONJI Albert, *Congo 1960 : la sécession du Sud-Kasai, la vérité du Mulopwe*, Éditions l'Harmattan, 2005.

La République Démocratique du Congo

Du 1er août 1964 au 27 octobre 1971

La Constitution de Luluabourg



Joseph-Désiré Mobutu, ou plus couramment Mobutu Sese Seko, gouvernant de 1965 à 1997.

À l'issue des assises de la commission tenue à Luluabourg (Kananga), suivie d'un référendum tenu du 25 juin au 10 juillet 1964, une nouvelle Constitution fut promulguée le 1^{er} août 1964. La République du Congo devint la République Démocratique du Congo (RDC), une devise nationale fut lancée (Justice, Paix, Travail), un nouveau drapeau fut adopté (le bleu traversé en diagonale par une bande rouge, symbole du sang des martyrs, entre deux petites bandes jaunes et une étoile jaune, symbole de richesses minières), une nouvelle division administrative de 21 provinces, que les médias avaient surnommées « *provincettes* » (Kongo Central, Kwango, Kwilu, Lac Léopold II, Cuvette Centrale, Ubangi, Moyen-Congo, Haut-Congo, Uélé, Kibali-Ituri, Nord-Kivu, Kivu Central, Maniema, Katanga Oriental, Lualaba, Nord-Katanga, Unité Kasaine, Luluabourg, Sankuru, Sud-Kasaï et Lomami) fut mise en place.

Mobutu se débarrassa de Kasa-Vubu le 24 novembre 1965, et s'empara du pouvoir par un coup d'État, se proclamant alors Président de la République Démocratique du Congo. La Constitution fut suspendue, le Parlement dissous. Le 30 juin 1966, la capitale Léopoldville changea de nom pour devenir Kinshasa. Un an plus tard, il instituait un parti unique, le MPR (Mouvement populaire de la Révolution), comme un support de son régime.¹

¹ « Histoire du Congo », dans *Congo Forum*, le 05/11/2005. URL : <https://www.congoforum.be/fr/2005/11/histoire-du-congo/>

La création de l'Office congolais des postes et télécommunications (OCPT)²

L'Office Congolais des Postes et de Télécommunications, OCPT en sigle, fut créé le 13 décembre 1968 par l'Ordonnance-loi N° 068/475 portant Création de l'Office congolais des postes et de télécommunication (OCPT). Il cessa d'être un service public et devint un office à caractère commercial et industriel, jouissant d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. En effet, il reprenait le statut de l'ancien PTT, et conséquemment le monopole d'exploitation des services publics des postes et de télécommunications ainsi que l'ensemble du personnel venu de la fonction publique, les avoirs en compte, et tous les patrimoines mobiliers et immobiliers. Cet office était placé sous une double tutelle, celle des PTT et celle du portefeuille. Il exerçait le monopole postal, télégraphique, de radiocommunication, de la transmission des données et des signaux et de communication par satellite et assurait, en plus, le respect des accords passés avec l'Union Postale Universelle (UPU) et l'Union internationale des Télécommunications (UIT). L'Ordonnance-loi n° 82/027 du 19 mars 1982 recréant le secrétariat aux PTT avait mis en place une séparation nette entre la fonction de réglementation qui relevait de l'administration des PTT et celle de l'exploitation qui relevait de l'OCPT. Le Secrétariat Général aux PTT était secondé par un Directeur Général des télécommunications.

En 1971, il fut dénommé Office national des Postes et télécommunications du Zaïre, OPNTZ en sigle. Puis en 1997, après la rebaptisation du pays en République Démocratique du Congo, il redevint l'Office congolais des Postes et de Télécommunication (OCPT). Paradoxalement, tout cet arsenal juridique ne permit pas à cette entreprise de grandir, en dépit de la situation de monopole et du manque de concurrence sur le marché. Ses investissements avaient tari et ses services séché. Pour tenter une nouvelle fois de résoudre toutes ces difficultés, l'État affirma le principe de l'ouverture de son capital. Cette vente d'actifs de l'État prit place dans un processus de transformation des entreprises de l'État en sociétés commerciales, ce qui marqua une accélération des réformes.

² « Société congolaise des postes et télécommunications – Société par actions à responsabilité limitée », *Statut des Sociétés commerciales – Le Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro spécial, 29 décembre 2010

La série d'émission de timbres du 8 décembre 1964 sur le 1^{er} anniversaire de la mort du Président américain John F. Kennedy

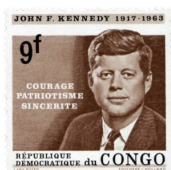
THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	8 décembre 1964	Photogravure	13 ^{1/2}	Effigie du Président John F. Kennedy



Couleur : Bleu
Valeur : 5 francs congolais



Couleur : Rouge
Valeur : 6 francs congolais



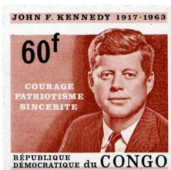
Couleur : Brun
Valeur : 9 francs congolais



Couleur : Violet
Valeur : 30 francs congolais



Couleur : Vert gris
Valeur : 40 francs congolais



Couleur : Rouge
Valeur : 60 francs congolais



Couleur : Gris
Valeur : 150 francs congolais

Annotation :

John Fitzgerald Kennedy, dit Jack Kennedy, souvent désigné par ses initiales JFK, né le 29 mai 1917 à Brooklyn (Massachusetts) et mort assassiné le 22 novembre 1963 à Dallas (Texas), était un homme d'État américain. 35^{ème} président des États-Unis, il entra en poste le 20 janvier 1961, à 43 ans, faisant de lui le plus jeune président élu des États-Unis. Ce fut également le plus jeune à mourir, moins de trois ans après son entrée à la Maison-Blanche, assassiné à l'âge de 46 ans.

Il marqua l'histoire des États-Unis entre autres par sa lutte contre le racisme, sa gestion de la crise des missiles de Cuba, son autorisation du débarquement de la baie des Cochons, son engagement pour le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, son programme spatial dans le cadre de la course à l'espace, son opposition à la construction du Mur de Berlin et sa politique d'égalité des genres et des sexes.¹

¹ MARTINEZ Frédéric, *John Fitzgerald Kennedy*, Paris, Éditions Perrin, 2013, 340 p.

La série d'émission de timbres du 1^{er} mars 1965 sur la Foire internationale de New-York 1964-1965

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement	1 ^{er} mars 1965	Photogravure	12	Exposition d'une fusée à la Foire internationale de New-York 1964-1965



Couleur : Bleu clair
Valeur : 1,50 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm



Couleur : Brun
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm



Couleur : Vert
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 18 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm



Couleur : Rouge
Valeur : 27 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm



Couleur : Gris
Valeur : 40 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm

Annotation :

La Foire internationale de New-York 1964-1965 était une Exposition internationale qui s'est déroulée dans le Flushing Meadows-Corona Park, dans le quartier de Flushing. Le thème de la manifestation fut « La paix au travers de la compréhension », et sa principale attraction fut l'Unisphere, une représentation sphérique de la Terre en acier inoxydable, encore existante aujourd'hui. Pour se déplacer dans la Foire, divers moyens de transport étaient proposés : métro, hélicoptère et monorail.

On y avait présenté les nouveautés futuristes de l'année, telles que des téléphones où chaque touche émettait un bruit différent, ou encore des visio-téléphones, qui permettaient de voir et d'être vu avec son interlocuteur tout en lui parlant. Bien d'autres inventions du futur furent proposées, très imaginatives par rapport aux inventions qui ont vu le jour depuis. En effet, la technologie des années 2010 est bien loin de ce que pouvait s'imaginer le visiteur de cette Foire internationale en 1964.

General Electric avait proposé un voyage dans le futur intitulé le « Carousel of Progress », mettant en scène la manière dont l'on se déplacerait sur la Lune, les cités sous-marines qui allait être créée, les fermes du futur dans lesquelles tout se contrôlerait par des commandes sur un bureau, les autoroutes aux illuminations variables en fonction de la destination, des régulateurs de vitesse automatique, ou encore des appartements surélevés « sans voisin » qui peupleraient les grandes villes.¹



Couleur : Lilas
Valeur : 50 francs congolais
Taille : 27 x 41 mm

¹ LAWRENCE Samuel R, *La fin de l'innocence de la Foire universelle de New 1964-1965*, Syracuse University Press, 2007.

La série d'émission de timbres du 1^{er} avril 1965 sur les 1^{er} Jeux africains à Brazzaville

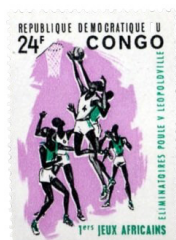
THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Sport	1 ^{er} avril 1965	Photogravure	13 ^{1/2}	Athlètes lors de la première édition de Jeux africains à Brazzaville



Couleur : Bleu gris
Valeur : 6 francs congolais
Taille : 44 x 32 mm
Description : Joueurs de football



Couleur : Orange
Valeur : 15 francs congolais
Taille : 32 x 44 mm
Description : Joueurs de volleyball



Couleur : Lilas
Valeur : 24 francs congolais
Taille : 32 x 44 mm
Description : Joueurs de basketball



Couleur : Vert d'eau
Valeur : 40 francs congolais
Taille : 44 x 32 mm
Description : Joueurs de football

Annotation :

La première édition des Jeux Africains s'est tenue du 18 au 25 juillet 1965 à Brazzaville. Pierre Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques, en avait déjà proposé l'idée, et celle-ci n'a eu de suite que grâce aux mouvements d'indépendance des années 1960. Initialement, seules les délégations des pays francophones d'Afrique, les équipes de France et des territoires d'Outre-mer y participaient. Le 18 juillet 1965, les premiers Jeux Africains furent lancés, en présence du président du Congo-Brazzaville Massamba-Débat. Ce dernier fit, avec l'allocution de bienvenue du président du Comité d'organisation, la déclaration solennelle d'ouverture des Jeux lors d'une cérémonie d'ouverture marquée par le défilé des délégations sportives, le serment olympique, l'exécution de l'hymne des Jeux tout en hissant le drapeau olympique et le drapeau des jeux, le lâcher des pigeons et le feu d'artifice.¹

¹ MAMPOUYA Hervé Brice, « Premiers Jeux africains: Brazzaville entre dans l'histoire du sport mondial », dans *Agence d'Information d'Afrique Centrale*. URL : <https://www.adiac-congo.com/content/premiers-jeux-africains-brazzaville-entre-dans-lhistoire-du-sport-mondial-31641>

La série d'émission de timbres du 28 juin 1965 sur le Centenaire de l'Union internationale de télécommunication 1865-1965

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	28 juin 1965	Photogravure	14 ^{1/2}	Moyens de télécommunications par satellites



Couleur : Menthe et gris
Valeur : 9 francs congolais
Taille : 39 x 26 mm



Couleur : Orange et gris
Valeur : 12 francs congolais
Taille : 39 x 26 mm



Couleur : Menthe et bleu
Valeur : 15 francs congolais
Taille : 39 x 26 mm



Couleur : Menthe et gris
Valeur : 18 francs congolais
Taille : 39 x 26 mm



Couleur : Menthe et bleu
Valeur : 30 francs congolais
Taille : 39 x 26 mm



Couleur : Orange et gris
Valeur : 40 francs congolais
Taille : 39 x 26 mm

Annotation :

À l'occasion de la célébration du Centenaire des radiocommunications (1865-1965), l'Union internationale des télécommunications (UIT) avait organisé une manifestation à son siège à Genève, le 26 octobre, au Centre international de conférences. Un grand nombre de pays africains, au fur et à mesure de leur accession à l'indépendance, avaient en effet adhéré à l'UIT. Ces timbres présentent des satellites de télécommunication qui gravitent autour du globe terrestre. Les satellites offrent aujourd'hui une solution idéale pour satisfaire des besoins de plus en plus variés.

La série d'émission de timbres du 5 juillet 1965 sur les cinq ans de l'Indépendance

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Armée	5 juillet 1965	Photogravure	13 x 14	Sauts de parachutistes de l'ANC au défilé du 5 ^{ème} anniversaire de l'Indépendance



Couleur : Orange
Valeur : 6 francs congolais
Taille : 41 x 26 mm



Couleur : Bleu vert
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 41 x 26 mm



Couleur : Rose
Valeur : 9 francs congolais
Taille : 41 x 26 mm



Couleur : Vert pomme
Valeur : 18 francs congolais
Taille : 41 x 26 mm

Annotation :

En septembre 1960, aidé par la commission militaire de l'ONU chargée de réorganiser l'armée congolaise après le départ des officiers belges, le colonel Mobutu se constitua une garde prétorienne sous forme d'un bataillon de perchistes, stationné autour de sa résidence.¹

¹ YENGO Patrice, *Afrique centrale : le Congo dans la tourmente*, Paris, Editions Kartala, 1993.

La série d'émission de timbres du 25 octobre 1965 sur le 20^{ème} anniversaire de la Coopération internationale

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Paysage	25 octobre 1965	Photogravure	13 x 14	Paysages du progrès congolais



Couleurs : Rouge et bleu clair
Valeur : 8 francs congolais
Taille : 61 x 26 mm
Description : Mines au Katanga



Couleurs : Bleu clair et orange
Valeur : 9 francs congolais
Taille : 61 x 26 mm
Description : Garage de la Tshopo - Stanleyville



Couleurs : Rose et gris
Valeur : 12 francs congolais
Taille : 61 x 26 mm
Description : Port de Matadi



Couleurs : Olive et rouge
Valeur : 25 francs congolais
Taille : 61 x 26 mm
Description : Mines au Katanga

Annotation :

L'année 1965 était une Année de la Coopération internationale, notamment pour fêter le Centenaire de la Coopération Internationale, et pour le 20^{ème} anniversaire des Nations-Unies. Proclamées par l'Assemblée générale des Nations-Unies, les années internationales sont dédiées chaque année à un ou plusieurs thèmes particuliers, par une résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies, en invitant les États membres à promouvoir le sujet du thème pour le progrès de l'humanité. Il y a eu par exemple :

- 1968 : Année internationale des droits de l'Homme ;
- 1970 : Année internationale de l'Éducation ;
- 1971 : Année internationale de la Lutte contre le racisme et la discrimination raciale ;
- 1975 : Année internationale de la Femme ;
- 1978 : Année internationale pour la Lutte contre l'apartheid ;
- 2017 : Année internationale du Tourisme durable pour le développement
- etc...

La série d'émission de timbres du 17 novembre 1965 sur l'Armée nationale au service du pays

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Armée	17 novembre 1965	Photogravure	12 ^{1/2} x 13	Armée au service du pays



Couleurs : Rose et sépia
Valeur : 5 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldats qui soignent un-e enfant



Couleurs : Jaune et bleu
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldats qui réparent un pont



Couleurs : Olives et sépia
Valeur : 9 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldat qui nourrit un-e enfant



Couleurs : Menthe et sépia
Valeur : 19 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldat qui soulève un-e enfant



Couleurs : Bleu clair et sépia
Valeur : 20 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldats qui aident des habitant-e-s



Couleurs : Gris et sépia
Valeur : 30 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Effigie d'un soldat avec le drapeau congolais

Annotation :

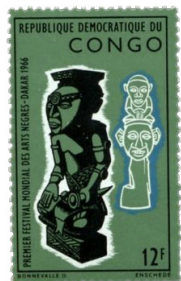
L'Armée nationale prodigue les soins de santé à la population et exécute des travaux d'équipement. À partir des années 1950, une question se posait dans tous les pays de ce qu'on appelle alors le tiers-monde : qui des militaires ou des civil-e-s assument le mieux la mission de développement socio-économique ? L'Armée nationale congolaise (ANC) trouva son origine dans l'ancienne Force publique du Congo belge, abolie par le Premier ministre Patrice Lumumba, en 1960.

La série d'émission de timbres du 23 avril 1966 sur le Festival des Arts nègres de Dakar en 1966

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Œuvre	23 avril 1966	Photogravure	13	Sculpture d'art africaines



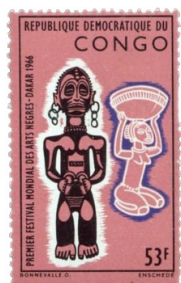
Couleur : Rouge
Valeur : 10 francs congolais
Tirage : 52.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 12 francs congolais
Tirage : 52.000 ex.



Couleur : Bleu
Valeur : 15 francs congolais
Tirage : 52.000 ex.



Couleur : Rose
Valeur : 53 francs congolais
Tirage : 52.000 ex.

Annotation :

Mondialement parlant, l'art nègre est surtout connu pour son aspect distrayant dans le domaine du spectacle. Le grand public international ignore presque totalement les artistes, les écrivain·e·s, les peintres, les sculpteur·euse·s, les danseur·euse·s, les acteur·rice·s, les réalisateur·rice·s de films et les artisan·e·s africain·e·s. Et pourtant, le monde lui doit de nombreux apports. Lors de ce festival des arts nègres, maintes fois repoussé, tous les arts étaient représentés : arts plastiques, littéraires, musique, danses, cinéma, etc... Des artistes de tous les horizons y ont participé, et plusieurs éditions eurent lieu après celle-ci.

La série d'émission de timbres du 1^{er} mai 1966 sur l'appel de Mobutu aux travailleur·euse·s congolais·es

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	1 ^{er} mai 1966	Photogravure	11 ^{1/2}	Effigie du général Mobutu et sa devise « <i>Et maintenant ... le Congo au travail !</i> »



Couleur : Orange
Valeur : 4 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Olive
Valeur : 6 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Bleu clair
Valeur : 8 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Rouge
Valeur : 10 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Violet
Valeur : 12 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Vert
Valeur : 15 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleur : Rose
Valeur : 24 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.



Couleurs : Rouge et bleu
Valeur : 15 francs congolais
Tirage : 50.000 ex.

Annotation :

Le 1^{er} mai est le jour de la Fête du travail, la journée internationale des travailleur·euse·s. Sur ce timbre, Mobutu y est représenté, les yeux tournés vers l'infini, scrutant les plans de l'avenir de son pays. Il appelle les Congolais·es au travail en déclarant : « *l'Agriculture, priorité des priorités* », « *Et maintenant, le Congo au travail* », ou encore « *Retroussons les manches* ».

Influencé par la révolution culturelle chinoise lors de sa rencontre avec le grand timonier Mao Tsao-Toung, Mobutu officialisait dès son retour au Zaïre l'idée de mettre le peuple au travail par le Salongo, à ne pas confondre avec le travail quotidien. Pris dans la ferveur de la révolution culturelle chinoise, Mobutu chercha à lutter contre l'insalubrité urbaine en mettant en place un travail obligatoire le samedi avant-midi. Tout le monde devait nettoyer sa parcelle, prendre sa houe ou sa machette pour couper l'herbe du quartier. La circulation était interdite, les marchés étaient fermés mais les vendeur·euse·s devaient nettoyer les lieux. Il fallait suivre les ordres, au risque d'être réprimandé·e, d'avoir une amende ou d'être pris pour un·e opposant·e au régime de Mobutu.

La série d'émission de timbres du 13 juin 1966 sur l'Organisation mondiale de la santé, portant une surimpression « OMS » et une nouvelle valeur en franc congolais

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Organisation, Monument	13 juin 1966	15 septembre 1964	Photogravure	11 ^{1/2}	« OMS »



Couleurs : Carmin lilas et vert
Valeur : 30 francs congolais
Tirage : 30.000 ex.
Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleur : Bleu et rouge
Valeur : 40 francs congolais
Tirage : 30.000 ex.
Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleur : Brun rouge et vert
Valeur : 50 francs congolais
Tirage : 30.000 ex.
Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleur : Gris et rouge
Valeur : 100 francs congolais
Tirage : 30.000 ex.
Description : Palais de la Nation à Léopoldville

Annotation :

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la santé publique fondée le 7 avril 1948. Elle dépend directement du Conseil économique et social des Nations Unies et son siège se situe à Genève, en Suisse. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples du monde au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « *état de complet bien-être physique, mental et social, et constant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». ¹

¹ Site de l'Organisation Mondiale de la Santé. URL : <https://www.who.int/fr>

La série d'émission de timbres du 25 juillet 1966 sur le Championnat du monde de football 1966 en Angleterre

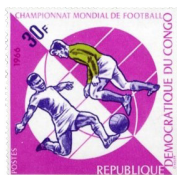
THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Sport	25 juillet 1966	Photogravure	14	Coupe du monde de football 1966 de football en Angleterre



Couleurs : Ocre, vert et violet
Valeur : 10 francs congolais
Tirage : 45.000 ex.
Description : Joueur qui tire

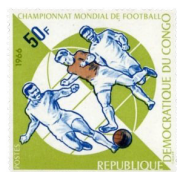
Annotation :

La coupe du monde de football de 1966 est la 8^{ème} Coupe du monde de football. Elle s'est tenue du 11 au 30 juillet 1966 en Angleterre et a vu le sacre de l'équipe hôte.



Couleurs : Rose, violet et vert clair
Valeur : 30 francs congolais
Tirage : 45.000 ex.
Description : Face à face

Le match de la finale de cette coupe du monde s'est joué entre l'équipe d'Angleterre contre celle d'Allemagne de l'Ouest. Le score à la fin du match était de 2-2, mais l'Angleterre s'imposa aux prolongations, faisant monter le score à 4-2.



Couleurs : Vert clair, bleu et brun
Valeur : 50 francs congolais
Tirage : 45.000 ex.
Description : Prise de balle



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 60 francs congolais
Tirage : 45.000 ex.
Description : Coupe de football

La deuxième série d'émission de timbres du 8 août 1966 sur l'Armée nationale congolaise au service du peuple

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Armée	8 août 1966	Photogravure	12 ^{1/2} x 13	Armée belge au service du peuple



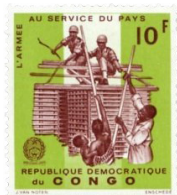
Couleurs : Rose et bleu
Valeur : 2 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldats qui soignent un-e enfant



Couleurs : Bleu et sépia
Valeur : 6 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldat qui nourrit un-e enfant



Couleurs : Jaune et bleu
Valeur : 7 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldats qui réparent un pont



Couleurs : Vert et sépia
Valeur : 10 francs congolais
Taille : 34 x 39 mm
Description : Soldats qui aident des habitant-e-s



Couleurs : Rose et bleu
Valeur : 18 francs congolais
Taille : 39 x 34 mm
Description : Soldats qui réparent un pont



Couleurs : Jaune et olive
Valeur : 24 francs congolais
Taille : 34 x 39 mm
Description : Effigie d'un soldat avec le drapeau congolais

La réforme monétaire du 24 juin 1967¹



Billet d'une valeur de 1 zaïre ou 100 makutas d'après la réforme monétaire du 24 juin 1967, représentant le président Mobutu en tenue de général de Corps d'Armée

L'Ordonnance-loi n° 67/264 du 24 juin 1967, portant Réforme monétaire, avait entraîné le changement de la dénomination monétaire. C'était déjà la deuxième réforme monétaire, mais elle fut la première à déboucher sur l'abandon du franc congolais.

Désormais, les valeurs faciales des timbres-poste furent exprimées en zaïre (symbole Z), unité monétaire comportant des monnaies divisionnaires. La centième partie du zaïre était appelée le likuta (makuta au pluriel, symbole K), elle-même divisée en cent parties égales appelées le sengi (symbole S). Au début, la parité interne était de 1 zaïre, ou 100 makuta = 1.000 francs congolais. Le zaïre fut alors aligné sur le dollar américain : 1 zaïre a une valeur de 2 dollars.

¹ YANDESA Mavuzi Martin, *Les Monnaies du Congo*, Editions Weyrich, 2015

La série d'émission de timbres du 11 septembre 1967 sur le 4^{ème} Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Kinshasa, portant une surimpression « 4e SOMMET OUA KINSHASA du 11 au 14 - 9 - 67 » et une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement, Organisation, Monument	11 septembre 1967	15 septembre 1964	Photogravure	11 ^{1/2}	« 4e SOMMET OUA KINSHASA du 11 au 14 - 9 - 67 »



Couleurs : Brun rouge et noir
 Valeur : 1 likuta
 Taille : 42 x 26 mm
 Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Bleu nuit et noir
 Valeur : 3 makuta
 Taille : 42 x 26 mm
 Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Orange et noir
 Valeur : 5 makuta
 Taille : 42 x 26 mm
 Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Bleu et rouge
 Valeur : 6,60 makuta
 Taille : 42 x 26 mm
 Description : Palais de la Nation à Léopoldville

Annotation :

Dès sa création, l'OUA accordait une place essentielle au règlement pacifique des conflits inter-africains. Une Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage fut mise en place à cet effet, mais ses moyens étaient limités et l'organisation recourait parfois à des Conseils de Sages ou comités *ad-hoc* pour tenter de trouver des solutions aux différents. Une Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples fut adoptée au Sommet de 1981, à Nairobi, et conduisit à la création en 1986 de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Avec l'effondrement du bloc communiste, la fin de la Guerre froide et de la bipolarité Est-Ouest, l'Afrique devait redéfinir sa politique dans un contexte de prolifération de conflits internes. Au Sommet du Caire de juin 1993, elle entérina la création d'un mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits africains dont l'organe principal était composé des chefs d'États des pays membres du bureau en exercice de la conférence.

La vision de l'Union africaine était de « *bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyen-ne-s et constituant une force dynamique sur la scène mondiale* ». Voulant lever l'image sombre du pays depuis l'indépendance, Mobutu mobilisa de grands moyens pour donner un éclat particulier au 4^{ème} Sommet OUA à Kinshasa du 11 au 14 septembre 1967.



Couleurs : Rose et noir
Valeur : 9,60 makuta
Taille : 42 x 26 mm
Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 9,80 makuta
Taille : 42 x 26 mm
Description : Palais de la Nation à Léopoldville

La Cité de l’OUA, actuellement Cité de l’Union africaine, fut construite pour héberger les chefs d’État participant à ce sommet, et le boulevard Lumumba fut alors électrifié jusqu’à l’aéroport de Ndjili. Pour faire connaître ces hôtes de marques que le pays s’apprêtait à accueillir, des posters géants des présidents africains furent placés le long du boulevard. Pendant ce sommet, 36 pays étaient représentés et 15 chefs d’État avaient fait le déplacement. Les négociations se faisaient sur fond de crise à l’est de la RDC et de guerre meurtrière au Biafra. Bukavu étant occupé par les rebelles de l’armée nationale congolaise (ANC), Mobutu comptait sur la solidarité africaine pour anéantir ces insurgés sur le territoire national. L’OUA vota une résolution réclamant à ces mercenaires de quitter le territoire congolais, et un comité spécial fut constitué pour obtenir par tous les moyens le départ des mercenaires de Bukavu. Notons que les mercenaires du belge Jean Schramme et du français Bob Denard, associés aux gendarmes katan-gais, s’étaient mutinés pour venger l’enlèvement de Moïse Tshombe, son avion personnel ayant été détourné sur l’aérodrome près d’Alger. Ils attaquèrent simultanément Kisangani, Kindu et Bukavu, qu’ils occupèrent durant près de quatre mois.¹

¹ MALONGA Samuel, « Sommet de l’OUA à Kinshasa », dans *Mbokamosika*, Publié le 23 juin 2010. URL : <https://www.mbokamosika.com/article-sommet-de-l-oua-a-kinshasa-52839231.html>

La série d'émission de timbres du 10 février 1968 sur l'Année
International de Tourisme, portant une surimpression
« Année Internationale de Tourisme 24 - 10 - 1967 »
et une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement, Monument	10 février 1968	25 octobre 1965	Photogravure	13	« JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE 8 - 10 - 67 »



Couleurs : Rose et bleu
Valeur : 5 makuta
Tirage : 25.000 ex.
Description : Palais de la Nation à
Léopoldville



Couleurs : Brun et rouge
Valeur : 10 makuta
Tirage : 25.000 ex.
Description : Palais de la Nation à
Léopoldville



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 15 makuta
Tirage : 25.000 ex.
Description : Palais de la Nation à
Léopoldville

Annotation :

Les Années Internationales sont proclamées par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elles sont dédiées chaque année par un ou plusieurs thèmes particuliers. Le thème de l'année est officiellement décidé par résolution des Nations unies, en consultation avec les États membres, à jouer un rôle de premier plan lors de cette la célébration annuelle.

L'année 1967 fut proclamée Année internationale du tourisme. Elle a son origine dans une résolution votée le 4 novembre 1967 par l'Assemblée générale des Nations unies, sur une initiative de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme (U.I.O.O.T.). Le slogan qui résumait à lui seul les objectifs de cette campagne était « Tourisme, passeport pour la paix », c'est-à-dire œuvrer au renforcement de la paix en facilitant les échanges et les contacts culturels entre les peuples, ainsi qu'en développant cette richesse économique souvent encore mal exploitée, particulièrement dans les pays sous-développés. Les rapports publiés par l'U.I.O.O.T., les Nations unies, l'O.C.D.E. ou divers autres organismes avaient mis l'accent sur la progression spectaculaire des échanges touristiques internationaux au cours des dix dernières années qui avaient suivies. Même si les pays du « tiers-monde » devraient être aussi bénéficiaires de cette campagne, ils sont malheureusement souvent, à quelques exemptions près, les plus éloignés et les moins connus. L'importance du tourisme international est d'encourager la compréhension mutuelle des peuples, de sensibiliser sur la richesse des patrimoines des civilisations diverses, et ainsi de contribuer au renforcement de la paix dans le monde.

¹ « La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) », dans *Unicef*. URL : <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

La série d'émission de timbres du 10 février 1968 sur la Journée Mondiale de l'Enfance, portant une surimpression « JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE 8 - 10 - 67 » et une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement, Monument	10 février 1968	25 octobre 1965	Photogravure	13	« JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE 8 - 10 - 67 »



Couleurs : Bleu clair et orange
 Valeur : 9 makuta
 Tirage : 23.240 ex.
 Description : Garage de la Tshopo - Stanleyville



Couleurs : Bleu et jaune
 Valeur : 15 makuta
 Tirage : 23.240 ex.
 Description : Port de Matadi

Annotation :

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est un texte de 54 articles, adopté par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile, qu'il mérite d'être protégé, mais également d'être éduqué et soigné, quel que soit l'endroit du monde où il est né. Mais aussi qu'il a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer.

Elle a été ratifiée par 195 pays. Seuls la Somalie et les États-Unis ont refusé de s'engager.¹

Pour Kofi A. Annan, ancien Secrétaire de l'Organisation des Nation Unis, « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tou-te-s nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité ».

¹ MALONGA Samuel, « Sommet de l'OUA à Kinshasa », dans *Mbokamosika*, Publié le 23 juin 2010. URL : <https://www.mbokamosika.com/article-sommet-de-l-oua-a-kinshasa-52839231.html>

La série d'émission de timbres du 1^{er} juillet 1968
sur le Palais de la Nation à Léopoldville, portant une surimpression
d'une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Monument	1 ^{er} juillet 1968	15 septembre 1964	Photogravure	11 ^{3/4}	-



Couleurs : Carmin lilas et violet
Valeur : 1 likuta
Taille : 42 x 26 mm
Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Rose et bleu
Valeur : 2 makuta
Taille : 42 x 26 mm
Description : Palais de la Nation à Léopoldville



Couleurs : Orange et bleu
Valeur : 9,6 makuta
Taille : 42 x 26 mm
Description : Palais de la Nation à Léopoldville

La série d'émission de timbres du 10 octobre 1968 sur la Nouvelle Constitution, portant une surimpression « 1967 NOUVELLE CONSTITUTION » et une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Chef d'État	10 octobre 1968	1 ^{er} mai 1966	Photogravure	11 ^{1/2}	« 1967 NOUVELLE CONSTITUTION »



Couleur : Bleu
 Valeur : 20 sengi
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleurs : Orange et brun
 Valeur : 21 makuta
 Taille : 41 x 26 mm
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »

référendum populaire pour un mandat de sept ans, renouvelable indéfiniment. Il pouvait gouverner par décrets. Les femmes obtinrent le droit de vote, mais seulement deux partis politiques étaient autorisés.

La nouvelle constitution accrut les pouvoirs donnés au Gouvernement central et au Président. Ce dernier devint non seulement chef de l'État, mais également de la police et de l'armée, et fut chargé des affaires étrangères. Il approuvait, ou non, les ministres et leurs membres de cabinet, et fixait leurs attributions. Ceux-ci étaient chargés de la stricte exécution des ordres et des programmes décidés par le président. Le président choisissait également les gouverneurs de province, ainsi que tous les juges, y compris ceux de la Cour suprême. Il pouvait légiférer quant aux dispositions non prévues par les lois, sans préjudice de la Constitution. Sous certaines conditions, le président de la République pouvait gouverner par des arrêtés présidentiels, qui prévalaient sur les lois.²

Annotation :

Un référendum constitutionnel eut lieu du 4 au 10 juin 1967 en République Démocratique du Congo, afin d'amener la population à se prononcer sur la proposition de constitution de la Deuxième République. Avec une large majorité de 98,44 % de réponses positives, la proposition fut alors adoptée.

La nouvelle Constitution du 24 juin 1967 instaura alors une république présidentielle, sous la forme d'un État unitaire doté d'un parlement unicaméral, qui remplaça le parlement bicaméral.¹ Les deux chambres du parlement furent alors remplacées par une assemblée unique, dénommée Assemblée nationale. Pour être élu, le président de la République devait être âgé d'au moins quarante ans, et dépendait de la décision du parlement et de la confirmation du

¹ Un parlement unicaméral, ou monocaméral, est un système politique dans lequel le pouvoir législatif est détenu par une seule chambre ou assemblée qui réunit les représentant·e·s de la nation, contrairement au parlement bicaméral dans lequel le parlement est divisé en deux chambres, une chambre haute et une chambre basse.

² « 1967, Année internationale du tourisme » (Dossier), *Le Monde diplomatique*, Avril 1967, p.14. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/1967/04/A/27766>

La série d'émission de timbres du 20 décembre 1968 sur la nouvelle Constitution, portant une surimpression d'une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Chef d'État	20 décembre 1968	1 ^{er} mai 1966	Photogravure	11 ^{1/2}	-



Couleurs : Orange et brun
 Valeur : 40 sengi
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleurs : Orange et brun
 Valeur : 5 makuta
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleur : Brun
 Valeur : 1 likuta
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleurs : Turquoise et brun
 Valeur : 20 makuta
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleurs : Rose et brun
 Valeur : 2 makuta
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleurs : Violet et brun
 Valeur : 50 makuta
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »



Couleurs : Vert et brun
 Valeur : 3 makuta
 Tirage : 200.000 ex.
 Description : Effigie du général Mobutu et sa devise « *Et maintenant ... le Congo au travail !* »

La série d'émission de timbres du 30 décembre 1968 sur l'Année Internationale des Droits de l'Homme

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Événement	30 décembre 1968	Photogravure	12 ^{1/2} x 13	« 1968 » l'année internationale des Droits de l'Homme



Couleurs : Bleu et vert
Valeur : 2 makuta
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm



Couleurs : Vert et rouge
Valeur : 9,6 makuta
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm



Couleurs : Rose et brun
Valeur : 10 makuta
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm



Couleurs : Ocre et Rouge
Valeur : 40 makuta
Tirage : 200.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm

Annotation :

Les Droits de l'Homme, également appelés Droits humains ou Droits de la Personne, sont un concept à la fois philosophique, juridique et politique, selon lequel tout être humain possède des droits universels inaliénables, quel que soit le droit positif en vigueur, et indépendamment d'autres facteurs locaux tels que l'ethnie, le peuple, la nationalité ou la religion.¹

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme fut adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations-Unies. Pour marquer le 20^{ème} anniversaire de cet événement, l'année 1968 fut proclamée à l'unanimité comme Année Internationale des Droits de l'Homme.

¹ BURDEAU Georges, COHEN-JONATHAN Gérard, LAVIGNE Pierre, PRÉLOT Marcel, « DROITS DE L'HOMME », dans *Encyclopædia Universalis*. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/droits-de-l-homme/>

La série d'émission de timbres du 27 janvier 1969 sur le 4^{ème} sommet de l'OCAM, portant une surimpression en or « 4^{EME} SOMMET OCAM 27 - 1 - 1969 »

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Évènement	27 janvier 1969	30 décembre 1968	Photogravure	12 ^{1/2} x 13	« 4 ^{EME} SOMMET OCAM 27 - 1 - 1969 »



Couleurs : Vert et brun
Valeur : 2 makuta
Tirage : 75.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm



Couleurs : Rose et vert
Valeur : 9,6 makuta
Tirage : 75.000 ex.
Taille : 29 x 34 mm



Couleurs : Gris et bleu
Valeur : 10 makuta
Tirage : 75.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm



Couleurs : Bleu et violet
Valeur : 40 makuta
Tirage : 75.000 ex.
Taille : 30 x 20 mm

Annotation :

L'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), est une organisation intergouvernementale qui regroupe des États africains principalement francophones. Elle connut nombreuses transformations avant de devenir l'organisation que l'on connaît aujourd'hui. Constituée à Nouakchott, en Mauritanie, en février 1965, elle provient de la transformation de l'Union Africaine et Malgache de Coopération Economique (UAM-CE, anciennement créée en septembre 1961 sous le sigle UAM) pour devenir l'OCAM d'aujourd'hui. Elle devint pendant un temps l'Organisation Commune Africaine, Malgache et Mauricienne (OCAMM) avant de redevenir OCAM en 1973, après le retrait de Madagascar. Elle cessa ses activités en 1985. Son objectif était de renforcer la coopération et la solidarité entre les États africains et malgache afin d'accélérer leur développement dans les domaines politique, économique, social, technique et culturel entre ses membres.

¹ BURDEAU Georges, COHEN-JONATHAN Gérard, LAVIGNE Pierre, PRÉLOT Marcel, « DROITS DE L'HOMME », dans *Encyclopædia Universalis*. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/droits-de-l-homme/>

La série d'émission de timbres du 20 mai 1969 sur l'Internationale du commerce équitable à Kinshasa

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Événement	20 mai 1969	Photogravure	13 x 12 ^{1/2}	Carte de l'Afrique et plante ou pierre pour la Conférence de l'Internationale du commerce



Couleurs : Violet et brun
 Valeur : 2 makuta
 Tirage : 135.000 ex.
 Taille : 45 x 26 mm
 Description : Coton



Couleurs : Vert et brun
 Valeur : 6 makuta
 Tirage : 135.000 ex.
 Taille : 48 x 29 mm
 Description : Cuivre



Couleur : Brun
 Valeur : 9,6 makuta
 Tirage : 135.000 ex.
 Taille : 48 x 29 mm
 Description : Café



Couleurs : Bleu et brun
 Valeur : 9,8 makuta
 Tirage : 135.000 ex.
 Taille : 45 x 26 mm
 Description : Diamant

Annotation :

Quelques jours avant l'ouverture de la Foire internationale de Kinshasa en 1969, une Conférence de l'International du commerce équitable se tint à Kinshasa, dans les installations de la Foire.

Le commerce équitable est un système d'échange alternatif au commerce conventionnel, dont l'objectif est de parvenir à une meilleure égalité par rapport à ce dernier. Il veille à se servir du commerce comme d'un levier pour réduire les inégalités, notamment concernant la juste répartition entre producteur·rice-s et travailleur·euse-s.¹

¹ BLANCHET Vivien et CARIMENTRAND Aurélie, *Dictionnaire du commerce équitable*, Quae, 7 mai 2012, 54 p.

La série d'émission de timbres du 30 juin 1969 sur l'inauguration de la Foire Internationale de Kinshasa

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Événement	30 juin 1969	Photogravure	11 ^{1/2}	Carte de l'Afrique et bâtiments de la première édition de la Foire Internationale de Kinshasa en 1969



Couleurs : Rose et or
Valeur : 2 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 45 x 66 mm
Description : Bâtiment d'entrée - plaine de Limité Sud



Couleurs : Bleu et or
Valeur : 3 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 45 x 66 mm
Description : Pavillon Gecom S.G.M



Couleurs : Rose et or
Valeur : 10 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 45 x 66 mm
Description : Bâtiment administratif



Couleurs : Rouge et or
Valeur : 25 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 45 x 66 mm
Description : Pavillon de l'organisation de l'unité africaine

Annotation :

La Foire Internationale de Kinshasa ou FIKIN, est une manifestation biennale commerciale, industrielle, agricole et artisanale, et le lieu où se déroule cette dernière, dans la commune de Limete, à Kinshasa. Au mois de juillet de chaque année impaire, la FIKIN accueille des participant-e-s nationaux·ales et étranger·ère-s, tandis qu'il s'y tient une rencontre nationale, les années paires. La première édition internationale eut lieu du 30 juin au 14 juillet 1969, et plusieurs autres manifestations internationales s'y sont déroulées depuis. La FIKIN est membre de l'Union des Foires Internationales (UFI) depuis 1973. En 1991 et en 1993, la FIKIN fut victime de pillages dans la ville de Kinshasa, ce qui l'a grandement affecté et a ralenti sa course. Depuis, elle accueille des festivals de musique africaine pendant l'été. À l'époque, son parc d'attraction avait une grande renommée et disposait d'une grande roue et de la célèbre montagne russe, baptisée par les Kinois « *Mwambe* ».¹

¹ « Doit-on encore parler de la Fikin ? », dans *Media Congo*, Publié le 9 juin 2015.
URL : <https://www.mediacongo.net/article-actualite-10656-doit-on-encore-parler-de-la-fikin.html>

La série d'émission de timbres du 12 juillet 1969 sur les armoiries de la République du Zaïre en timbre-taxe

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Timbre-taxe	12 juillet 1969	Offset	14	Armoiries de la République du Zaïre avec sa devise nationale



Couleur : Rouge
Valeur : 10 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 25 x 29 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 15 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 25 x 29 mm



Couleur : Vert
Valeur : 30 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 25 x 29 mm



Couleur : Rose
Valeur : 60 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 25 x 29 mm



Couleur : Ocre
Valeur : 90 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 25 x 29 mm

Annotation :

Les armoiries sont un ensemble d'emblèmes consacrés par l'art héraldique et constitués par des objets distinctifs et symboliques attribués à des familles nobles, des peuples, des clans, des corporations, des animaux, etc.

Les armoiries de la République du Congo étaient composées d'une tête de léopard au centre, d'une corne d'éléphant d'un côté et d'une feuille de palmier de l'autre, avec deux lances en croix et une banderole sur laquelle est inscrite la devise nationale de la République du Congo.

La série d'émission de timbres du 12 juillet 1969 sur le portrait du Général Mobutu

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSON	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État	12 juillet 1969	Offset	13	Effigie du Général Mobutu, Président de la République, Chef des corps d'armées



Couleur : Bleu clair
Valeur : 1 likuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



Couleur : Bleu
Valeur : 6 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



Couleur : Orange
Valeur : 2 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



Couleur : Jaune
Valeur : 20 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



Couleur : Vert bleu
Valeur : 3 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



Couleur : Violet
Valeur : 50 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



Couleur : Rose
Valeur : 5 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm



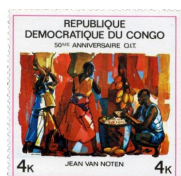
Couleur : Saumon
Valeur : 100 makuta
Tirage : 152.000 ex.
Taille : 26 x 33 mm

La série d'émission de timbres du 15 décembre 1969 sur l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

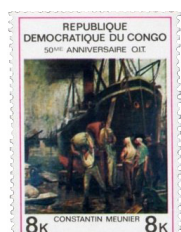
THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Œuvre	15 décembre 1969	Offset	13 ^{1/2} x 12	Peintures et gravure

Annotation :

L'Organisation internationale du travail (O.I.T.) est une agence de l'ONU. Elle réunit des représentant-e-s de gouvernements, des employeur-euse-s et des travailleur-euse-s de 187 États membres, et cherche à établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes afin de promouvoir le travail décent pour tou-te-s les hommes et femmes dans le monde. Fondée en 1919, afin de « *poursuivre une vision basée sur le principe qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleur-euse-s* », elle devint en 1946 la première agence spécialisée des Nations Unies. Avec plus de 50 ans d'expérience dans la coopération pour le développement, l'OIT dispose aujourd'hui d'environ 600 programmes et projets actifs dans plus de 100 pays. Elle a pour principaux objectifs de promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.¹



Couleurs : Polychrome
Valeur : 4 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Description : « *Culture du cacao* » par Jean Van Notem



Couleurs : Polychrome
Valeur : 8 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Description : « *Le Port* » par Constantin Meunier



Couleurs : Polychrome
Valeur : 10 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Description : « *Le marchand de volaille* » par Henri Evenepoel



Couleurs : Polychrome
Valeur : 15 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Description : « *Le marchand de volaille* » par Henri Evenepoel

¹ Site de l'Organisation Internationale du Travail. URL : <https://www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm>

La série d'émission de timbres du 30 juin 1970 sur le 10^{ème} Anniversaire de l'Indépendance du Congo

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire	30 juin 1970	Offset	13 ^{1/2} x 13	Effigie du Général Mobutu, carte et drapeau de la République Démocratique du Congo



Couleurs : Bleu et jaune
Valeur : 10 sengi
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 46 x 29 mm



Couleurs : Violet et jaune
Valeur : 90 sengi
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 46 x 29 mm



Couleurs : Brun et jaune
Valeur : 1 likuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 46 x 29 mm



Couleurs : Rose et jaune
Valeur : 2 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 46 x 29 mm



Couleurs : Vert et jaune
Valeur : 7 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 46 x 29 mm



Couleurs : Pomme et jaune
Valeur : 10 makuta
Tirage : 50.000 ex.
Taille : 46 x 29 mm

Annotation :

Le 30 juin 1970, la République Démocratique du Congo commémora le 10^{ème} anniversaire de son indépendance. Mais une année plus tard, le pays allait devenir « République du Zaïre ». Depuis son arrivée au pouvoir, le 24 novembre 1965, le Président Mobutu avait déjà pris une série de mesures politiques, économiques, et administratives pendant son premier mandat, telles que :

- l'Ordonnance-loi du 6 avril 1966 sur la nouvelle division administrative de 12 provinces : Bas-Congo, Bandundu, Equateur, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental, Sud-Katanga, Nord-Katanga, Sud Kivu, Nord-Kivu. Kinshasa acquit le statut de capitale administrative ;
- la loi Bakajika, du 7 juin 1966, qui précisait que « *le sol et le sous-sol appartiennent à l'État* », contrairement aux colons ou sociétés qui avaient des droits fonciers, forestiers et miniers depuis la colonisation ;
- la réforme monétaire du 24 juin 1967, qui remplaça le franc congolais par le zaïre-monnaie ;
- le changement de noms des villes portant des noms européens qui reprirent leurs noms d'origine, comme par exemple : Kinshasa (Léopoldville), Mbanza-Ngungu (Thysville), Kwilu-Ngongo (Moerbeke-Kwilu), Mwala-Kinsende (Marchal), Bandundu (Baningville), Mbandaka (Cocquillathville), Kisangani (Stanleyville), Kananga (Luabourg), Kalemie (Albertville), Moba (Baudouinville), Kolwezi (Jadotville) Lubumbashi (Élisabethville).¹

Environ 200 langues ethniques sont parlées dans le pays. Le français (République Démocratique du Congo) est la langue officielle, mais quatre langues ont également le statut de langue nationale : le kikongo (Nsi ya Kongo ya kimpwanza), le kiswahili (Jamhuri ya kidemokrasia ya Kongo), le lingala (Mboka ya Kongó demokratiki), le tshiluba (Ditunga dia Kongu wa mungalaata).

¹ NDAYWEL E NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Edition Duculot, Paris, 1998 – De Boeck & Larcier, Bruxelles.

La série d'émission de timbres du 24 septembre 1970
sur le Palais de la Nation à Léopoldville, portant une surimpression
d'une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Monument	24 septembre 1970	15 septembre 1964	Photogravure	11 ^{1/2}	-



Couleur : Vert
Valeur : 30 sengi



Couleur : Carmin lilas
Valeur : 20 sengi



Couleur : Orange
Valeur : 40 sengi



Couleur : Violet
Valeur : 90 sengi



Couleur : Brun orange
Valeur : 5 makuta



Couleur : Gris bleu
Valeur : 10 makuta

La série d'émission de timbres du 24 septembre 1970
sur l'appel du général Mobutu, portant une surimpression
d'une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	1 ^{ERE} ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	SURIMPRESSION
Chef d'État	24 septembre 1970	1 ^{er} mai 1966	Photogravure	11 ^{3/4}	-



Couleur : Bleu
Valeur : 20 sengi



Couleur : Orange
Valeur : 40 sengi



Couleur : Violet
Valeur : 1 likuta



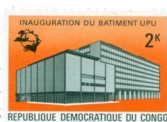
Couleur : Rose
Valeur : 2 makuta

La série d'émission de timbres du 24 octobre 1970
sur l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Union postale
universelle (UPU) à Berne en Suisse

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Monument	24 octobre 1970	Photogravure	11 ^{1/2}	Siège de l'Union postale Universelle (UPU)



Couleurs : Bleu et rose
Valeur : 2 makuta



Couleurs : Orange et vert
Valeur : 2 makuta

Annotation :

L'Union postale universelle (UPU), dont le but est de favoriser le développement des services postaux internationaux, est la deuxième des plus anciennes organisations intergouvernementales du monde, après l'Union internationale des télécommunications. Elle fut créée en 1874 à Berne, en Suisse, où se trouve son bureau international, organe central de l'Union. Après la Seconde Guerre mondiale, devenue une institution spécialisée de l'Organisation des Nations-Unies en 1947, et suite aux indépendances de nombreux pays, l'UPU vit augmenter rapidement ses activités. Il y eut de plus en plus de membres, et les locaux du bureau finirent par s'avérer trop petits. C'est pour cela que le Conseil exécutif de l'UPU décida en 1966 de faire construire un bâtiment suffisamment grand pour satisfaire les besoins de l'Union pour de nombreuses années. Les travaux de construction commencèrent en 1968 et l'inauguration eut lieu le 20 mai 1970. De nombreux pays membres de l'Union contribuèrent en faisant des dons à l'équipement et à la décoration.

La série d'émission de timbres du 24 novembre 1970 sur les 5 ans du Nouveau Régime

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Monument	24 octobre 1970	Photogravure	11 ^{1/2}	Siège de l'Union postale Universelle (UPU)



Couleur : Bande jaune
Valeur : 2 makuta



Couleur : Bande bleue
Valeur : 10 makuta



Couleur : Bande rouge
Valeur : 20 makuta

Annotation :

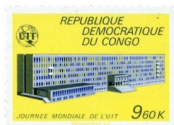
En prenant le pouvoir en novembre 1965 par un coup d'État militaire pour 5 ans, le Général Mobutu se montra décidé à effacer l'humiliation, suite aux divisions, que venait de connaître le pays. À la fin de ce premier mandat, il estimait alors que les réalisations de son régime de 5 ans, la stabilité qu'il avait assuré à l'État, était assez considérable. Il se servit de cet argument pour se permettre de gommer sans vergogne la promesse de rendre le pouvoir aux civil-e-s.

La série d'émission de timbres du 24 octobre 1970 sur la journée mondiale de l'UIT à Berne en Suisse

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement, Monument	24 octobre 1970	Offset	11 ^{1/2}	Siège de l'Union internationale des télécommunications



Couleurs : Rose et vert
Valeur : 2 likuta



Couleurs : Jaune et bleu
Valeur : 9,60 makuta

Annotation :

L'Union internationale des télécommunications (UIT, ou en anglais International Télécommunication Union ITU) est l'une des agences des Nations unies qui s'occupe du développement spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication, dont le siège est à Genève, en Suisse. Créée en 1865 sous le nom d'Union internationale du télégraphe, elle est la plus ancienne organisation intergouvernementale technique de coordination. Avec le développement du téléphone, elle adopta en 1932 son nom actuel et se vit rattachée aux Nations unies en 1947. Elle compte aujourd'hui 193 États membres et 700 membres et associé-e-s. Chargée de la réglementation et de la planification des télécommunications dans le monde, elle établit les normes et diffuse toutes les informations techniques nécessaires pour permettre l'exploitation de techniques mondiales de télécommunications. Elle s'occupe de l'attribution des bandes de fréquences radio-électriques pour la communication hertzienne (IFRB, International Frequency Registration Board), et assigne les orbites aux satellites envoyés dans l'espace. Elle gère également l'Internet à haut débit, les dernières technologies de communication sans fil, la navigation maritime et aéronautique, la météorologie par satellite, la convergence fixe-mobile, à l'accès à Internet, aux données, à la voix, à la télédiffusion et aux réseaux mobiles de nouvelle génération. L'UIT organise des événements internationaux et régionaux, ainsi que des forums comme le Telecom Word, rassemblant des représentant-e-s des gouvernements et des acteur-ric-e-s des télécommunications pour partager idées, connaissances et technologie.¹

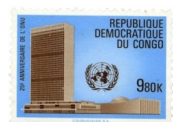
¹ Site des archives de l'Union Internationale des Télécommunications. URL : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.itu.int%2Ffr#federation=archive.wikiwix.com>

La série d'émission de timbres du 24 octobre 1970 sur le 25^{ème} Anniversaire de l'ONU

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Anniversaire, Monument	24 octobre 1970	Photogravure	11 ^{1/2}	Siège des Nations-Unis à New York



Couleurs : Rose et brun
Valeur : 11 makuta



Couleurs : Bleu et brun
Valeur : 9,80 makuta



Couleurs : Violet et brun
Valeur : 10 makuta

Annotation :

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est une organisation internationale regroupant 193 États sur les 195 reconnus. En remplacement à la Société des Nations (SDN), elle est fondée le 24 octobre 1945 à San Francisco, avec l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies signée le 26 juin 1945. Cette dernière constitue le traité qui définit les buts et principes de l'ONU ainsi que la composition, la mission et le pouvoir de ses organes exécutifs : le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, la Cour internationale de justice, le Conseil économique et social et le Secrétariat général. Ses objectifs pour toute l'humanité sont de faciliter la coopération dans le droit international, la sécurité internationale, le développement économique, le progrès social, les Droits de l'Homme et la réalisation à terme de la paix mondiale. Le siège des Nations Unies accueille l'essentiel des institutions de l'ONU. Sa construction a débuté en 1947 et s'est achevé en 1952, après son inauguration le 9 janvier 1951.¹

¹ Site de l'ONU. URL : <https://www.un.org/fr>

La série d'émission de timbres du 5 novembre 1970
sur l'Armée au service du peuple, portant une surimpression
d'une nouvelle valeur en zaïre-monnaie

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Armée	5 novembre 1970	Photogravure	12 ^{1/2} x 13	Armée au service du pays



Couleurs : Vert et sépia
Valeur : 90 sengi



Couleurs : Vert et sépia
Valeur : 1 likuta



Couleurs : Vert et sépia
Valeur : 2 makuta

Annotation :

Les institutions militaires doivent être au service de la Nation et du peuple souverain. À la proclamation de la République, le 30 juin 1960, le peuple a connu les difficiles périodes de sécessions et de rébellions qui s'en suivirent.

À partir de 1965, bien que c'était le Général Mobutu qui avait pris le pouvoir, une campagne de pacification pour une paix durable s'était instaurée. Les militaires devaient rester en dehors de toute conspiration, et devaient principalement servir, protéger et défendre le peuple : c'était l'Armée au service du peuple.

La série d'émission de timbres du 24 décembre 1970 sur la visite des astronautes d'Apollo XI à Kinshasa

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement	24 décembre 1970	Offset	13 x 14	Mission astronome Apollo XI



Couleur : Bleu
Valeur : 1 likuta
Description : Navette spatiale



Couleur : Violet
Valeur : 2 makuta
Description : Premiers pas sur la Lune



Couleur : Orange
Valeur : 7 makuta
Description : Mobutu décorant les épouses des astronautes



Couleur : Rouge
Valeur : 10 makuta
Description : Mobutu et les astronautes



Couleur : Vert
Valeur : 30 makuta
Description : Portraits de Armstrong, Collins et Aldrin

Annotation :

Cette série de timbres fut émise en l'honneur de trois héros de l'espace pour la mission Apollo 11 : Armstrong, Aldrin et Collins. Apollo 11 est une mission du programme spatial américain « Apollo ». Pour la première fois, des hommes se posèrent sur la Lune, le 20 juillet 1969. L'agence spatiale américaine, la NASA, avait rempli ainsi l'objectif fixé par le président John

F. Kennedy de poser un équipage sain et sauf sur la Lune avant la fin des années 1960, dans le but de démontrer la supériorité des États-Unis sur l'Union soviétique, dans un contexte de Guerre Froide. Le vaisseau spatial emportant l'équipage le 16 juillet 1969 fut lancé par la fusée Saturn V, qui hébergeait un équipage composé de Neil Armstrong, commandant de la mission et pilote du module lunaire, de Buzz Aldrin, qui l'accompagnait sur le sol lunaire, et de Michael Collins, pilote du module de commande et de service qui était resté en orbite lunaire. Armstrong et Aldrin, après atterrissage, avaient séjourné 21 heures et 36 minutes à la surface de la Lune, et avaient effectué une sortie de 2 heures et 31 minutes. Ils rejoignirent ensuite le vaisseau Apollo, qui reprit le chemin la Terre et amerrit dans l'océan Pacifique, à l'issue d'un vol de 8 jours, 3 heures et 18 minute.¹

Lors de leur tournée mondiale, ils eurent droit à un accueil chaleureux et délirant au Zaïre. Au cours d'une cérémonie riche en couleurs, Neil Armstrong offrit un caillou lunaire au président Joseph-Désiré Mobutu. En retour, ce dernier décora les trois astronautes de l'Ordre National du Léopard, la distinction honorifique la plus haute de la nation, avant de décorer leurs épouses de l'Ordre national du Zaïre. Selon le Journal Courrier d'Afrique, pendant les festivités qui avaient suivi, Edwin Aldrin avait dansé avec la Miss Congo de cette année-là, sur la musique de Tabu Ley Rochereau, de Grand Kallé et de Franco Luambo Makiadi.

¹ « Apollo 11 » dans Wikipédia. URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Apollo_11

La série d'émission de timbres du 25 janvier 1971 sur les coléoptères

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	25 janvier 1971	Photogravure	11 ^{3/4}	Espèces de coléoptères



Couleur : Rose
Valeur : 10 senci
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Cétoine rouge africaine
(Metopodontus savagei)



Couleur : Gris
Valeur : 50 senci
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Cétoine tigrée
(Cicindela regalis)



Couleur : Ocre
Valeur : 90 senci
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Coléoptère tigre
(megacephala catenulate)



Couleur : Vert pomme
Valeur : 1 likuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Coléoptère à fleurs tachetées
(Stephanorrhina guttata)



Couleur : Vert gris
Valeur : 2 makuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Scarabée purpurifère
(Purpuricenus beetle)

Annotation :

Les coléoptères sont un ordre d'insectes dotés d'élytres protégeant leurs ailes (la carapace de ces insectes et la deuxième paire). 40% des insectes sont des coléoptères. Ceux-ci vivent beaucoup moins longtemps à l'état d'insecte qu'à l'état de larve. Ils meurent, en général, après l'accouplement. Les mâles se distinguent des femelles par la forme différente ou la grandeur des antennes, ou par celle des pattes antérieures, ou encore la modification de la taille ou la couleur. Les coléoptères sont parmi les insectes que l'on collectionne le plus, du fait de leur diversité, l'élégance de leurs formes, la beauté et l'éclat de leurs couleurs. Une fois morts, ils se conservent très bien, sans se déformer en séchant.

Le-la collectionneur-euse d'insectes est appelé-e un-e entomologiste. C'est un-e scientifique professionnel-le ou amateur-riche, qui pratique l'entomologie, soit l'étude des insectes morts. Historiquement, la collecte d'insectes était un loisir éducatif très répandu en Europe du XIX^{ème} siècle et jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Cette pratique est encore un loisir répandu dans certains pays.¹

¹ CAMBEFORT Yves, *Des coléoptères, des collections et des hommes*, Publications scientifiques du Muséum, 2019.



Couleur : Violet
Valeur : 3 makuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Coléoptère grenouille
bijou (Sagra tristes)



Couleur : Bleu
Valeur : 5 makuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Coléoptère bijou
(Steraspis Subcalida)



Couleur : Rose
Valeur : 10 makuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Scarabée mecosaspis
(Mecosaspis explanata)



Couleur : Vert menthe
Valeur : 30 makuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Coléoptère Goliath (Golia-
thus orientalis)



Couleur : Orange
Valeur : 40 makuta
Tirage : 40.000 ex.
Taille : 49 x 30 mm
Description : Scarabée bijou Longhorn
(Sternotomis virescens)

La série d'émission de timbres du 24 février 1971 sur les papillons

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	24 février 1971	Photogravure	11 ^{1/2}	Espèces de papillons



Couleurs : Bleu clair et jaune
 Valeur : 10 sengi
 Tirage : 60.000 ex.
 Taille : 49 x 29 mm
 Description : Splendeur jaune (Colotis protomeia)



Couleurs : Noir, gris et rose
 Valeur : 20 sengi
 Tirage : 60.000 ex.
 Taille : 49 x 29 mm
 Description : Papillon (Rhodophtitus simplex)



Couleurs : Orange et violet
 Valeur : 70 sengi
 Tirage : 60.000 ex.
 Taille : 49 x 29 mm
 Description : Papillon forestier (Euphaedra overlaeti)



Couleurs : Bleu et vert
 Valeur : 1 likuta
 Tirage : 60.000 ex.
 Taille : 49 x 29 mm
 Description : Mite lunaire africaine (Argema bouvieri)



Couleurs : Vert, rouge et brun
 Valeur : 3 makuta
 Tirage : 60.000 ex.
 Taille : 49 x 29 mm
 Description : Planeur sang rouge (Cymothoe sangaris)

Annotation :

Les lépidoptères sont un ordre d'insectes holométa-boles dont la forme adulte est communément appelée papillon, la larve est appelée chenille, et la nymphe chrysalide. Une fois adulte, il possède des ailes qui lui permettent de voler.

Il s'agit d'un des ordres d'insectes le plus répandu et le plus largement connu dans le monde, comprenant entre 155.100 et 174.233 espèces décrites. Ils se caractérisent à l'état adulte par trois paires de pattes et deux paires d'ailes, de couleurs très variées selon les espèces. Les plus anciennes traces fossiles de papillon montrent que ces insectes vivaient déjà sur la planète il y a 201 millions d'années, au côté des dinosaures. Les collectionneur-euse-s de papillons peuvent s'appeler les lépidoptéristes.

Avant d'avoir des ailes, les papillons apparaissent sous forme de larves, appelées chenilles, avec un corps allongé, parfois lisse ou d'autres fois velu. Les chenilles possèdent trois paires de pattes, plus parfois des « fausses pattes » appelées ventouses. La chenille passe tout son temps à manger, surtout des feuilles d'arbre et d'arbustes, pour se faire des réserves de nourriture.¹

¹ ALBOUY Vincent, *Les papillons*, Éditions Artemis, 2008.



Couleurs : Bleu, rouge et brun
Valeur : 5 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Taille : 49 x 29 mm
Description : Papillon de nuit
(Minodes maculifera)



Couleurs : Rose et bleu
Valeur : 10 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Taille : 49 x 29 mm
Description : Salamis bleu
(Salamis temora)



Couleurs : Vert et jaune
Valeur : 15 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Taille : 49 x 29 mm
Description : Vagabond des feuilles
d'automne (Eronia leda)



Couleurs : Jaune et rouge
Valeur : 25 makuta
Description : Planeur sang rouge (Cy-
mothoe sangaris)



Couleurs : Noir et vert
Valeur : 40 makuta
Description : Faucon verdâtre (Euchlo-
ron megaera)

La série d'émission de timbres du 21 mars 1971 sur l'Année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Société	21 mars 1971	Photogravure	11 ^{1/2}	Différences ethnies et genre, se tenant la main et tournant autour de la Terre



Couleur : Vert menthe
Valeur : 1 likuta
Tirage : 250.000 ex.



Couleur : Gris
Valeur : 4 makuta
Tirage : 250.000 ex.



Couleur : Lilas
Valeur : 6 makuta



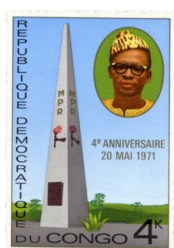
Couleur : Bleu clair
Valeur : 10 makuta

Annotation :

La journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars. En proclamant cette journée en 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes formes de discrimination raciale dans le monde.

La série d'émission de timbres du 20 mai 1971 sur le 4^{ème} Anniversaire du Mouvement populaire de la révolution (MPR)

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Chef d'État, Monument	20 mai 1971	Photogravure	11 ^{3/4}	Stèle du MPR à la Nsele, symboles du Parti-État, et effigie du Président fondateur



Couleurs : Bleu clair et vert
 Valeur : 4 makuta
 Taille : 36 x 52 mm

Annotation :

Ce timbre illustre la Stèle du Mouvement Populaire de la Révolution à la Nsele, l'ancienne cité du MPR, pour célébrer le 4^{ème} anniversaire du parti. Elle fut érigée en 1967, lors du lancement officiel du MPR, fondé par Joseph-Désiré Mobutu le 20 mai 1967. Aujourd'hui à l'abandon, la stèle, surmontée de la main du militant tenant le flambeau de la révolution, fut l'un des symboles fondateurs du Parti unique, devenu Parti État.

Tou-te-s les Congolais-es étaient membres de droit à ce parti unique, et ce dès la naissance. Le mobutisme était la pensée et les enseignements du Guide et Président-fondateur. Le MPR était devenu l'instrument exclusif de la vie politique, de l'économie et du social.

Le « Manifeste de la Nsele », ou « livre vert », était la charte rédigée par Joseph-Désiré Mobutu, Justin-Marie Bomboko, Étienne Tshisekedi et Joseph Nsinga Udju. L'idéologie du MPR avait permis à Mobutu et ses proches de monopoliser le pouvoir tout en encadrant strictement la population. Les organes du parti étaient : le Président-Fondateur, le Congrès du parti, le Comité central, le Bureau politique et le Secrétariat général du parti. Enfin, l'Institut Mankanda Kabobi, l'École du parti, était chargé de la formation idéologique du parti. Des milliers de cadres et dirigeant-e-s de l'État, hommes et femmes, chef-fe-s d'entreprises, syndicalistes, enseignant-e-s, chef-fe-s, ont subi des lavages de cerveau dans cet institut sur le Manifeste de la Nsele, sur le mobutisme et sur le recours à l'authenticité.

La série d'émission de timbres du 24 mai 1971 sur les fleurs

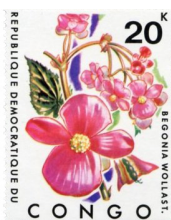
THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Flore	24 mai 1971	Offset	13 ^{3/4}	Fleurs et plantes



Couleur : Orange
 Valeur : 1 likuta
 Tirage : 250.000 ex.
 Taille : 34 x 44,5 mm
 Description : Hypericum bequartii



Couleur : Violet
 Valeur : 4 makuta
 Tirage : 250.000 ex.
 Taille : 34 x 44,5 mm
 Description : Dissotis brazzae



Couleur : Rose
 Valeur : 20 makuta
 Tirage : 250.000 ex.
 Taille : 34 x 44,5 mm
 Description : Begonia wollastii



Couleur : Jaune
 Valeur : 25 makuta
 Tirage : 250.000 ex.
 Taille : 34 x 44,5 mm
 Description : Cassia alata

Annotation :

Cette série de timbres nous fait découvrir une étonnante et rayonnante collection de fleurs.

La flore d'Afrique est estimée à 62.000 espèces de plantes à fleurs. Ce chiffre augmente d'environ 200 espèces par an, grâce aux nouvelles découvertes, et diminue tout autant à cause des nouvelles identifications moléculaires ou taxonomiques des herbiers. Par rapport à d'autres continents, la diversité y est relativement faible, probablement 25 % des espèces mondiales.

La série d'émission de timbres du 25 juin 1971 sur le réseau panafricain des télécommunications à l'Exposition de Télécom à Genève en 1971

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Évènement	25 juin 1971	Photogravure	11 ^{1/2}	Exposition de Télécom 1971 à Genève



Couleur : Rose
Valeur : 1 likuta
Tirage : 250.000 ex.
Description : Journée mondiale des télécommunications - 17 mai 1971



Couleur : Jaune pâle
Valeur : 3 makuta
Tirage : 250.000 ex.
Description : Station terrestre des télécommunications par satellite - Kinshasa - 30 juin 1971



Couleur : Bleu
Valeur : 6 makuta
Tirage : 250.000 ex.
Description : Réseau panafricain des télécommunications

Annotation :

Ces timbres nous rappellent la première exposition mondiale des télécommunications qui s'était déroulée à Genève du 17 au 27 juin 1971, organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), en présence de plusieurs ministres des télécommunications. Elle ressembla près de 250 exposant-e-s dans le Palais des Expositions de Genève. L'histoire de cette organisation, créée en 1865, est celle de l'époque du télégraphe électrique, jusqu'au développement des techniques modernes de télécommunications, qui se sont développées depuis le sémaphore jusqu'au satellite. Son action a permis la réalisation progressive d'un réseau mondial de télécommunications très complexe qui s'automatise de plus en plus, malgré la complexité des équipements et la multiplicité des équipements.¹

¹ MILI Mohamed, « Telecom 71 : Exposition mondiale des télécommunications du 17 au 27 juin à Genève », *Le Monde Diplomatique*, juin 1971 (archive). URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/30376>

La série d'émission de timbres du 26 juillet 1971 sur les singes africains

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Faune	26 juillet 1971	Photogravure	11 ^{1/2}	Singes africains



Couleur : Violet
 Valeur : 10 sengi
 Tirage : 60.000 ex.
 Taille : 39 x 29 mm
 Description : Vervet vert (*Cercopithecus aethiops*)



Couleur : Bleu clair
 Valeur : 20 sengi
 Tirage : 60.000 ex.
 Description : Singe moustachu (*Cercopithecus cephus*)



Couleur : Orange
 Valeur : 70 sengi
 Tirage : 60.000 ex.
 Description : Singe de Brazza (*Cercopithecus neglectus*)



Couleur : Gris
 Valeur : 1 likuta
 Tirage : 60.000 ex.
 Description : Babouin jaune (*Papio cynocephalus*)



Couleur : Rouge
 Valeur : 3 makuta
 Tirage : 60.000 ex.
 Description : Bonobo (*Pan paniscus*)

Annotation :

Les singes sont des mammifères primates, généralement arboricoles, à la face souvent dépourvue de poils et caractérisé par un encéphale développé et de longs membres terminés par des doigts. La science a mis de nombreux siècles à prouver le lien entre ces animaux et les humains, malgré leurs ressemblances évidentes. Le terme « grand singe » désigne toutes les espèces faisant partie des hominidés, c'est-à-dire les différentes sortes de singes désignées par des noms précis comme babouin, chimpanzé, gorille, macaque, orang-outan, ouistiti, etc...¹



Couleur : Brun
Valeur : 5 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Description : Cercocèbes (Cercocebus)



Couleur : Vert
Valeur : 10 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Description : Cercopithèque à tête de hibou (Cercopithecus hamlyni)



Couleur : Orange
Valeur : 15 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Description : Cercopithèque diane (Cercopithecus diana diana)



Couleur : Bleu
Valeur : 25 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Description : Colobe à longs poils (Colobus polykomos)



Couleur : Rouge
Valeur : 40 makuta
Tirage : 60.000 ex.
Description : Cercopithèque de l'Hoesti (Cercopithecus l'Hoesti)

¹ « Singe », dans *Wikipédia*. URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Singe>

La série d'émission de timbres du 2 octobre 1971 sur l'Hôtel Intercontinental de Kinshasa

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Monument	2 octobre 1971	Photogravure	13 ^{1/4}	Hôtel Intercontinental de Kinshasa



Couleurs : Polychrome
Valeur : 2 makuta
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 43 x 35 mm



Couleurs : Polychrome
Valeur : 12 makuta
Tirage : 500.000 ex.
Taille : 43 x 35 mm

Annotation :

Au départ appelé Hôtel Intercontinental entre 1971 et 2000, le Grand hôtel de Kinshasa est un hôtel cinq étoiles, et le plus grand hôtel de Kinshasa et du pays. Il comporte 422 chambres et des salles de conférences et de banquet. Le bâtiment principal compte 20 étages. Il est situé sur l'avenue Batetela, dans la commune de la Gombe. Il accueille à son rez-de-chaussée une galerie commerciale de boutiques de luxe, et une grande piscine à l'arrière.

La série d'émission de timbres du 24 octobre 1971 sur la lutte contre l'analphabétisme

THÈME	ÉMISSION	IMPRESSION	DENTELURE	DESCRIPTION
Société	24 octobre 1971	Photogravure	13 ^{1/4}	Bataille contre l'analphabétisme



Couleurs : Rouge, noir, jaune et ocre
Valeur : 50 sengi
Tirage : 120.000 ex.



Couleurs : Vert, orange, ocre et brun
Valeur : 2,50 makuta
Tirage : 120.000 ex.



Couleurs : Vert, jaune et gris
Valeur : 7 makuta
Tirage : 120.000 ex.

Annotation :

L'analphabétisme est l'incapacité ou la difficulté à lire, écrire et compter, le plus souvent par manque d'apprentissage à l'école. De nos jours, les causes de l'analphabétisme sont principalement la pauvreté et le décrochage scolaire.

Dans le langage courant, on utilise beaucoup d'appellations : illettré, semi-analphabète, personne en difficulté de lecture ou d'écriture, ou personne ne maîtrisant pas le savoir de base, etc...¹

Les pays d'Afrique subsaharienne restent caractérisés par un niveau élevé d'analphabétisme des populations adultes.

¹ UNESCO, *Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable – Cadre d'action de Belém*, Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie, Hambourg, Allemagne, 2010



SUITE DANS LE DEUXIEME VOLUME





Présentation

Chapitre 2 - La période post-coloniale (Partie 2)

La République du Zaïre

La République Démocratique du Congo

Conclusion

Bibliographie







BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective

Documents officiels

Catalogue officiel belge (COB), édité chaque année à 28.000 exemplaires par la chambre professionnelle belge des négociant-e-s en timbres-poste, 36^{ème} Édition, 1991.

Catalogue officiel de timbres-poste Belgique : Congo, Zaïre, Rwanda, Burundi, Europa, édité par la Chambre professionnelle belge des négociant-e-s en timbres-poste ; éditeurs responsables, Pierre Schittecatte.

Catalogue Officiel, Belgique, Congo, Zaïre, Rwanda, Burundi, Europa : 1979, Paperback, janvier 1979.

Le franc congolais : brochure d'information sur la Réforme Monétaire, Banque Centrale du Congo, Kinshasa 1998, p. 3-5.

Loi n°08/007 du 7 juillet 2008, Portant réforme des postes et télécommunications.

Décret royal du Roi Léopold II signé le 16 septembre 1885.

Document du Ministère du Tourisme et Conservation de la nature.

Comité International Olympique, *Charte Olympique*, État en vigueur au 17 juillet 2020.

Statut des Sociétés commerciales – *Le Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro spécial, 29 décembre 2010.

Ouvrages généraux

A

ALLAZ Camille, *Histoire de la Poste dans le monde*, Flammarion, Ed. Pygmalion, Paris, 2013.

B

BATAILLE Maurice, *Les Parcs Nationaux du Congo Belge*, Editions Artis, 1957.

BLANCHARD Yves, *Le Radar, histoire d'un siècle d'innovations techniques et opérationnelles, 1904-2004*, Éditions Ellipses, 2004.

BOISSON Antoine, « L'Union postale universelle et l'évolution de sa structure », dans *Annuaire français de droit international*, volume 5, 1959.

BOUTTIAUX Anne-Marie, *Afrique : musées et patrimoines pour quel public ?*, Editions Karthala, 2007.

BOUVIER Paule, *L'accession du Congo-Belge à l'indépendance*, Bruxelles, ULB, 1965.

BRAECKMAN Colette, *Congo-Zaïre : la colonisation, l'indépendance, le régime Mobutu et demain*, Bruxelles, GRIP, 1990.

BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, « Les autorités belges et la décolonisation du Congo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2063-2064, n° 18-19, 2010, p. 9-117.

C

Collaboration des fonctionnaires des P.T.T. (Préface de THOMAS Eugène et Introduction de LABROUSSE André), *Encyclopédie des Postes, télégraphes et téléphones*, Paris, Editions Rombaldi, 1995.

CORNET René J., *La Bataille du Rail : La construction du chemin de fer de Matadi au Stanley Pool*, L., Bruxelles, Cuypers, 1953.

D

DE LA NEUVILLE Jacques Le Quien, *Origine des Postes chez les Anciens et chez les Modernes*, Paris, Editions Pierre Giffart, 1987, p.1.

DELCOMMUNE Alexandre, *L'avenir du Congo belge menacé*, Bruxelles, 1919 (2^{ème} édition en 1921).

DELVAUX R., *L'organisation administrative du Congo belge*, Anvers, Éditions Zaire, 1945.

DEPESTER Hubert, *Les pionniers belges au Congo*, Tamines, Duculot-Roulin, 1932.

DIALLO Siradiou, *La République Démocratique du Congo aujourd'hui*, Paris, Éditions du Jaguar, 2006.

DIERCKX Xavier, *Quarante-cinq ans au Kivu*, Nivelles, Clepsydre, 1997, 356 p.

DUBOIS Albert, *La Croix-Rouge du Congo*, Académie royale des Sciences d'Outre-mer, Bruxelles, 1969.

DUMOULIN Michel et STOLS Eddy, *La Belgique et l'Étranger au XIX^{ème} siècle et XX^{ème} siècle*, Université de Louvain.

G

GALLANT Roger et HUYGEBART Gustaaf, *Histoire du service postal au Congo Belge 1886-1960*, Tome II : les valeurs postales.

GERARD P, *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge*, 1939.

GILIS Charles-André, *Kasa-Vubu au cœur du drame congolais*, Bruxelles, Europe-Afrique, 1964.

K

KALONJI Albert, *Congo 1960 : la sécession du Sud-Kasaï, la vérité du Mulopwe*, Éditions l'Harmattan, 2005.

L

La Société du Jardin zoologique de Léopoldville, *Revue coloniale de la culture congolaise*, 1935-1939-1959.

LANGUY Marc et DE MERODE Emmanuel, *Virunga, survie du premier parc d'Afrique*, Belgique, Éditions Tielt, 2006, p. 299.

LAWRENCE Samuel R., *La fin de l'innocence de la Foire universelle de New 1964-1965*, Syracuse University Press, 2007.

Léopold III, *Carnets de voyages*, 1919-1983, Bruxelles, Éditions Racine, 2004.

LEVIN Marc, *Histoire et histoires du Rotary*, Lyon, IBF, 1995

LOVENS Maurice, « L'effort militaire de guerre du Congo belge (1940-1944) », *Les cahiers du CEDAF*, n° 6, 1975, p. 1-34.

M

MAGNIN Charles, « Un survol de l'histoire du BIE, de sa fondation en 1925 jusqu'à aujourd'hui », *Compte rendu et Décisions du Conseil du Bureau international d'éducation*, Quarante-neuvième session, 30 janvier-1er février 2002 (Annexe VII, p. 1-5), Paris, Unesco.

MEYNIER Octave, *Organisation d'ensemble du grand tourisme inter-colonial, rapport présenté à l'assemblée générale du Comité d'Algérie - A.O.F. le 25 juin 1938*, Alger, Éditions Les Amis du Sahara, 1938.

Mission G.F. de Witte, *Exploration du Parc national Albert, 1933-1935*, Bruxelles, Institut des Parcs nationaux du Congo, 1937-1972.

N

NDAYWEL E NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Paris, Édition Duculot, 1998 - De Boeck & Larcier, Bruxelles.

NEUJEAN G., *L'œuvre Reine Astrid pour la mère et l'enfant indigène (O.R.A.M.E.I.)*, Bruxelles, 1957.

NGHENDA Lukombe, *Zaïrianisation, radicalisation, rétrocession en République du Zaïre : considérations juridiques*, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre, 1979, 399 p.

R

RECHKOP S., *Animaux protégés au Congo Belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi*, 4^{ème} édition Bruxelles, 1953.

RODIER J., 1960, *10^{ème} anniversaire de la Coopération technique en Afrique au Sud du Sahara*, 1961.

ROEGIERIS Patrick, *La Spectaculaire Histoire des rois des Belges*, Paris, Perrin, 2007.

S

SANCHEZ Jésus, « L'impact de l'évolution conceptuelle du handicap sur les politiques publiques », *E-connaissances*, 2012, p. 1-15 .

SONCK Jean-Pierre et DESPAS Daniel, *L'Aviation katangaise*, Revue Avions n° 34, 35 et 36, 1996.

STANLEY Dorothy, *Autobiographie de Henry Morton Stanley, publiée par sa femme*, tome I : 1843-1862, tome II : 1862-1904.

STOCMANS Charles et GALLANT Roger, *Arrêtés et ordonnances concernant les services des tarifs postaux et les colis postaux au Congo Belge et au Ruanda-Urundi - 1er janvier 1886 - 30 juin 1962*, 1997.

V

VAILLE Eugène, *Histoire générale de la Poste française*, Paris, Édition Les Belles lettres, 1947.

VANDERLINDEN Jacques, Pierre Ryckmans, *1891-1959 : Coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 1994.

VANDEWALLE F., « Memorandum au sujet de la Gendarmerie katangaise », Août 1961, dans *F. Vandewalle, Mille...*, Fasc. no 6, pp. A15-21

VELLUT Jean-Luc, « Détresse matérielle et découverte de la misère dans les colonies belges d'Afrique centrale, ca. 1900-1960 », *La Belgique et l'Étranger aux XIX^{ème} siècle et XX^{ème} siècle* (sous la direction de DUMOULIN Michel et STOLS Eddy), Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de Philologie, 6^{ème} série, fasc. 33, 1987, p. 172-173.

W

WIGNY P., *Le Comité spécial du Katanga*, Le Ministre des Colonie, 29 juillet 1950.

WILLAME Jean-Claude, *Zaïre : L'épopée d'Inga, Chronique d'une prédation industrielle*, Paris, L'Harmattan, 1986.

WLLAERT Maurice, *Kivu redécouvert*, Bruxelles, Max Arnold, 1973, 305 p.

Y

YENGO Patrice, *Afrique centrale : le Congo dans la tourmente*, Paris, Éditions Kartala, 1993.

Webographie sélective

Encyclopédies

Encyclopædia Universalis. URL : <https://www.universalis.fr/>

Larousse Encyclopédie. URL : <https://www.larousse.fr/encyclopedie>

Wikipédia. URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Accueil_principal

Organisations et associations

Colnect. URL : <https://colnect.com/fr>

Congo Poste. URL : <https://www.congoposte.be/>

Médecins Sans Frontières. URL : <https://www.msf-azg.be/fr>

ONU. URL : <https://www.un.org/fr>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. URL : <https://www.fao.org/home/fr/>

Organisation Internationale du Travail. URL : <https://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm>

Organisation Mondiale de la Santé. URL : <https://www.who.int/fr>

UNICEF. URL : <https://www.unicef.org/fr>

Union Internationale des Télécommunications. URL : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.itu.int%2Ffr#federation=archive.wikiwix.com>

Union Postale Universelle. URL : <https://www.upu.int/fr/Accueil>

Journaux et blogs

Colnect. URL : <https://colnect.com/fr>

Congo Poste. URL : <https://www.congoposte.be/>

Médecins Sans Frontières. URL : <https://www.msf-azg.be/fr>

ONU. URL : <https://www.un.org/fr>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. URL : <https://www.fao.org/home/fr/>

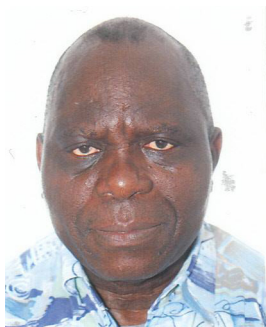
Organisation Internationale du Travail. URL : <https://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm>

Organisation Mondiale de la Santé. URL : <https://www.who.int/fr>

UNICEF. URL : <https://www.unicef.org/fr>

À PROPOS DE L'AUTEUR

Martin YANDESA MAVUZI



Martin Yandesa Mavuzi est un ancien étudiant de l'Institut Pédagogique National (IPN-Kinshasa), aujourd'hui Université Pédagogique Nationale (UPN). Après quelques années de professorat de Géographie-Histoire aux humanités secondaires dans son pays d'origine, Martin Yandesa Mavuzi s'établit en Belgique en 1985, où il avait continué sa vieille collection de timbres-poste de la République Démocratique du Congo. Il a ensuite entamé celle des vieilles monnaies du Congo. Après de longues recherches dans les bibliothèques de Bruxelles, en 2018, il a sorti son premier livre « *Les monnaies du Congo, Histoire et Numismatique* ».

Il ne s'est pas arrêté là. En faisant les mêmes démarches, il sort son deuxième livre « *Les timbres-poste de la République Démocratique du Congo, Histoire et Philatélie* ». À partir de ses collections, il a donc réalisé son rêve de jeunesse d'écrire un livre un jour.

© **Arno Editions**

Achévé d'imprimer en novembre 2022

Par Pulsio Print

85 Boulevard Europe

Bojourishte, SOFIA

BULGARIE

Numéro d'impression : 134397